

M3

Grand Lyon — Prospective

www.millenaire3.com

SOCIÉTÉ URBAINE
ET ACTION PUBLIQUE

N°2 — PRINTEMPS/ÉTÉ 2012

Quadrimestriel gratuit

Construire l'action publique

LA 27^E RÉGION

« Pirate bienveillant »

— 85 —



Grand entretien

YVES CROZET

Infrastructures : comment décider ?

— 10 —



Portfolio

DU BRUIT DANS LES YEUX

Un reportage photos urbain
de Jean-Jacques Bernard

— 41 —

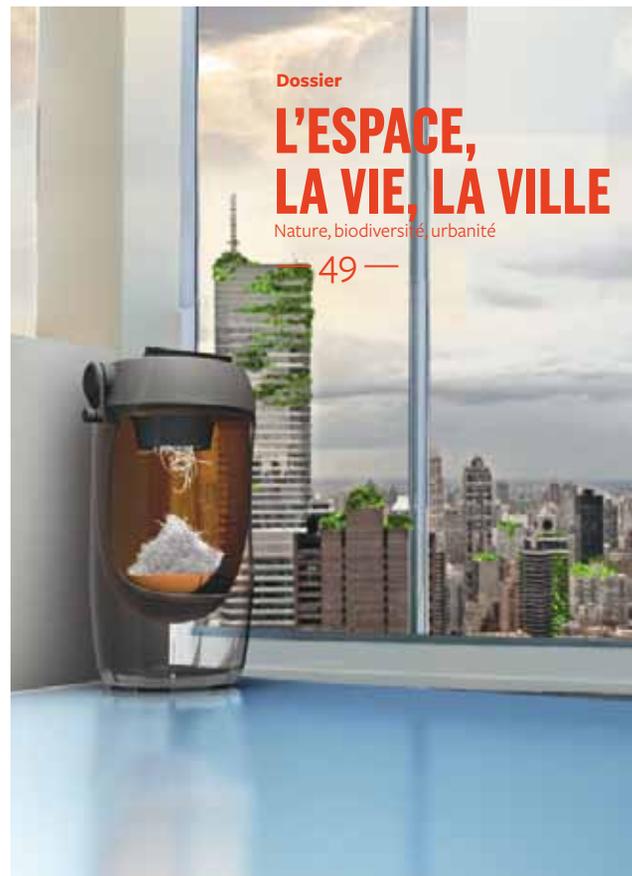


Espaces publics en mouvement

L'URBANITÉ DES FRAGILES

L'espace urbain in/hospitalier

— 33 —



Dossier

L'ESPACE, LA VIE, LA VILLE

Nature, biodiversité, urbanité

— 49 —

N°2

3 NUMÉROS PAR AN

La revue M3 – société urbaine et action publique – est réalisée par la direction de la Prospective et du Dialogue public du Grand Lyon. Elle s'adresse aux élus, professionnels et citoyens concernés par l'action publique et met à leur disposition des ressources pour prendre de la distance, nourrir une réflexion de fond, questionner les pratiques. Elle s'attache à faire le lien entre les questions concrètes et les questionnements théoriques, entre les problématiques de territoires et les approches globales du monde urbain. M3 tire son nom du site www.millenaire3.com avec lequel il s'articule.

M3

Quadrimestriel édité par la direction de la Prospective et du Dialogue public du Grand Lyon

Directeur de la publication :

Benôit Quignon, directeur général du Grand Lyon

Comité de suivi : comité de pilotage « métropole des savoirs », Grand Lyon

Rédacteur en chef :

Pierre Houssais, directeur de la Prospective et du Dialogue public
phoussais@grandlyon.org

Rédacteur en chef adjoint :

Pascale Fougère
pfougere@grandlyon.org

Assistante : Catherine Servente

Comité éditorial : Brigitte Badina, Juliette Bonotaux, Jeanne Cartillier, Emmanuelle Gueugneau, Corinne Hooge, Jean-Loup Molin, Caroline Richemont, Lucie Verchère, Brigitte Yvray Duc Plachettaz.

Édition déléguée et abonnements :

Agence In medias res
20 place Tolozan — BP 1213
69202 Lyon Cedex 01
T. 04 72 84 26 85
abonnementsM3@agenceinmediasres.fr

Rédaction : Sylvie Boutaudou, Aude Ristat et Vanessa Cornier
sylvie.boutaudou@agenceinmediasres.fr
Direction artistique et mise en page :
www.lavitrinedetrafik.fr

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec le Grand Lyon.

Imprimé à Pusignan par Fot Imprimeur.

Routage : Messidor, Lyon développement durable

Dépôt légal : décembre 2011

ISSN : 2258-7594

Tirage : 4 000 exemplaires

GRANDLYON Prospective
communauté urbaine

ÉDITO



Jean-Paul Bret,
maire de Villeurbanne,
premier vice-président
du Grand Lyon et président
délégué de la région
urbaine de Lyon.

Les citoyens réclament plus de nature en ville : une demande renforcée par des agglomérations de plus en plus imposantes, souvent vécues comme oppressantes. Pour autant, ce désir de nature demeure assez convenu, beaucoup en appelant à des formes traditionnelles – du massif de fleurs aux pelouses dessinées.

Le rapport aux écosystèmes reste encore timide et frileux. Si, sur le castor, le consensus est facile, quel élu expliquera que le rat et le cafard jouent un rôle utile ? À trop vouloir s'en débarrasser – pour des raisons sérieuses d'ailleurs –, les citadins ont fini par en oublier leur nécessité dans l'ensemble « biodiversés » de la ville. Voilà le résultat de pratiques séculaires par lesquelles les hommes ont ordonné la nature autour d'eux, le paysage dit naturel servant plus à créer une ambiance et un décor qu'à favoriser l'existence d'autres êtres vivants. S'il n'est pas question de revenir à un état sauvage *ante*, le respect des écosystèmes et la préservation de la biodiversité nous demandent de renouveler notre regard et notre pensée.

C'est l'intention que nous développons dans ce deuxième numéro de la revue M3 et dans son dossier intitulé L'espace, la vie, la ville. Urbanistes, paysagistes et scientifiques du vivant exposent leurs points de vue, sortent des sentiers battus, interrogent sur l'idée que nous nous faisons de la nature en ville et sur ce qu'elle pourrait être. Où est le compromis entre nature et confort ? Quel est l'équilibre entre les espèces aimées et celles qui effraient ? Élèverons-nous bientôt en France des grillons vendus sur les marchés en circuits courts ? Seront-ils avec le ver de farine et le ver à soie les composantes d'un « microbétail » répondant aux besoins alimentaires des métropoles ?

Les exposés témoignent de la révolution copernicienne qui s'est opérée au cours des dernières années. Ils dessinent aussi les nouveaux chemins que les élus, avec les citoyens, devront emprunter demain.

Jean-Paul Bret



Crédit: Victoria Sosolic

SOMMAIRE

4	Contributeurs	49	Dossier : L'espace, la vie, la ville
6	Innovations	-	La nature aménagiste par Yves Chalas
10	Grand entretien	54	Quelle demande sociale ?
	Yves Crozet	-	Des citoyens en quête de nature en ville
-	Infrastructures : comment décider ?	-	par Emmanuel Boutefeu
		-	Laisser faire la nature par Frédéric Ségur
16	Controverse	58	L'espace révélé
-	Responsabilité sociale des entreprises : préoccupation ou alibi ?	-	Paysage, star de l'urbain ?
	par Étienne Rodin	-	Interview de Michel Desvigne
		-	Le paysage, combien ça coûte ?
		-	Interview d'Emmanuel Mony
22	Leçon de ville	61	La vie sauvage acceptable ou pas ?
-	Les espaces publics/privés de Berlin	-	La ville refuge de la biodiversité
	par Antoine Fleury	-	par Philippe Clergeau
		-	La ville autosuffisante grâce au microbetail
		-	Interview de Claire Lemarchand
		-	Biodiversité, l'humain est-il apte ?
		-	Interview de Victoria Sosolic
24	Décryptage	68	De la nature à la biodiversité ?
-	Télérelève : une plus-value pour l'utilisateur ?	-	Et si la biodiversité entrainait dans notre culture ?
	par Geoffroy Bing	-	par Ludovic Viévard
		-	Question de cohabitation par André Micoud
28	Face à face	72	Recherches urbaines
-	Le rôle de l'artiste dans les politiques publiques	-	Effets de participation, la démocratie à l'étude
	Pascal Lebrun-Cordier/Paul Ardenne	-	par Jean-Michel Fourniau
32	Espaces publics en mouvement	78	Construire l'action publique
-	Une ville in/hospitalière : l'urbanité des fragiles	-	L'espace public en interaction
	par Pascale Pichon	-	par Lorenza Mondada
36	L'art de mendier par Chris Olivier	82	La nécessité de la posture plurielle
39	Le sans-abrisme, objet de recherche exposé	-	par l'équipe du Kaléido'Scop
	Interview de Marie-Haude Caraës	83	Dans la fabrique du débat par Denis Bernadet
	et Claire Lemarchand	84	La 27^e région, « pirate bienveillant »
		-	des politiques publiques par Stéphane Vincent
41	Portfolio	90	Un œil sur la prospective
-	Du bruit dans les yeux par Jean-Jacques Bernard	96	Abonnements

CONTRIBUTEURS

Jean-Jacques Bernard
 Denis Bernardet
 Geoffroy Bing
 Emmanuel Boutefeu
 Sylvie Boutaudou
 CerPhi
 Boris Chabanel
 Philippe Clergeau
 Yves Chalas
 Essi
 Antoine Fleury
 Pierre-Alain Four
 Jean-Michel Fourniau
 Kaleido'Scop
 Sylvie Mauris-Demourioux
 Lorenza Mondada
 Panix
 Pascale Pichon
 Aude Ristat
 Étienne Rodin
 Frédéric Ségur
 Trafik
 Anne Claire Vallet
 Ludovic Viévard
 Stéphane Vincent



Jean-Jacques Bernard
 Photographe chroniqueur, il a été consultant en agences de communication, puis chargé de mécénat dans le secteur humanitaire. Depuis 2010, il se consacre à l'image. Ses travaux de street-photography font l'objet de publications et sont exposés dans plusieurs galeries.



Denis Bernardet
 Consultant au sein du collectif ArchipelS. Ancien journaliste de l'audiovisuel, son engagement associatif au sein des Ateliers de la citoyenneté lui a ouvert la voie de la conception et de l'animation de formes sensibles de débat public.



Geoffroy Bing
 Consultant au cabinet d'études Nova7, il est spécialisé dans les études de prospective territoriale et de marketing des services publics et intervient auprès des collectivités territoriales et des délégataires de services publics. Il est membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon.



Emmanuel Boutefeu
 Biologiste de formation, il est ingénieur d'études au département Environnement et Systèmes d'information auprès du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CerTu).



Sylvie Boutaudou
 Journaliste spécialisée en vulgarisation scientifique, elle met aussi ses compétences au service de productions écrites dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'économie solidaire pour l'agence éditoriale In medias res.



Centre d'étude et de recherche sur la Philanthropie (CerPhi)
 Le CerPhi étudie toutes les formes de don et de solidarité, au moyen d'études et de sondages d'opinion réalisés pour les acteurs du secteur. Chris Olivier y est directrice et Hadrien Riffaut consultant.



Boris Chabanel
 Géographe et consultant au sein du cabinet d'études Nova7. Ses travaux portent sur la servicialisation de l'économie et ses implications territoriales, et les relations collectivité/opérateurs privés dans la fabrique de la ville. Il pilote depuis 2009 la réalisation du feuilleton des 40 ans du Grand Lyon.



Yves Chalas
 Sociologue et urbaniste, il est professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble de l'université Pierre Mendès France et chercheur à l'UMR PACTE CNRS (politiques publiques, action politique, territoires). Il est notamment l'auteur de *L'imaginaire aménageur en mutation*.



Philippe Clergeau
 Professeur en écologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Ses recherches en écologie urbaine sont ciblées sur les constructions des biodiversités urbaines. Il est l'auteur d'ouvrages sur l'avifaune et sa gestion ainsi que sur l'écologie urbaine.



Antoine Fleury
 Chercheur au CNRS depuis 2009, il travaille au laboratoire Géographie-cités à Paris. Ses principales recherches portent sur les espaces publics dans les politiques urbaines.



Pierre-Alain Four
 Ce spécialiste de l'analyse des politiques publiques culturelles a rédigé une thèse de science politique sur les Fonds régionaux d'art contemporain. Il est membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon.



Jean-Michel Fourniau
 Sociologue, il est directeur de recherche au département Économie et Sociologie des transports de l'Institut français des sciences et des technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR-DEST). En 2009, il a créé le Groupement d'intérêt scientifique Participation du public, décision, démocratie participative, dont il est le directeur.



Kaleido'Scop
 Cette coopérative de compétences accompagne des démarches participatives et dynamiques en développant des méthodes et des outils de diagnostic, d'analyse et de pédagogie. L'équipe est composée de Clément Dupuis, Sylvain Abrial, Yann Crespel (consultants-formateurs), Paul Hallé, Loïc Etiembre (sociologues praticiens), Marion Kissous, Nathalie Brenac (statisticiennes) et Myriam Poitau (chargée de projet).



Sylvie Mauris-Demourioux
 Diplômée en finances publiques-fiscalité et en langues, elle collabore au réseau de veille prospective du Grand Lyon. Ses travaux questionnent les relations sciences et société et s'attachent à une mise en perspective internationale des sujets abordés.



Lorenza Mondada
 Professeur à l'université Lyon 2 et chercheur au laboratoire ICAR (CNRS, Lyon) pendant 10 ans, elle enseigne ensuite à l'université de Bâle (Suisse). Ses travaux portent sur les interactions sociales et visent une description systématique des ressources multimodales par lesquelles les lecteurs sociaux organisent et coordonnent leur action conjointe.



Pascale Pichon
 Docteure en sociologie, elle est maître de conférences HDR à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne. Ses recherches portent sur le phénomène du sans-abrisme à l'articulation de la question sociale et de la question urbaine, et plus largement sur les formes de l'urbanité contemporaine.



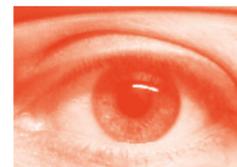
Aude Ristat
 Journaliste et titulaire d'une maîtrise de philosophie. Ancienne consultante dans une agence de communication, elle a accompagné des institutions publiques, locales et nationales, dans leurs projets d'édition et de communication sur le développement durable. Elle est aujourd'hui rédactrice pour l'agence éditoriale In medias res.



Étienne Rodin
 Docteur en sociologie, il est recruté à l'issue de ses études par une société de conseil et arpente le monde des organisations publiques et privées. Consultant, il est spécialisé sur l'évaluation des conditions de travail, l'emploi de personnes handicapées et la gestion de la diversité.



Frédéric Ségur
 Il est responsable de l'unité Arbres et Paysage, rattachée à la direction de la Voirie du Grand Lyon.



Trafik
 Bureau de développement graphique et multimédia lyonnais. Ses réalisations s'inscrivent dans les champs culturels, institutionnels et industriels, sous la forme de documents imprimés, d'écrans, de projections et d'installations.



Anne Claire Vallet
 Architecte, elle prépare une thèse en anthropologie à l'EHESS sur les interstices urbains en friche en Île-de-France. Elle fait partie du laboratoire Architecture Anthropologie à Paris.



Ludovic Viévard
 Docteur en philosophie et membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon, il travaille sur les questions de société et les changements de paradigmes induits par les sciences, les techniques et les nouvelles technologies.



Stéphane Vincent
 Il est le fondateur et délégué général du programme de recherche-action la 27^e Région. Il est l'auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrages dont *Design des politiques publiques*, d'articles et intervient dans des séminaires.

Illustrateurs



Essi
 Issue de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, Esther Berelowitzsch, de son nom d'artiste Essi, travaille pour la presse, notamment sur des thématiques social, santé, culture, politique.

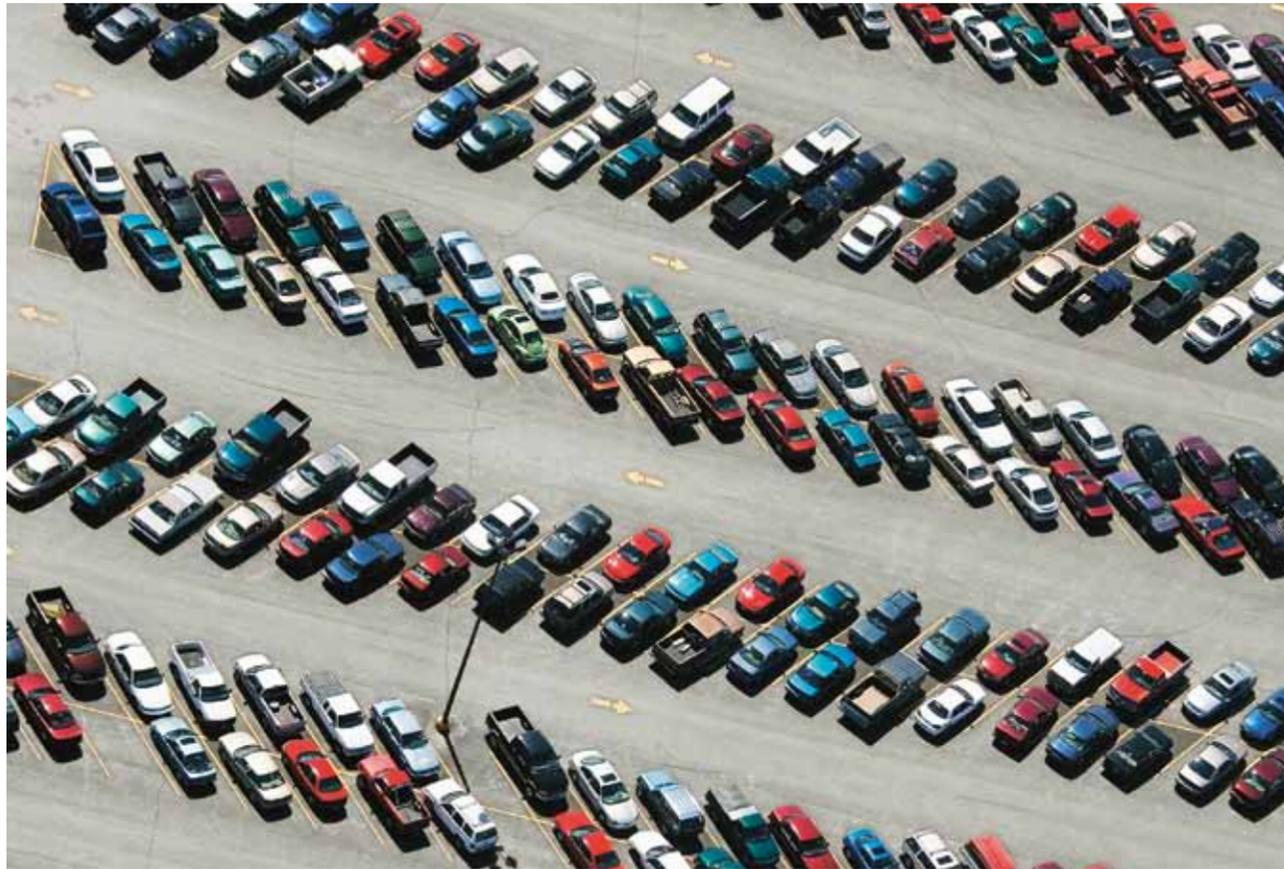


Panix
 De son vrai nom Pierre Pernix. Il a été formé à l'école des Beaux-Arts d'Avignon. Illustrateur et webdesigner indépendant. Il dessine essentiellement à destination du web, mais intervient également sur des supports de communication (festival Ville et Cinéma, scène musicale alternative, etc.).

Veilleurs

La direction de la prospective et du dialogue public s'appuie sur un réseau de veille pluridisciplinaire. Ce réseau participe à la réalisation de la revue.

Voici leurs noms :
 Stéphane Autran, Aurélien Boutaud, Corinne Hooge, Julien Casals, Marianne Chouteau, Brice Dury, Catherine Foret, Delphine Garampon, Émilie Hooge, Caroline Januel, Anne-Caroline Jambaud, Lionel Obadia, Catherine Panassier, Cédric Polère, Valérie Pugin, Patrick Rozenblatt, Florent Villard, Maureen Waters et Grégory Lee.

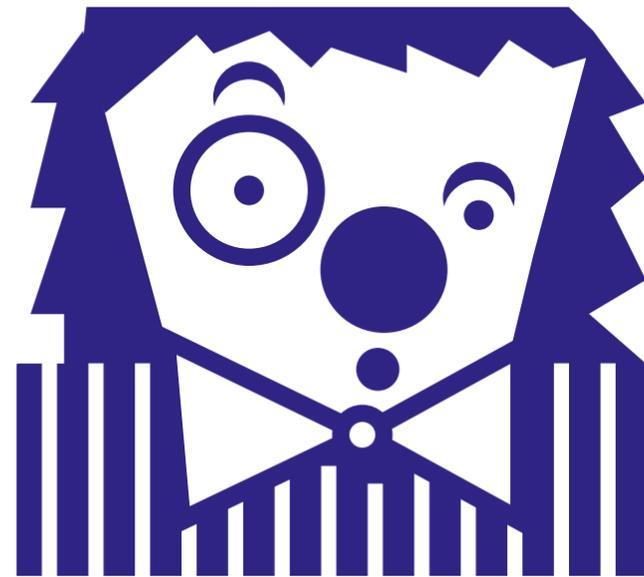


PLACES DE PARKING À TROQUER¹

Téléchargeable sur smartphone, l'application « Share my Spot » (partagez ma place) permet d'optimiser l'occupation de l'espace public et de limiter les kilomètres inutiles en facilitant le partage d'information sur les places de parking disponibles. Le système s'appuie sur un principe de troc. Celui qui s'apprête à quitter sa place le fait savoir quelques minutes avant son départ pour la mettre à disposition de la communauté d'automobilistes. Une monnaie virtuelle (les noisettes) règle les transactions. L'utilisateur qui cède sa place reçoit 300 noisettes (1 noisette = 1 centime d'euros), celui qui la prend paie 350 noisettes, la différence revient aux concepteurs du service. Le service compte 4 848 utilisateurs sur l'Île-de-France.
<http://sharemyspot.com>

GRAISSE ANIMALE POUR BIODIESEL²

Transformer 110 kg d'huile de graisse de porc en 100 litres de biodiesel. C'est possible grâce à une machine créée par la société française Olva Technologies spécialisée dans la valorisation énergétique des déchets organiques gras en biodiesel. Machine compacte, simple d'utilisation, elle est facilement adoptable, même pour les petites structures. Et permet de concilier valorisation des déchets et production d'un carburant écologique. Le constructeur présente un coût au litre de 24 centimes d'euro. Pour le moment la législation n'autorise pas d'utilisation de ce biodiesel hors de son périmètre de production. www.olva.fr



DES CLOWNS QUI APAISENT LA CIRCULATION³

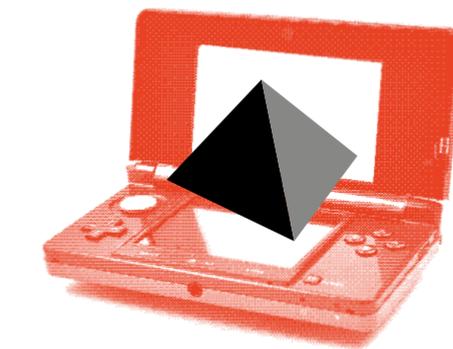
L'idée ne manque pas de piquant. La capitale du Venezuela (Caracas) a recruté 120 mimes (déguisés en clowns) et les a envoyés en mission au cœur de la ville. En complément des agents de police traditionnels, leur rôle est de déployer l'humour pour apaiser les conducteurs échauffés par l'engorgement urbain. Une façon d'allier les modes de gestion de circulation traditionnels (la police) à des moyens moins conventionnels. Solution gadget ou début de solution durable pour modifier les comportements ?
www.innovcity.fr

MOBILITÉ POLYMORPHE⁴

Mu by Peugeot est l'offre de mobilité proposée à la location par le constructeur automobile. Le principe est de permettre aux utilisateurs, grâce à un compte rechargeable en unités, de louer des véhicules aussi divers que voiture, scooter, vélo, utilitaire ainsi que des accessoires et kits de déménagement. Le service vise à répondre aux exigences environnementales de réduction d'usage de la voiture individuelle tout en prenant en compte des besoins spécifiques de mobilité. Surtout, il témoigne d'une évolution culturelle en ne positionnant plus la voiture comme élément central de la chaîne de mobilité.
www.mu.peugeot.fr

VISITEURS, N'OUBLIEZ PAS VOTRE CONSOLE!⁵

Ranger les audioguides et autres guides imprimés au rayon de l'obsolescence en rendant la culture ludique et le jeu culturel. Sur la voie ouverte par les dispositifs permettant les visites virtuelles et les applications téléchargeables, Nintendo va plus loin avec son guide multimédia en 3D du Louvre. Le musée parisien s'est associé avec le concepteur pour mettre à disposition du public une visite originale permise grâce à l'utilisation de la console 3 DS. Des centaines de commentaires sur les œuvres en huit langues dont la langue des signes sont ainsi accessibles tout comme une utilisation ludique de la 3D. S'inscrivant dans une démarche de mécénat, Nintendo a fourni 5 000 consoles.





TRAM FRET, LES CONDITIONS DU SUCCÈS⁶

Zurich, Dresde, Vienne et Amsterdam ont été pionnières en la matière. Solution à mi-chemin entre le train et le camion, le tram fret pourrait être un moyen pérenne et efficace de gérer le transport urbain de marchandises. Zurich l'utilise pour déplacer les déchets encombrants, Dresde pour la livraison des pièces détachées de Volkswagen. Paris expérimente la méthode depuis 2011. Si les avantages du tram fret sont réels en réduisant la présence des camions en centre-ville, le mettre en œuvre est très coûteux. Et tous les projets ne sont pas couronnés de succès à l'image du CargoCity d'Amsterdam. L'Atelier parisien d'urbanisme a publié une étude visant à présenter la faisabilité des projets de tram fret en s'appuyant sur l'exemple parisien. www.apur.org

6

L'ÉCOCONCEPTION PAR LE CYCLE DE VIE

Cradle to Cradle® est une certification internationale depuis 2002. À son origine, un chimiste et un architecte, Braungart et McDonough. Leur credo? Que tous les produits soient biodégradables ou recyclables à l'infini dans un cycle de vie ininterrompu. Une démarche qui invite les industriels à revoir leurs processus de fabrication en limitant l'utilisation des ressources naturelles et en portant un nouveau regard sur la transformation et la valorisation des déchets. 1 000 produits sont certifiés C2C dans le monde. Le bureau français de l'Environmental Protection Encouragement Agency (EPEA), société spécialisée dans la méthodologie Cradle to Cradle®, a ouvert en juin 2011. La démarche, coûteuse pour les fabricants, devra nécessairement s'appuyer sur l'implication des consommateurs pour se développer. www.epeaparis.fr

Vous avez repéré une innovation sociétale susceptible de modifier l'espace public et les pratiques urbaines?

Merci de nous envoyer l'info par mail: vanessa.cornier@agenceinmediasres.fr



LE WEB CONTRE L'ILLETTRISME

Websourd.org va changer de visage. Le site internet dédié au public malentendant souhaite améliorer son ergonomie et enrichir ses contenus traduits en langue des signes (actualités, brèves AFP, services pratiques, dossiers...). L'ambition est de renforcer la démarche qui a conduit à la création du site en 2004: lutter contre l'exclusion sociale des malentendants liée à l'illettrisme et offrir une réponse au manque d'accessibilité des services et des équipements publics. La surdité concerne cinq millions de personnes en France. Près de 80 % de cette population est touchée par l'illettrisme et 50 % de ceux-ci sont exclus du monde du travail. Un questionnaire est en ligne sur www.websourd.org

8



Credits: Maartenfle / David Rakowski / DR

MOBILITÉ DURABLE: MUNICH EXPÉRIMENTE L'OFFRE GLOBALE⁷

Des services toujours plus variés permettent d'encourager la mobilité durable. Les objectifs du « 3X20 » imposent toutefois d'aller plus loin. La proposition d'une offre globale d'accès à la totalité des services de transports est une piste d'évolution de la mobilité durable. LUNAR Europe, Green city et l'Université de Wuppertal se sont lancés à Munich dans l'expérimentation MO. Le dispositif vise à articuler l'autopartage, la location de vélo et l'offre de transports en commun. Chaque trajet « durable » est récompensé par des miles, que l'utilisateur peut réutiliser en bus, en métro ou en voiture... Si le projet se concrétise et se pérennise, il pourra devenir une référence de modèle économique et de dialogue public/privé sur la thématique du transport. www.mo-bility.com



7

ÇA TWITTE EN VILLE⁸

Grâce aux « girouettes », panneaux rotatifs à 360°, des messages Twitter peuvent désormais être diffusés sur de la signalétique urbaine. L'intérêt du dispositif est que les messages ne sont pas piochés de manière aléatoire mais sont thématiques. Un logiciel connecté par une borne wifi récupère sur le réseau social des informations en fonction de mots clés prédéfinis et les géolocalise. Le dispositif a été rendu public lors de la Biennale d'art contemporain de Lyon. <http://figirouette.fr>

CAPTER L'ESPACE PUBLIC

Des capteurs qui « dénoncent » les stationnements gênants. Le prototype existe, créé par Orange Labs dans le cadre de son projet collaboratif SensCity, labellisé Minalogic, dédié aux technologies

de l'information et de la communication pour le Machine-To-Machine (M2M) pour les collectivités. Il est expérimenté à Meylan en Isère. Huit capteurs installés sous une place indiquent à la police municipale via une plateforme web les stationnements effectués hors des emplacements autorisés. Ce type de surveillance en temps réel de l'espace public a tendance

à séduire de plus en plus de collectivités. Les contraintes de gestion des infrastructures afférentes nécessitent toutefois une réflexion globale, et en amont, sur le développement des dispositifs M2M. En jeu, leur efficacité à long terme. www.senscity-grenoble.com



INFRASTRUCTURES : COMMENT DÉCIDER ?

Yves Crozet, est professeur à l'université Lyon 2, membre du laboratoire d'économie des transports, unité mixte de recherche du CNRS, de Lyon 2 et de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE). Spécialiste d'économie publique, notamment d'économie des transports.

Propos recueillis par **Boris Chabanel,** membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon.

Une version complète de l'entretien est disponible sur www.m3-mag.com/hz/p11

Les Trente Glorieuses ont diffusé l'idée que le développement des infrastructures de transports, en particulier routières, était un levier majeur du progrès économique et social. Il revenait donc aux pouvoirs publics de favoriser cette corne d'abondance. Il fallait mailler le territoire, construire des autoroutes, des périphériques, des lignes de TGV... « Aucun territoire français ne doit être à plus de 20 minutes d'une autoroute », disait encore le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua dans les années 1990. Ainsi pour évaluer la pertinence d'une infrastructure, les décideurs publics ont pris l'habitude de s'appuyer sur la diminution des coûts de déplacement. Ce calcul économique tenait fortement compte du critère de temps, et donc de vitesse, auquel on avait donné une valeur monétaire. Dans cette logique, plus la vitesse augmentait, plus le calcul économique était favorable et plus il apparaissait nécessaire de lancer de nouvelles infrastructures. De nombreux chercheurs ont émis des réserves sur ce raisonnement dans les années 1980, mais ils étaient peu entendus en France. Beaucoup observaient grâce à leurs outils d'analyse spatiale que l'augmentation de la vitesse avait un effet potentiellement dévastateur que l'on appelle aujourd'hui « étalement urbain » ou « mitage territorial ». Maintenant que les effets négatifs de l'étalement urbain sont avérés, le moment est probablement venu de changer de logique et de précipiter une révolution dans la décision publique. **Yves Crozet** s'y emploie.

M3 : La décision publique en matière de projet d'infrastructure est-elle en train de changer sous l'influence du Grenelle de l'environnement ?

Une première chose a changé avec le Grenelle, c'est le jeu d'acteurs. Dans n'importe quel projet d'infrastructure vous aviez traditionnellement trois types d'acteurs en présence : les élus, les administrations financières garantes du calcul économique et des financements publics et les riverains qui ont développé progressivement un discours d'opposition de nature écologiste. Or le Grenelle a consacré la montée en puissance des ONG écologistes sur la scène du débat public et a révélé une nouvelle convergence d'intérêts entre ces dernières et les administrations financières comme Bercy ou le ministère de l'Équipement qui sont en train de changer de point de vue sur les nouveaux projets d'infrastructures. Finalement est-on obligé de faire tous ces projets ? Sont-ils vraiment utiles ? Ne pourrait-on pas faire des choses plus économiques ? On assiste à un phénomène observé à la fin des années 1990 en Angleterre, c'est-à-dire une alliance de fait entre les associations environnementalistes et les financeurs publics pour limiter les projets d'infrastructures. J'ajouterais un autre élément inspirant ce changement de posture des financeurs. Il s'agit de la raréfaction en France des nouveaux projets d'infrastructures rentables, c'est-à-dire offrant des gains de temps suffisamment significatifs et pouvant concerner des flux de déplacements suffisamment massifs. Cela est mis très clairement en évidence par un audit des projets d'infrastructures réalisé en 2003 par le Conseil général des ponts et chaussées et l'Inspection générale des finances. Ce document sera très mal accueilli par les élus.

Les lois du Grenelle peuvent-elles faire évoluer les esprits ?

Le Grenelle de l'environnement fixe un objectif de réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre dans les transports en 2020. Cet objectif a permis d'acter l'idée que les projets routiers et autoroutiers doivent désormais être limités au strict minimum, c'est-à-dire au traitement des points de congestion, des problèmes de sécurité ou des besoins d'intérêt local. Est affirmée également l'idée que l'on doit privilégier le développement des transports en commun et des modes doux.

Comment s'assurer que ces objectifs seront effectivement respectés ?

Cela demande une nouvelle approche de l'opportunité des projets d'infrastructures, qu'ils soient

routiers ou non. Après l'adoption des lois du Grenelle, de nouvelles méthodes d'évaluation de l'intérêt pour la collectivité des projets d'infrastructures sont en cours d'élaboration. En tant que président du comité scientifique chargé de traduire en circulaires d'application ces nouveaux objectifs, je peux en présenter les grands principes. Une première évolution majeure réside dans le fait que le maître d'ouvrage d'un projet d'infrastructure doit désormais faire la démonstration qu'il n'y a pas d'alternative au projet considéré. Autrement dit, le maître d'ouvrage doit rechercher des options alternatives et évaluer leur pertinence respective au regard de la situation de référence. Plus précisément, le raisonnement devient le suivant. L'option prioritaire consiste à rechercher une optimisation des infrastructures existantes tous modes confondus, par exemple en facilitant le report modal vers les transports en commun. À défaut, il faut rechercher une amélioration des infrastructures existantes en privilégiant les modes alternatifs à la route, par exemple en renforçant le cadencement d'une ligne TER. Enfin, la seconde alternative consiste à créer une nouvelle infrastructure en évitant une nouvelle fois le recours à la route. Ainsi, on inverse désormais la charge de la preuve ! Il appartient à chaque porteur de projet, et notamment de projet autoroutier, de montrer que les trois options précédentes ne sont pas pertinentes. D'une certaine manière, cette approche part d'un a priori négatif dans la mesure où elle considère que toute nouvelle infrastructure présente des externalités négatives comme les effets de coupures, le bruit, le bilan carbone de sa construction, sans parler de son coût. Il s'agit bien de faire la démonstration rigoureuse que la nouvelle infrastructure contribue vraiment aux objectifs qu'elle entend poursuivre.

Ces options alternatives sont-elles toujours évaluées sous l'angle du calcul économique ?

Une autre évolution cruciale introduite par les circulaires post Grenelle renvoie effectivement à la prise en compte de nouveaux critères d'évaluation à côté du seul calcul économique. Nous nous inspirons ici du modèle anglais NATA (New Approach to Appraisal) mis au point à la fin des années 1990. L'idée développée par la NATA consiste à mettre au point une analyse multicritère non agrégée des projets d'infrastructure. Ces critères prennent en compte les trois piliers du développement durable – l'environnement, le social et l'économie – au travers de données qui ne seront pas nécessairement monétarisées et plus seulement quantitatives, mais également qualitatives. L'enjeu consiste à éclairer

la décision publique de façon beaucoup plus complète que par le passé. Des questions aussi diverses que la santé, la biodiversité, les paysages, la ségrégation sociale, et bien d'autres seront ainsi intégrées à l'évaluation de l'opportunité d'un projet d'infrastructure. De plus, l'évaluation reposera désormais sur un principe de non agrégation des différentes dimensions prises en compte. C'en est fini du taux de rentabilité résumant l'opportunité du projet !

Comment évolue le rôle des décideurs politiques dans le cadre de ces nouvelles règles du jeu ?

Il revient aux élus de faire la pondération entre les différents éléments positifs et négatifs qui leur sont présentés afin de décider si l'on réalise l'infrastructure ou non. Cela va les conduire à être beaucoup plus précis sur les raisons qui les amènent à se focaliser sur telle ou telle dimension positive ou négative du projet.

Ces nouveaux principes d'évaluation de l'opportunité des projets d'infrastructures peuvent-ils transformer la vision que l'on a des projets routiers et des projets de transport en commun ?

On peut le penser dans la mesure où le calcul économique avait jusqu'à présent pour effet de pénaliser les projets de transport en commun au motif qu'ils n'offrent pas de gains de temps. En d'autres termes, avec le calcul économique, la collectivité rencontre de grandes difficultés pour démontrer l'opportunité de projet de transport en commun. Par exemple, la création d'une nouvelle gare sur une ligne TER a pour effet de ralentir le trajet de ceux qui ne s'arrêtent pas dans cette gare. De ce point de vue, le projet n'a aucune utilité économique alors que l'on peut avoir la conviction que ce projet peut être intéressant sur le plan environnemental ou social. C'est exactement la situation du projet de la station Évangile au nord de Paris. En élargissant l'éventail des critères pris en compte, on comprend que les avantages des transports en commun sur la route sont susceptibles d'apparaître plus clairement. A contrario, des projets routiers qui pouvaient sembler jusqu'à présent pertinents sur le plan du calcul économique pourront se voir contestés en raison de leur impact négatif sur les autres critères. Les nouveaux principes d'évaluation visent clairement à favoriser les projets favorables à un resserrement de la ville au détriment des projets de nature inverse.

L'impact de ce changement de mode d'évaluation des projets d'infrastructures est-il déjà visible à travers le pays ?

Oui, je pense en particulier au projet grenoblois de création d'un contournement Nord en tunnel. Le projet est bien ficelé, très fortement porté politiquement, mais il a reçu un avis défavorable de la commission d'enquête. Les élus ont argumenté sur les gains de temps et la baisse des congestions offerts par le projet. Or, les modèles d'analyse appliqués au projet démontraient en parallèle une

Les projets routiers et autoroutiers doivent désormais être limités au strict minimum, c'est-à-dire au traitement des points de congestion, des problèmes de sécurité ou des besoins d'intérêt local.

Qu'est-ce que cela change dans la conduite du débat public ?

Les nouveaux principes d'évaluation constituent un changement profond dans la manière de porter et de justifier un projet. Le porteur de projet est en état d'accusation ! Il ne peut plus afficher une posture de victime face aux méchants opposants... Alors que la préférence collective est désormais le statu quo, il revient au porteur de projet de démontrer qu'il défend l'option la plus pertinente et que celle-ci répond vraiment aux objectifs affichés. La démarche va devenir plus difficile. D'abord parce qu'aucun projet ne peut être bon sur tous les indicateurs et qu'en multipliant les indicateurs pris en compte, on multiplie les bonnes raisons de ne pas réaliser le projet. On retrouve ici l'alliance objective entre les écologistes et les financiers publics pour renforcer les garde-fous face aux nouveaux projets d'infrastructures. Ensuite, les mauvais résultats sur certains indicateurs ne pourront être masqués et couverts par les indicateurs positifs comme dans le calcul économique qui agrège tout dans un résultat unique. Désormais, un projet peut être annoncé comme rentable sur le plan du calcul économique, mais présenter également un impact négatif significatif en matière de congestion, d'étalement urbain, etc.

augmentation de la congestion du trafic, qui plus est dans des secteurs comprenant des habitations et un centre hospitalier universitaire. Le rapport de la commission d'enquête précise par ailleurs que, contrairement à ce qu'affiche le maître d'ouvrage, le projet ne règle pas les principaux points de congestion, n'apporte pas de réponse convaincante

Ma conviction est que les marges de manoeuvre ne se situent pas dans les transports en commun, mais dans la voiture! Aujourd'hui, il y a davantage de places libres dans les voitures que dans les trains.

à l'objectif prioritaire de réduction de la pollution de l'air et génère de forts impacts sur l'environnement des riverains. Enfin, le rapport indique que les émissions de gaz à effet de serre induites par la construction de la rocade seraient compensées au-delà d'une période de fonctionnement de trente ans. L'exemple grenoblois illustre bien une situation qui a vocation, avec la nouvelle circulaire, à devenir le cas général: les affirmations des porteurs de projet sont mises sur le gril, avec le risque d'être démenties par les études. Ce projet montre qu'aujourd'hui porter une nouvelle infrastructure ne consiste pas seulement à rassembler des financements, cela implique également de réfléchir aux raisons qui pourraient justifier sa non-réalisation.

Ne va-t-il pas devenir de plus en plus risqué politiquement de porter des projets d'infrastructures?

On est en train de basculer. Les élus ont bien vu la montée des oppositions à un certain nombre de projets routiers. Ils prennent conscience qu'ils ont aussi la responsabilité de protéger les habitants des effets pervers de certains projets d'infrastructures. On voit maintenant des chambres de commerce devenir hostiles aux élus parce que ces derniers ne veulent plus porter les projets. Regardez l'ancien président du conseil général de la Loire, Pascal Clément. C'est l'exemple type de l' élu qui veut des infrastructures routières de plus en plus efficaces. Il a obtenu l'A89 et une 2 X 2 voies qui desservent sa circonscription puis il a été battu au premier tour aux élections du conseil général en 2008. Un certain nombre de personnes n'étaient manifes-

tement pas du même avis que lui sur le bien-fondé des infrastructures qu'il a promues. Aujourd'hui, seules les zones en déprise économique croient encore à la baguette magique de l'infrastructure! J'ajouterais que la crise est passée par là, avec les difficultés que l'on sait pour les finances publiques. Bon nombre des projets inscrits au Schéma national des infrastructures de transport (SNIT) seront remis en cause parce qu'ils ne pourront être financés. Plus largement, les nouvelles règles du jeu conduisent surtout les élus à s'assurer de façon rigoureuse que le projet qu'ils portent est bien « grenello-compatible ». Il ne s'agit plus seulement de faire du lobbying pour trouver des financements et convaincre les récalcitrants, il faut mettre en accord les paroles avec les données. Fondamentalement, je suis convaincu que, face aux incertitudes sur les préférences individuelles et collectives, le rôle du politique peut se résumer à faire un pari sur le futur: de quelles infrastructures souhaiterions-nous disposer dans dix ou vingt ans? Quelle est ma vision du sens de l'intérêt collectif à cet horizon?

Les décideurs publics sont-ils vraiment armés pour faire reculer la voiture en ville ou répondre tout simplement à une explosion du prix des carburants?

Les élus peuvent s'appuyer sur des travaux de prospective, ils connaissent les enjeux. En revanche, comment envisagent-ils les solutions? Regardez la situation des TER. Alors que les régions ont lourdement investi dans ce réseau, celui-ci est déjà saturé sur certaines lignes urbaines comme en région lyonnaise. Le réflexe pour les élus concernés est de chercher de nouvelles sources de financement pour renforcer les investissements. Pourtant on peut s'interroger sur la meilleure manière de répondre à une hausse brutale du prix du carburant. Ma conviction est que les marges de manoeuvre ne se situent pas dans les transports en commun, mais dans la voiture! Aujourd'hui, il y a davantage de places libres dans les voitures que dans les trains.

La voiture serait donc l'avenir de la mobilité urbaine?

Pour les déplacements entre la périphérie et le centre des aires urbaines, il est évident que le covoiturage offre davantage de possibilités que le train. Les lignes, les rames et les gares d'arrivées sont saturées! Sauf à engager des investissements colossaux dans l'infrastructure, notamment en secteur urbain dense, ou à faire circuler des bus à moitié vide en périphérie, il paraît bien difficile d'envisager un report modal massif de la voiture

Yves Crozet, a été nommé en 2008 à la tête de l'observatoire Énergie Environnement des transports (OEEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement. Il est également président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Il est administrateur de Réseau ferré de France (RFF), en tant que « personnalité qualifiée ».

Le calcul économique dans le processus de choix collectif des investissements de transport, d'Yves Crozet et Joël Maurice, éd. Economica, 2007.

Crédit: Jacques Leone, communauté urbaine de Lyon

vers les transports en commun. Si l'on doit réagir rapidement, la question du nombre de passagers dans les voitures particulières apparaît essentielle. Cette perspective suppose notamment de déréguler la profession des taxis en permettant à toute personne disposant d'un véhicule de prendre en charge un ou plusieurs passagers et de leur demander de contribuer aux coûts. Il s'agirait également de réserver une partie de la voirie au covoiturage. Imaginez l'impact si vous réservez une voie au covoiturage dans le tunnel sous Fourvière... En fait, les marges d'adaptation sont énormes sur la route, puisque l'infrastructure est déjà présente! Mais jusqu'à présent on a considéré que c'était un mode exclusivement individuel... Les élus doivent voir plus loin que leurs compétences en matière de transport en commun. Le collectif doit s'organiser sur la route en faisant du taxi un produit de grande consommation! Avec Internet, cela peut aller très vite.

Mais le risque n'est-il pas une plus grande congestion routière?

Effectivement, il y a un risque que la pollution locale augmente. Mais il faut garder à l'esprit que le trafic diminue dans les centres-villes et que les périphéries des agglomérations offrent encore une certaine souplesse dans les itinéraires. On observe une adaptation du trafic automobile au phénomène de resserrement de voirie. Face à la congestion, les personnes modifient leur parcours, leurs habitudes, leur mode de déplacement. Les grands travaux de voirie réalisés dans les agglomérations montrent bien ce phénomène d'adaptation.

Dans ce scénario où l'on construira peu d'infrastructures routières ou de transports en commun, que deviennent les habitants du périurbain qui ont besoin de se déplacer fréquemment vers l'agglomération centre?

Tous ceux qui font de longues distances quotidiennement vont avoir des problèmes croissants de congestion, de saturation et de coût. C'est pour cela qu'aux États-Unis on observe déjà une chute des prix du foncier dans les lotissements très éloignés des centres-villes et des pôles d'emplois. Les perdants du périurbain vont être obligés de s'adapter en faisant du covoiturage, en achetant des voitures plus petites, etc. Et ceux qui le pourront se rapprocheront de l'agglomération pour trouver un meilleur équilibre entre coût de déplacement et coût du logement. Les retraités aisés reviennent déjà habiter les centres. De toute façon, la pression va augmenter. Pendant de longues années, nous avons fonctionné avec un système où le coût de la mobilité pouvait être réduit, soit en temps grâce à la vitesse, soit financièrement grâce au subventionnement des transports collectifs. Cette époque est aujourd'hui révolue! Nous entrons dans une période où les deux termes du coût global de la mobilité vont augmenter significativement, le temps et l'argent. On peut faire l'hypothèse que ces deux éléments feront évoluer les comportements en faveur d'une ville plus resserrée, plus que les politiques foncières. Ce qui pose la question de la capacité des agglomérations à accueillir en leur sein les ménages de retour en ville.

•





RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES : PRÉOCCUPATION OU ALIBI ?

Étienne Rodin
est sociologue
et consultant, auteur
de *L'horreur managériale*,
éditions L'Échappée, 2011.

Face aux enjeux globaux du développement durable, les pouvoirs publics doivent pouvoir impliquer les entreprises tant leur activité agit sur les territoires, mais comment ? Une des voies est leur mobilisation volontaire via leur responsabilité sociale. Derrière ce concept récent et fédérateur, **Étienne Rodin** révèle la permanence de la rivalité politique entre libéralisme et interventionnisme.

L'importance de l'économie dans la vie tant matérielle que psychique des individus est rivée à celle du travail salarié. Dès la révolution industrielle, l'institutionnalisation du salariat fut un facteur décisif pour fidéliser la main d'œuvre dans les manufactures. Cet enrôlement fut une réussite tant le travail salarié apparaît aujourd'hui comme la forme typique de l'emploi durable ou précaire. Cependant les conditions de vie dans les manufac-

tures des XVIII^e et XIX^e siècles étaient loin d'être agréables pour ce nouveau salariat. Pour qu'elles deviennent vivables, un certain nombre de conditions furent réunies comme, outre l'amélioration des conditions de travail, l'octroi d'un temps de repos conséquent. Plus tard les congés payés permirent de bénéficier de loisirs toujours plus diversifiés et étendus, associés au dynamisme des Trente Glorieuses qui autorisa le déploiement de

95 %

des 250 plus grandes entreprises américaines et

60 %

des 100 plus grandes entreprises dans les pays industrialisés ont communiqué sur leur responsabilité sociale et environnementale en 2010. Ces chiffres étaient respectivement de 64 % et 41 % en 2005.

la société de consommation. La société du travail a enfanté la société des loisirs, la société des biens et des services. La société de consommation est une société de compensation. Elle fut dotée (via d'inévitables rapports de force entre patronat et salariat relayés sur le terrain politique) d'ingrédients compensatoires qui la rendent relativement confortable, dès lors que l'on a rejoint le courant dominant d'un mode de vie qui reste, à l'échelle du monde et de l'Histoire, minoritaire.

La distribution des salaires par les entreprises est à présent le moyen de répartir parmi la population une partie de la richesse générée par les activités productives marchandes. C'est dire que les entreprises, pourvoyeuses de revenus, sont des acteurs incontournables de la vie dans les sociétés développées. Elles représentent les organisations maîtresses de la société de croissance fondée sur le double impératif de produire et consommer. De ce fait, la part de responsabilité des entreprises dans la bonne marche de la société est grande. Il suffit de mesurer l'impact d'une fermeture de site industriel sur un territoire pour voir aussitôt s'assombrir les esprits des élus, des partenaires économiques et, bien entendu, des salariés concernés. La zone d'influence d'une entreprise dépasse ses murs.

L'entreprise à l'épreuve du soupçon

Depuis l'après-guerre jusque dans les années 1970, notre société n'a guère douté d'elle-même. Mais les évidences d'une croissance éternelle dont les bénéfiques seraient — grâce à l'action de l'État garant de la protection sociale et des entreprises chargées d'assurer des revenus réguliers à la population — redistribués dans la société ne vont plus d'elles-mêmes tant « la crise » est passée par là. Celle-ci persiste à troubler la fête, engendrant chômage de masse et déficits. En outre, l'image des entreprises se voit malmenée par des pratiques récurrentes contribuant à leur mauvaise réputation. Les médias se font régulièrement l'écho de groupes aux comptes flamboyants empressés de licencier, de firmes délocalisant pour s'implanter dans des pays où les droits de l'homme — et du salarié — ne comptent pas, ou bien détruisant sans vergogne leur environnement tout en l'exploitant. Le soupçon qui place l'entreprise comme l'ennemie potentielle du social essaime, d'autant plus que les enjeux du « développement durable » élargissent l'étendue du soupçon à l'environnement dans son ensemble. La fin des Trente Glorieuses inspire une évaluation contrastée de l'impact des entreprises sur la société. L'appât du profit entre dans une relation ambiguë avec le bien-vivre ; im-

modéré, il peut être considéré comme une force antisociale contraire au bien commun, dévoreuse d'écosystèmes.

De fait, l'entreprise et la société sont entrées dans une relation de dépendance conflictuelle. La défiance le dispute à la séduction. Pour l'entreprise, la société est une réserve de main d'œuvre mais

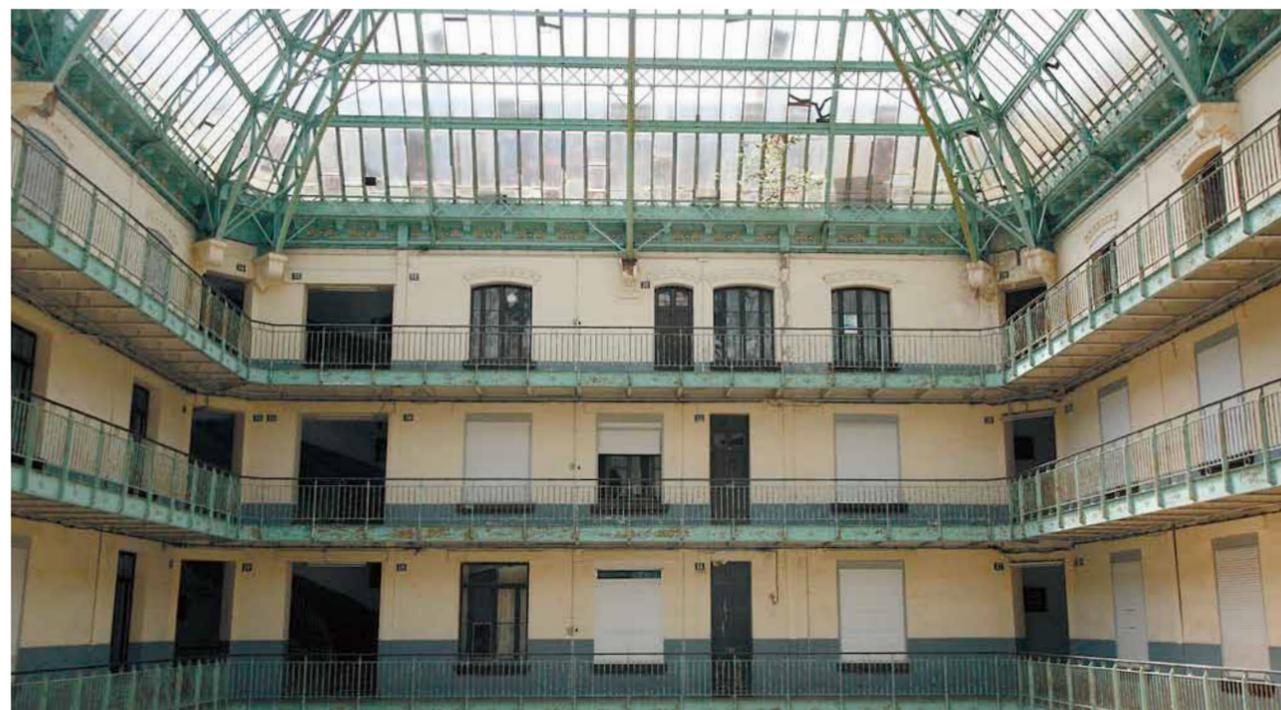
L'entreprise et la société sont entrées dans une relation de dépendance conflictuelle

c'est aussi, et surtout peut-être, une réserve de consommateurs dont il faut séduire les appétits pour mieux les satisfaire. Néanmoins les entreprises fournissent aussi des emplois, paient des impôts en fonction de leurs (bons) résultats, et donc contribuent à la richesse des nations, des territoires et des populations.

La société de croissance est de surcroît une société sur laquelle pèsent des menaces écologiques à propos desquelles le consensus ne fait que s'élargir, sinon au plan des remèdes, au moins sur celui du diagnostic. Ces menaces résultent d'un mode de vie qui est aussi un mode de développement issu de la révolution industrielle.

Un concept nouveau

C'est pour faire face à la poussée des contraintes — et aux dangers — que le concept de développement durable fut élaboré et largement diffusé dans les sociétés développées. À la fin des années 1990, la notion de « responsabilité sociale d'entreprise » (RSE) est venue donner le change à une société civile qui a pris progressivement conscience des enjeux sociaux et écologiques d'une mondialisation souvent brutale. Associations, ONG, syndicats, mouvements altermondialistes et pouvoirs publics ont massivement pointé du doigt le rôle des entreprises, plus précisément celui des firmes multinationales, et l'impact du business sur le devenir du monde : inégalités sociales, risques environnementaux, exclusion, changement climatique, risques sanitaires, mépris des droits de l'homme... La financiarisation de l'économie est régulièrement accusée d'agrandir l'écart entre capital et travail, entre effort et enrichissement, entre profit et partage, entre une poignée de nantis ultra fortunés et des populations en voie de précarisation croissante. Il serait toutefois inexact de réduire l'implication



→ Entre 1859 et 1883, Jean-Baptiste André Godin, industriel de l'Aisne, a fait construire, autour de ses fonderies et de sa manufacture, une cité ouvrière inédite : le familistère. L'objectif de ce patron visionnaire était de mettre l'architecture au service d'un projet social d'amélioration des conditions de vie des ouvriers. L'ensemble, qui a accueilli jusqu'à 2 000 personnes, comprenait logements, écoles, théâtre, écomat, jardin d'agrément ou encore buanderie-piscine.

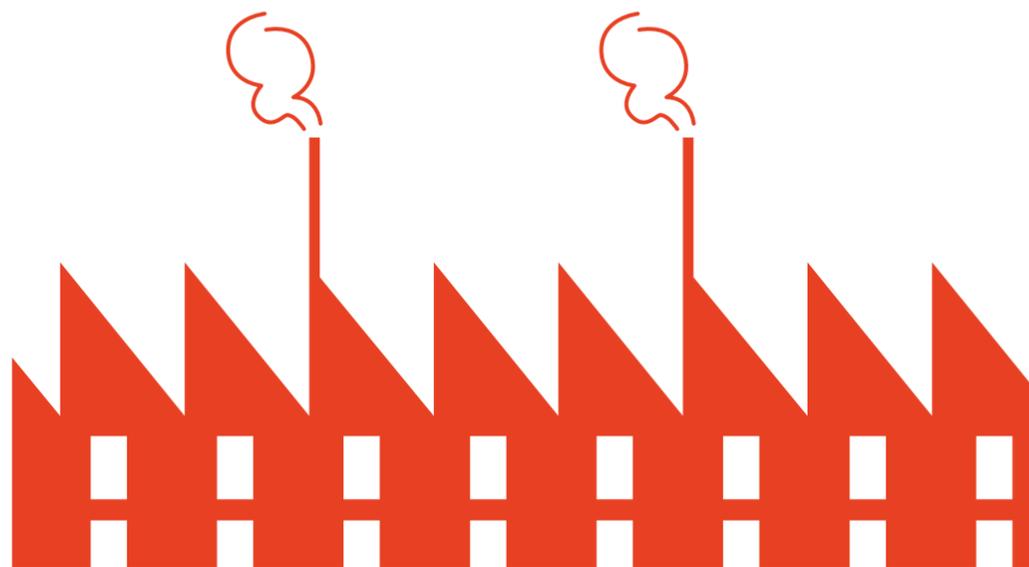
sociétale des entreprises à ces seules 20 dernières années. Rappelons pêle-mêle le paternalisme des premiers entrepreneurs considérant les besoins extra-professionnels de leurs employés ; le philanthropisme des capitalistes nord-américains les poussant à financer des œuvres de bienfaisance ; le mouvement coopératif souhaitant réduire l'écart entre dirigés et dirigeants dans un cadre démocratique ; le mouvement mutualiste associant solidarité et gestion mutualisée ; sans oublier l'économie sociale et solidaire cherchant à concilier activité économique et utilité sociale... Autant d'exemples illustrant cette volonté ancienne de « moraliser » l'économie et d'élargir la vocation des entreprises aux questions sociales et politiques. Les organisations entrepreneuriales peuvent se déclarer « militantes » en intégrant un volet social dans leurs pratiques, en évaluant leur impact sur la société et l'environnement pour tenter d'en corriger les errances, sans oublier malgré tout que leur loi suprême reste celle des recettes et des dépenses. Un doute émerge cependant. À travers la RSE les entreprises marquent une hésitation : faut-il gérer les nuisances ou les supprimer ?

La RSE, outil du consensus et de l'image

Contrairement au mouvement coopératif porteur d'une tradition encore, plus ou moins, contestataire, la RSE a ceci de particulier : démarche

proactive (comme diraient les managers), elle s'inscrit dans le contexte d'une mondialisation au sein de laquelle Margaret Thatcher affirmait : « There is no alternative ». Observée à l'écart de toute naïveté, la RSE apparaît comme une stratégie visant à désamorcer les contestations en intégrant dans les règles de gestion des entreprises des principes et des critères qui concernent des impacts et des acteurs extérieurs à leurs périmètres. Loin de lutter contre le système, l'argumentaire de la RSE est le fruit de la culture bureaucratique-managériale de l'évaluation (donc de la certification) et de la démonstration de performance. Souvent fondée sur l'adhésion volontaire, la RSE se traduit par des normes et des référentiels non juridiques de portée internationale dont la légitimité dépend d'un intense travail de communication associé à celui des agences de notation et des officines de conseil. Elle applique les remèdes que le système libéral s'autoadministre pour démontrer sa bonne foi symbolique tout en essayant de réguler ses pratiques. La RSE se révèle ainsi l'alibi, producteur de justifications et de consensus, qui permettra de conforter une légitimité malmenée par la course en avant de l'hypercapitalisme. En tant que stratégie, la RSE, observe Michel Capron, est soit « réactive » (lorsque l'entreprise est prise en défaut à l'occasion d'un évènement critique auquel elle répond pour redorer son blason), soit « proactive » (lorsqu'elle

Afnor organise et participe à l'élaboration des normes françaises, européennes et internationales. Principal groupe international de services, il s'articule autour de quatre grands domaines de compétences: la normalisation, la certification, l'édition spécialisée et la formation. (Source: www.afnor.org)



agit dans l'espoir d'obtenir un « avantage compétitif » qu'elle exploitera pour se distinguer sur le marché et renforcer symboliquement l'aura de sa marque). Les deux s'avèrent simultanément possibles.

Un patronat d'influence

Au-delà des enjeux de management interne, la RSE est une posture politique. Lorsqu'une entreprise se soucie de son impact à l'extérieur, auprès de ses « parties prenantes » et dans sa « sphère d'influence », elle en vient évidemment à se soucier de la société, du territoire et de sa population, terrains de l'action publique. Si la RSE s'érige théoriquement comme un garde-fou face aux méfaits du capitalisme, elle apparaît aussi dans ses effets, mais de manière plus subtile, comme un moyen pour les managers de conquérir des espaces qui leur étaient traditionnellement extérieurs.

En France, une figure emblématique de ce patronat d'influence est celle de Claude Bébear. Fondateur d'AXA, mais également de l'Institut du mécénat et de la solidarité – Entreprendre pour la Cité, et du think tank Institut Montaigne, l'ambition de ce patron est clairement d'inspirer une politique libérale « réformiste » visant à préserver le capitalisme de ses excès pour mieux le conserver. En 2004, à la demande de Jean-Pierre Raffarin alors Premier ministre, il fut à l'origine d'un rapport sur l'intégration des minorités visibles largement relayé dans les médias. La charte de la diversité en a découlé, recueillant plus de 3 000 signatures.

Or le discours de Claude Bébear n'est pas seulement significatif en raison de son audience, il l'est

aussi par son ambiguïté stratégique (versant privé) et politique (versant public).

Côté privé, la communication énoncée vise à provoquer une prise de conscience du milieu entrepreneurial sur ce qui est présenté comme un fait indubitable: le profit exige et suppose une société équilibrée et stable; le chaos social et environnemental n'est pas propice aux affaires. Il convient donc que les entreprises, à des fins autant correctives que préventives, intègrent dans leurs pratiques managériales cette dimension sociale. Non par altruisme mais pour leur intérêt bien compris.

Côté public, le discours, tel qu'il est inscrit au fronton internet de l'Institut Montaigne, affirme que le débat public en France est trop accaparé par l'administration et les partis politiques, et que manquent les voix de ce que Bébear appelle « la société civile ». Seulement voilà, la société civile selon Bébear, ce n'est pas « le peuple » mais l'entreprise et sa sphère d'influence, incluant des associations pour l'action sociale, et des partenaires commerciaux pour l'action économique.

À la recherche du bien commun. Mais lequel ?

S'occuper de RSE n'opère, philosophiquement, aucune rupture avec le modèle libéral. La rhétorique de la responsabilité le prolonge et le positionne stratégiquement face aux enjeux nouveaux, sociaux et écologiques, rouges, roses ou verts, dont il accouche. Elle cherche à convaincre l'opinion et provoquer le consensus en prônant l'aménagement d'un système virtuellement vertueux. Problèmes nouveaux, doctrine ancienne. La logique sous-ja-

COMPÉTITIVITÉ

Le centre d'analyse stratégique a organisé en février 2012 le colloque Responsabilité sociale et compétitivité: un nouveau modèle pour l'entreprise? Un temps d'échanges pour questionner un nouveau modèle d'entreprise aussi bien dans son fonctionnement interne que dans ses relations avec ses clients et fournisseurs. Également en débat: les relations entre performance économique et sociale et l'engagement des salariés. www.strategie.gouv.fr

cente n'est innovante en rien, en rien elle ne rompt avec le modèle. Elle en clame au contraire la vertu intrinsèque, dans une lignée intellectuelle proche de celle d'Adam Smith — qui n'était pas d'abord économiste puisqu'il enseignait la philosophie morale. En résumé: si nous voulons que le modèle économique perdure et que la société nous soit profitable, il nous faut faire preuve d'un minimum

Le profit exige et suppose une société équilibrée et stable; le chaos social et environnemental n'est pas propice aux affaires

de vertu morale envers autrui. Cette bienveillance n'est pas fondamentalement altruiste, elle est guidée par le désir qu'autrui contribue, plus ou moins directement et avec un brin de bonne volonté, à la satisfaction de nos intérêts. Alors la « main invisible » assurera la convergence des intérêts particuliers dans le sens de l'intérêt général. Il s'agit finalement de proclamer la « coïncidence des intérêts privés avec l'intérêt général ou la compatibilité des vices privés avec le bien public », selon la formule teintée d'ironie de l'anthropologue Gilbert Rist. L'argumentaire est vieux comme la conquête capitaliste de la planète. Nul besoin, donc, d'un Grand Régulateur volontariste; le Marché se suffit à lui-même, il s'autorégule. Cette réduction du rôle de l'État opérée par Adam Smith sera plus tard poussée à son comble par l'économiste ultralibéral Milton Friedman et ses compagnons de route libertariens: ils ne voient en l'État qu'un fauteur de troubles faussant le jeu économique et sociétal.

Une nouvelle concurrence

Au motif de leur RSE, les entreprises institutionnalisent leurs propres normes au nom du bien commun. Cette préoccupation de l'intérêt général, lorsqu'elle débouche sur des partenariats effectifs entre pouvoirs publics et privés, signifie que le pouvoir privé peut aussi devenir, le cas échéant, concurrent du pouvoir public. L'entreprise se hisse à la hauteur de l'État. « Les discours sur la RSE, soulignent Catherine Bodet et Thomas Lamarche, peuvent être lus comme autant de productions de légitimité visant à instituer un rôle social élargi pour la firme. Se déclarant responsables à l'égard de la société et des générations futures en dehors d'un cadre légal dûment validé et institué, les grandes

entreprises se situent dans le registre de la définition de ce qu'est l'intérêt général. »

L'enthousiasme devant le « capitalisme enchanté » de la RSE ne doit donc pas endormir la vigilance, si l'on admet encore les valeurs spécifiques — de justice sociale, rien de moins — jusqu'ici portées par l'État.

En ces temps d'économisme triomphant, la RSE représente un pas que fait l'entreprise dans le jardin de la puissance publique. Avec elle ou contre elle? Le pouvoir privé génère ses propres normes, et, à force de lobbying, peut, selon les circonstances, prétendre contrecarrer l'initiative publique en s'arrogeant certaines de ses prérogatives — soft law auto-institutionnalisées, pseudo contrainte non obligatoire contre hard law non dérogoire venue de l'État.

Demandons-nous alors si la RSE avance en cheval de Troie d'un hypercapitalisme qui verrait des financiers, des managers et leurs alliés politiques redéfinir le « bien commun » en fonction d'intérêts ambigus, ou si elle est le signe d'une prise de conscience génératrice d'avantages et de régulations socio-écologiques désintéressés, impartiaux et... durables. Un constat s'impose enfin: depuis 20 ans la RSE n'est parvenue ni à enrayer ni à réparer la casse sociale et les désordres environnementaux. Ses preuves ne sont pas faites et ses insuffisances politiques apparaissent, en revanche, criantes.

REGARDS CROISÉS

Le troisième rendez-vous des Matinales du développement durable organisé par la mission Agenda 21 du Grand Lyon en octobre 2010 était consacré à la responsabilité sociale des entreprises. La démarche compte de plus en plus d'émules, mais comment se concrétise-t-elle au quotidien? L'Appel, réseau des éco-entreprises de Rhône-Alpes, et HMF sont venus l'expliquer, et ont présenté les volets humains, environnementaux, sociaux et économiques de la RSE. Ce rendez-vous thématique s'est également appuyé sur l'article

La responsabilité sociale des entreprises d'Aurélien Boutaud disponible sur www.m3-mag.com/n2/p21

LES ESPACES PUBLICS/PRIVÉS DE BERLIN

Antoine Fleury est chargé de recherche au CNRS, rattaché à l'UMR Géographie-cités (CNRS, universités Paris 1 et Paris 7).

Depuis 1990 et le choix de Berlin comme capitale de l'Allemagne réunifiée, l'enjeu est de refaire de la ville une *Weltstadt* (ville mondiale). Dans cette perspective, une politique ambitieuse d'aménagement urbain est mise en œuvre par le Land, désormais le principal acteur en charge du développement de la ville, avec le soutien de l'État fédéral.

PIB par habitant (2010):
27 499 €
soit 10 % de moins que la moyenne fédérale

Taux de chômage (2010):
13,6 %
(moyenne fédérale: 7,7 %)

Endettement:
64,03 MM.€
(novembre 2011)

L'intervention du secteur privé dans la production urbaine a été un levier important du renouveau de Berlin au cours des années 1990. Ainsi, la construction du quartier de Potsdamer Platz a notamment été confiée à deux grands groupes, Daimler-Chrysler et Sony. Ce vaste complexe de bureaux, de logements et de commerces s'articule d'un côté autour d'une galerie commerçante, Arkaden, et de l'autre côté sur une place bordée de cinémas, de cafés et de restaurants (Sony Center), deux espaces privés par leur statut mais ouverts au public. Ils s'agit bien d'une privatisation de l'espace public dans la mesure où ce sont les propriétaires des lieux qui assurent la régulation et le contrôle par le biais de caméras de surveillance et de vigiles. Ces espaces publics sont de surcroît voués à la consommation et les autres usages en sont proscrits, au minimum sur le plan symbolique. Ainsi se trouve remise en cause l'accessibilité à tous d'espaces publics qui

s'inscrivent au cœur de centralités majeures dans l'espace métropolitain. Néanmoins, ces lieux ne constituent qu'une petite portion des espaces publics berlinois. Il faut par conséquent relativiser cette évolution, d'autant plus que les investissements publics ont été par ailleurs considérables. Une vaste politique d'aménagement ou de requalification de rues, de places et d'espaces verts a en effet été lancée à la fin des années 1990.

Subventions tous azimuts

La diminution progressive des subventions fédérales, alors même que la reconversion économique de la ville se faisait attendre, a conduit à un fort endettement du Land. Dans les années 2000, ses dépenses ont été fortement réduites, en termes de fonctionnement comme d'investissement. Pour sa politique d'aménagement urbain, le Land s'est donc engagé dans la recherche de subventions

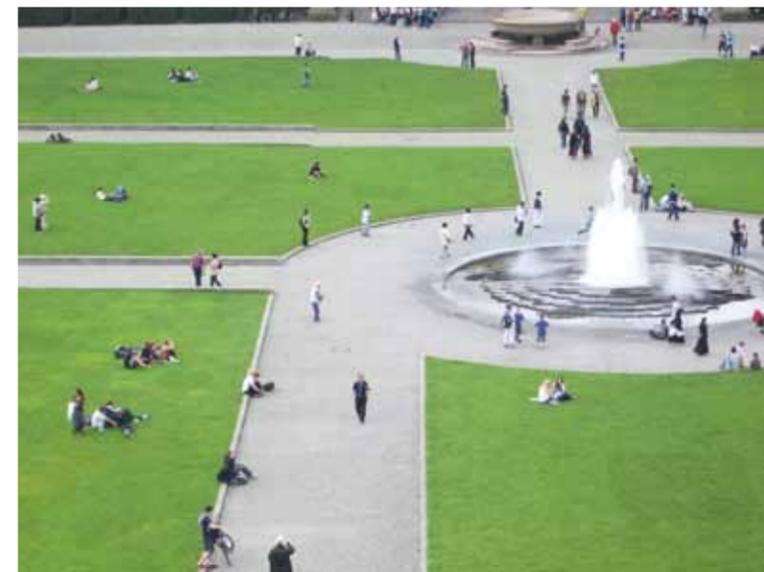
EN CHIFFRES

892 KM²

3 460 725 HABITANTS

Source (2010): <http://www.berlin.de/berlin-im-ueberblick/zahlenfakten/index.fr.html>

tous azimuts. Les principes de la « nouvelle gouvernance » ont été clairement adoptés, y compris celui du partenariat public-privé. En matière d'espaces publics, les interventions du secteur privé ont été le plus souvent ponctuelles, dans la continuité des parcelles privées, les projets continuant à être pilotés par les services compétents du Land et/ou des arrondissements. On trouve plusieurs cas de ce genre dans les rues ou sur les places bordant des centres commerciaux, des hôtels de luxe ou de complexes de bureaux nouvellement construits. À Oberbaum City, sur



→ Le Lustgarten (« jardin d'agrément »): un jardin historique requalifié en 1999, avec le soutien financier de la Fondation Allianz pour l'Environnement.

les berges de la Spree, c'est par exemple la Deutsche Bank qui a financé la mise en place de l'éclairage et diverses subventions ont été versées pour les travaux de voirie. Le réaménagement de la Budapest Strasse et de la Breitscheidplatz, situés au cœur de la City West, apparaît quant à lui comme le premier exemple de partenariat public-privé à Berlin. Le Sénat et les entreprises riveraines se sont mis d'accord pour faire financer sur fonds privés la suppression de la trémie sur la Budapest Strasse, pendant que la place était réaménagée par le Land en collaboration avec l'arrondissement. Au cours des années 2000, le secteur privé a également sponsorisé l'aménagement ou la rénovation de jardins publics. Ainsi, l'entreprise agroalimentaire Campina GmbH a subventionné l'aménagement d'aires de jeux pour les enfants à Pankow et à Schöneberg. Après l'inauguration, des fêtes ont été organisées avec de la publicité ainsi qu'une distribution de sacs avec le logo de l'entre-

prise et de produits comme « Landliebe ». Sans ces fonds privés, les arrondissements n'auraient pas pu réaliser des aménagements demandés de longue date par les habitants. Par ailleurs, la Fondation Allianz pour l'Environnement a co-financé la restauration du Lustgarten, sur l'Île des Musées, ainsi que l'aménagement du Mauer Park.

Une évolution maîtrisée

En définitive, l'intervention du secteur privé dans la production des espaces publics demeure toujours très encadrée et surtout limitée dans l'espace. À l'échelle de la ville tout entière, ce sont bien les pouvoirs publics qui conservent l'initiative. La plupart des projets sont pilotés et financés par le Land et les arrondissements, même si c'est avec l'aide de subventions de l'État fédéral et/ou de l'Union européenne. Dans l'ensemble, ils visent moins des objectifs d'image qu'un meilleur partage de l'espace et une amélioration du cadre de vie, notamment dans les quartiers les moins favorisés. C'est donc selon une approche pragmatique ne s'interdisant pas le recours au privé mais faisant plus généralement appel à toutes les subventions disponibles que les espaces publics de Berlin sont transformés, petit à petit. Sans doute est-ce une nouvelle manière de fabriquer des espaces publics en période de disette budgétaire. Mais cette évolution doit être suivie attentivement tant la pression des intérêts privés est de nature à remettre en cause la nature même des espaces publics, censés être ouverts à tous les usages et accessibles à tous.

UNE MÉTROPOLÉ INCOMPLÈTE

Berlin est une ville-État (ville et Land) regroupant 12 arrondissements. La reconversion de son économie, d'une ville industrielle en un centre pionnier des technologies et des services, n'est pas encore achevée. Centre administratif majeur en Allemagne, c'est aussi une destination touristique de premier plan en Europe, avec des recettes touristiques considérables, et une métropole culturelle qui attire pléthore d'artistes venus du monde entier. Mais la capitale allemande ne parvient pas encore à concurrencer des centres comme Munich ou Hambourg. De plus, le revenu par habitant y est nettement inférieur à la moyenne fédérale, et le taux de chômage qui a considérablement augmenté depuis la réunification y demeure élevé. Métropole incomplète, Berlin est donc aussi une ville pauvre.

TÉLÉRELÈVE : UNE PLUS-VALUE POUR L'USAGER ?

Geoffroy Bing est consultant au sein du bureau d'étude Nova7 spécialisé dans les études de prospective territoriale et de marketing des services publics.

Fruit de la convergence entre le numérique et les réseaux de services urbains, la télérelève est l'un des pivots de la ville intelligente. Elle est promue comme un dispositif permettant aux villes de résoudre une problématique grandissante : celle de la maîtrise des consommations énergétiques des usagers. À la condition toutefois que son déploiement intègre information, fiabilité et sécurité des données.

DU GLOBAL AU LOCAL

L'étude des innovations tarifaires et des services de télérelève est un support de créativité destiné à formaliser le futur service public de l'eau potable du Grand Lyon.

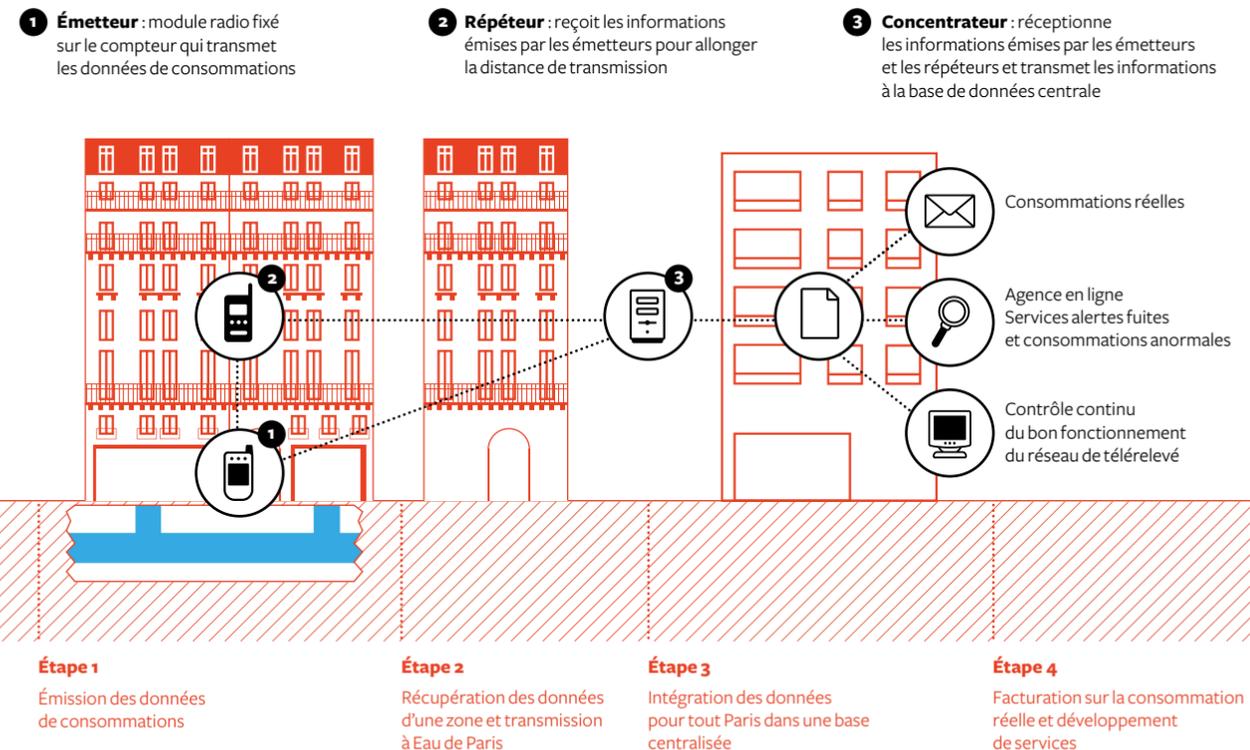
www.m3-mag.com/n2/p24
www.grandlyon.com/ccspl

La télérelève est le relevé des compteurs (eau, électricité, gaz) à distance. À la faveur d'un dispositif technique (lire schéma ci-contre) associant transmetteur radio placé sur le compteur et d'un relais (concentrateur) situé à un endroit stratégique de la ville, les données sont transmises par ondes vers une base de données ou serveur, capable de les analyser. La télérelève permet donc d'éviter le déplacement physique d'un technicien, d'effectuer un relevé à intervalles réguliers (voire en temps réel) et, au gestionnaire du réseau, d'assurer une gestion à distance (réduction de la puissance, coupure, gestion de la demande, gestion des structures tarifaires).

L'intérêt du gestionnaire s'explique à plus d'un titre : gains de productivité (gestion automatisée de la facturation, limitation des déplacements, etc.), meilleur suivi du rendement du réseau (détection des fuites), maîtrise de la demande et

effacement des pointes de consommation (régulation de la demande en jouant directement sur certaines consommations des abonnés). Du côté de l'utilisateur, les bénéfices sont également attendus à plusieurs niveaux : facturation de la consommation réelle (et non plus estimée), gestion à distance du contrat, des relevés, des changements de puissance des installations (sans intervention d'un technicien), prévention des fuites (le client pourra réagir plus vite en cas de fuite ou de surconsommation, une alerte pouvant lui être envoyée par le gestionnaire) et enfin, information en temps réel sur ses consommations. Les avantages techniques de la télérelève sont donc nombreux. Pour autant, l'instauration de cette nouvelle technologie dans les logements, et plus largement dans la ville, soulève une série de questions qui sont autant de points de vigilance à observer en vue d'un déploiement maîtrisé et accepté de la télérelève.

LA TÉLÉRELÈVE



→ Contrairement à la télérelève, un dispositif de radiorelevé est un dispositif de relève à faible distance exigeant de l'agent qu'il collecte les données depuis la rue.
Source : www.eaudepartis.fr

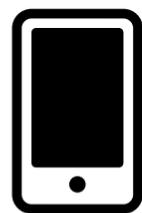
L'utilisateur, possible acteur de sa consommation

La télérelève marque le basculement progressif de nos réseaux urbains vers, d'une part, une production d'énergie de plus en plus diverse et complexe, et d'autre part, une gestion active des consommations. En effet, et dans le domaine de l'électricité en particulier, le réseau doit maintenant intégrer les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien), par définition intermittentes, et veiller en permanence à l'équilibre entre l'offre et la demande pour optimiser la production.

Qu'en est-il de l'implication de l'utilisateur vis-à-vis de cet objectif d'optimisation des consommations ? Il apparaît en premier lieu qu'on ne peut attendre un changement de comportement de sa part s'il ne dispose pas d'un accès facile à l'information produite par son compteur. L'expérimentation Linky montre de ce point de vue une grande insuffisance dans la mesure où ces nouveaux compteurs ne sont pas rendus accessibles à l'utilisateur.

Quand bien même cette information serait disponible, nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure

d'en prédire l'impact sur les consommations. Selon l'Ademe, il y a peu d'études en France sur la corrélation entre l'affichage des consommations et le comportement du consommateur. Une étude de l'université d'Oxford de 2006, qui a compilé plusieurs retours d'expérience (États-Unis, Canada, Scandinavie, Pays-Bas et Royaume-Uni) a montré qu'un dispositif d'information en temps réel permettait une économie de 5 à 15 % de la consommation, variable toutefois selon le pays, et parfois décroissante dans le temps. Passé l'effet de nouveauté, on observe généralement un retour au niveau de consommation antérieur. Il ressort que l'information seule ne suffit pas. D'une part, elle doit être mise en perspective pour lui donner du sens aux yeux de l'utilisateur. C'est pourquoi, soumettre à celui-ci une information comparative, par rapport à la moyenne du quartier ou du voisinage par exemple, est très souvent préconisé. De même, la définition de différents tarifs au cours de la journée peut être de nature à orienter certains comportements si toutefois ils sont compréhensibles par l'utilisateur et appliqués en toute transparence.



→ De nouvelles interfaces dans le logement pour informer l'utilisateur de sa consommation. Source : Analyses E-Cube Strategy Consultants.

Portail internet d'information

Site internet permettant de consulter et contrôler ses consommations énergétiques

Application sur téléphone mobile

Application sur téléphone mobile optimisée pour la consultation des informations énergétiques et le contrôle à distance

Plateforme dédiée d'information locale

Écran de contrôle et de présentation des informations de consommation, prix de l'énergie, ordres d'effacement. cet écran est dédiée à cette application

Objet

Information au travers d'un objet dont les propriétés varient en fonction de la consommation ou du prix de l'électricité. Exemple : lampe se fermant quand les prix de l'énergie sont chers

D'autre part, les débats autour de la télérelève pointent l'importance de mettre l'information à disposition de l'utilisateur au moment où celui-ci

Le débat autour du prix de ces services est déjà entamé et le rapport coûts-bénéfices pour l'utilisateur est au cœur des débats (lire schéma ci-dessus).

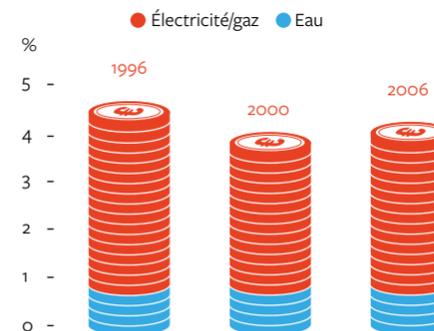
Contre les dérives de la télésurveillance

Parce qu'elle génère un flux nouveau de données dans la ville, la télérelève comporte son lot d'interrogations quant à leur sécurisation et au respect de la vie privée. S'agissant de la sécurité, nous pouvons nous étonner de la vulnérabilité des dispositifs de télérelève comme en témoignent les piratages des compteurs Linky en France ou ceux de Discovery en Allemagne. Des hackers ont récemment démontré qu'il était possible d'intercepter les données transitant entre un compteur et le gestionnaire, de les modifier, et de connaître très précisément le nombre d'équipements électroniques dans les logements.

La télérelève pose par conséquent la question de la confidentialité des données relevées, qui permettent de connaître assez précisément les habitudes comportementales des usagers (à quelle heure prend-t-il sa douche ? combien de temps regarde-t-il la télévision ?), le nombre de personnes au domicile ou encore le type d'appareil en marche à l'instant T dans un logement. C'est d'ailleurs ce qui fait dire aux opérateurs que le relevé des données en temps réel permet d'assurer un service de télésurveillance, voire même de maintien à do-

→ La part budgétaire consacrée à l'eau, le gaz, l'électricité est encore relativement faible et plutôt stable. Nous pouvons douter du caractère incitatif des économies rendues possibles par la télérelève pour l'utilisateur au regard du coût du dispositif (le compteur Linky pourrait coûter entre 120 € et 240 €, pose comprise) d'une part, et de la nature quasi-incompressible de certaines consommations d'autre part. Source : enquête conditions de vie des ménages, INSEE 2006.

ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE RELATIVE À L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ DANS LES DÉPENSES DES MÉNAGES



micile... Enfin, le piratage malveillant pourrait également provoquer des pannes généralisées sur l'ensemble du réseau d'une ville (d'électricité, de gaz ou d'eau) étant donnée la forte centralisation des données sur laquelle reposent les dispositifs de télérelève, avec les conséquences que l'on peut imaginer pour les personnes fragiles.

Si nous sommes encore aux prémices de ces systèmes, des précautions restent donc à prendre pour garantir leur fiabilité et leur sécurité. Gageons que la Cnil, qui a émis un certain nombre de recommandations dans ce domaine, sera entendue, et que les problèmes de sécurité seront dorénavant pris au sérieux par les gestionnaires de ces réseaux.

Construire la ville intelligente avec les usagers

Les collectivités locales sont aujourd'hui face à des choix stratégiques en ce qui concerne le développement de la télérelève.

D'un côté, elles devront être capables d'évaluer en connaissance de cause les promesses technologiques ainsi que les modèles économiques proposés par les industriels et les opérateurs privés de services urbains. Ces derniers fourbissent en effet leurs armes pour attaquer le marché émergent de la télérelève comme en témoignent la création de la joint-venture Veolia-Orange ou l'alliance Suez-General Electric pour conquérir le marché des compteurs d'eau intelligents et imposer leurs standards de collecte.

De l'autre côté, elles devront préserver l'intérêt des usagers-citoyens qui sont en droit de réclamer toutes les garanties en termes de prix, de services et de sécurité. S'il y a en effet urgence à faire évo-

luer les comportements individuels en matière de consommation d'énergie ou d'eau, la technologie seule ne suffit pas, surtout si elle est imposée à l'utilisateur. Les déboires rapportés de Californie où l'entreprise PG & E (équivalente à ERDF) fait marche arrière et démonte les nouveaux compteurs, (suite à une fronde des usagers dénonçant des problèmes sanitaires ainsi qu'une atteinte à la vie privée et un manque de concertation), mais aussi en France où la généralisation des compteurs Linky fait débat, sont illustratifs des enjeux d'acceptabilité associés à la télérelève. Un travail de fond sur l'appropriation de ces nouvelles technologies installées dans les logements sera requis pour pouvoir prétendre à des changements de comportements réels et sur le long terme.

Pour qu'une ville soit durable et intelligente, il faut qu'elle soit d'abord capable de mesurer tous les paramètres qui la concernent, et la télérelève en constitue un moyen essentiel grâce aux technologies numériques. Mais plus qu'un outil au service du gestionnaire, la télérelève aura réussi son pari lorsqu'elle aura fait des usagers de réels « acteurs » de leurs consommations.

Un dispositif d'information en temps réel qui permettrait une économie de 5 à 15 % de la consommation ?

consomme pour qu'il fasse des choix rationnels. Cela peut passer par un affichage déporté, une interface internet, un téléphone portable ou encore des objets situés dans son logement. Les dispositifs de télérelève ouvrent donc la voie à un ensemble d'interfaces (en dehors du compteur lui-même qui est bien souvent inaccessible) devant permettre aux usagers de piloter leur consommation et d'adapter leur comportement (illustration ci-contre).

En somme, la télérelève doit permettre à l'utilisateur de devenir acteur de sa consommation. Il y a cependant fort à parier que l'utilisateur préférera déléguer la gestion de ses consommations à des systèmes automatiques ou des services adossés au compteur que les gestionnaires de réseau et d'autres entreprises de domotique ne manquent pas déjà de proposer.

• Rapport d'information fait au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur le compteur électrique évolué, par Ladislav Poniatoski, 15 décembre 2010. www.senat.fr

• Site web consacré à l'expérimentation Linky : <http://linky.erdfdistribution.fr>

• Site web de la commission de régulation de l'énergie, think tank virtuel au service du développement des réseaux du futur : www.smartgrids-cre.fr

Crédit: Trafik

LE RÔLE DE L'ARTISTE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES



UTILE, L'ART A SA PLACE DANS L'ESPACE URBAIN.

Pascal Lebrun-Cordier
 Directeur artistique des ZAT
 — Zones artistiques temporaires à Montpellier, professeur associé à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne.

S'intéresser au caractère utile de l'art, est-ce une conception nouvelle et contemporaine ?

L'autonomie prônée par l'art moderne n'est qu'une conception parmi d'autres. Le refus de toute soumission à des fins extérieures, qui a conduit à « l'art pour l'art », n'a pas été suivi par tous les artistes. Dès le XIX^e siècle, le mouvement Arts and Crafts, porté notamment par William Morris, puis l'Art Nouveau voulaient ancrer leur pratique dans la vie. Au début du XX^e siècle, le Bauhaus partageait également ce souci. Avec Fluxus, la notion de contexte et de situation est devenue centrale : Beuys refuse que l'art soit « hors du monde ». Depuis quelques

années, dans tous les champs de la création, on observe un intérêt croissant pour les démarches qui ancrent la création artistique dans un contexte (urbain, paysager, social...), lui assignent une valeur d'usage (comme les projets développés par les Nouveaux commanditaires soutenus par la Fondation de France) ou impliquent des publics ou des populations (créations partagées, arts participatifs).

À quoi attribuez-vous ce processus ?

Il correspond parfois à une volonté des artistes, à leur éthique artistique : ils n'envisagent pas de séparer leur création du monde social, l'espace [...]

Propos recueillis par **Pierre-Alain Four**, membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon.

L'intervention artistique dans les politiques publiques doit-elle s'adapter à un contexte, des usages, des publics ou au contraire ne laisser place qu'aux intentions propres de l'artiste ? Tous deux spécialistes de l'art, Pascal Lebrun-Cordier, directeur artistique et professeur, et Paul Ardenne, muséologue et critique d'art, questionnent la place que les décideurs accordent aux artistes.



ATTENTION AUX DÉRIVES DE LA DÉCORATION CULTURELLE.

Paul Ardenne
 Critique d'art et muséologue, spécialisé dans l'art contemporain, l'esthétique et l'architecture. Professeur à l'université d'Amiens.

Assiste-t-on à une mutation du rôle de l'artiste dans nos sociétés qui le verrait quitter une posture romantique au profit d'une « réimplantation » dans le champ social ?

Je trouve cette question un peu caricaturale. En matière d'art contemporain par exemple, la diversité est immense. Le spectre des intentions des artistes est très large, il peut aller d'un projet très intime à un projet d'art social, où l'artiste est dans la rue ou sur Internet. Prenez par exemple Krzysztof Wodiczko, un artiste multimédia qui travaille sur un art de la relation. Il installe ses travaux dans la rue, il veut provoquer du débat : sa dernière pro-

position consiste à coiffer un monument symbole de la guerre – l'Arc de Triomphe à Paris – d'un insigne pour l'abolition de la guerre... D'autres artistes optent pour des productions délibérément élitistes comme David Boeno qui s'inspire, pour créer, des règles de l'art énoncées par Platon ou de la géométrie d'Euclide...

Cela dit, l'artiste auquel vous faites allusion est présent dans le champ de l'art. Dans la *Phénoménologie de l'esprit*, Hegel met en avant le moment romantique, qui prend la place du religieux et qui anticipe le moment philosophique, qui sera le triomphe de l'« idée », l'accomplissement de la Raison dans l'Histoire. L'artiste serait en ce sens celui [...]



[...] du théâtre ou la boîte blanche de la galerie leur semblent trop étroits ou trop froids. Il y a aussi le désir d'être en relation avec la population et pas seulement avec des publics et d'agir pour une transformation concrète de la société, ou plus précisément, de situations locales. « La rue est la maison de la culture de ceux qui n'ont ni le temps ni l'argent d'y aller », remarque Jean Digne.

L'impulsion vient aussi parfois de l'institution : l'État français, dans les années 1980 et 1990, puis de nombreuses collectivités territoriales, ont relancé et reconfiguré la commande publique en favorisant des créations contextuelles. Des citoyens ou des opérateurs culturels suscitent également des projets artistiques ancrés dans un environnement. Je pense aux Nouveaux commanditaires de la Fondation de France qui, en France et en Europe, ont

L'artiste participe à la vie de la cité, se frotte au monde social, contribue parfois à en modifier les représentations ou les usages.

permis la réalisation d'œuvres in situ, comme le lieu de recueillement réalisé par Michelangelo Pistoletto au centre de traitement des cancers Paoli Calmette à Marseille.

J'évoquerais également Dream City, une manifestation artistique en espace public organisée en Tunisie par un collectif dont je fais partie et qui est soucieux d'inscrire l'acte artistique dans la cité. Alors que des forces mortifères tendent à uniformiser notre rapport au monde en développant une forme de « misère symbolique » (Bernard Stiegler), ces démarches proposent de le singulariser, de l'enrichir et de l'intensifier. Il est essentiel qu'elles puissent être soutenues et développées.

L'artiste se « sauve »-t-il en retrouvant une légitimité sociale que l'autonomie de l'art a pu lui faire perdre ?

Il est difficile de répondre à cette question. Certains artistes se sauvent artistiquement en se sauvant des lieux culturels conventionnels, d'autres se noient dès qu'ils s'en éloignent ! Beaucoup ont besoin de naviguer dans des contextes différents

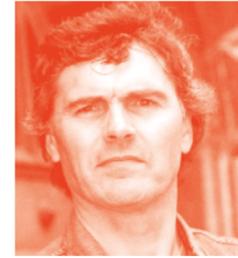
pour être stimulés. Parfois, des dispositifs institutionnels ont poussé des artistes peu convaincus ou dont le travail était peu convaincant à s'impliquer dans ces démarches — notamment pour des raisons économiques. Ce fut par exemple le cas au milieu des années 1990, quand les « projets culturels de quartier » ont été mis en place dans le cadre de la Politique de la Ville. Mais ces cas de figure me semblent rares. Il est certain que ces démarches transforment l'image de l'art. Le rôle social de l'artiste paraît à certains plus évident : il n'est plus seulement un producteur de formes, de concepts esthétiques ou de « percepts », il participe à la vie de la cité, se frotte au monde social, contribue parfois à en modifier les représentations ou les usages.

Que pensez-vous des dispositifs qui associent artiste/ingénieur/urbaniste/sociologue dans un projet de renouvellement urbain ?

L'implication d'artistes à des politiques publiques me semble d'autant plus intéressante qu'elle n'est pas cosmétique. Avant même que le projet ne soit défini, des équipes artistiques peuvent réaliser des diagnostics sensibles : c'est ce que Maud Le Floch a expérimenté à Paris dans le cadre de Pari Passu, ou ce que développe régulièrement l'ANPU, Agence nationale de psychanalyse urbaine. Des équipes artistiques peuvent mettre en œuvre des dispositifs de consultation et de participation, comme l'ont fait Jeanne van Heeswijk à la Halle des Douves, et Gabi Farage sur la place André Meunier à Bordeaux. Enfin, les artistes peuvent participer à la conception d'espaces publics ou de mobilier urbain : le travail du collectif Coloco, installé à Paris et à Montpellier, celui la compagnie La Machine à Nantes, ou les projets développés dans le cadre d'Opener à Dunkerque.

Artistes, élus et techniciens des collectivités territoriales n'utilisent pas toujours les mêmes concepts. Il est donc essentiel de créer les conditions de la rencontre, d'ouvrir des espaces de médiation. Je crois que l'on gagnerait à permettre aux artistes (comme d'ailleurs à d'autres acteurs de la société civile) d'interroger les fondements des politiques publiques, la pertinence des catégories utilisées, la justesse des découpages administratifs, ce que le philosophe Jacques Rancière appelle le « partage du sensible », c'est-à-dire l'agencement du monde.

•



[...] qui achève le projet hégélien en contribuant à un monde qui a déjà été pensé par les philosophes et en y développant son point de vue.

Le processus qui fait entrer l'artiste dans le champ de la production d'idées est un épiphénomène opportuniste ou une mutation plus profonde ?

Je ne crois plus aux « manifestes » qui définissent ce que doit être l'art. Pour cette raison, par exemple, je n'accorde aucun crédit aux positions d'un Jean Clair pour qui l'artiste est assujéti au respect de certaines valeurs, de mise en forme de représentations spécifiques au nom desquelles l'art serait grand et respectable. Je suis pragmatique : la réalité me donne les sens du monde. Les artistes qui font un art qui intéresse Jean Clair, un art figuratif le plus souvent, parlent du corps souffrant, de la difficulté d'exister, avec une dignité saturée de violence morbide, qui s'étouffe dans la mélancolie. Pourquoi pas ? Pour autant, d'autres artistes font tout autre chose et sont pour moi tout aussi intéressants car ils appartiennent à notre époque. Ils sont aussi (et plus encore, sans nul doute) les symptômes d'une pensée de la complexité et de la diversité.

Aussi, pour une collectivité publique, la question n'est pas tant de repérer un artiste déclaré, mais des individus qui s'intéressent aux questions qu'elle se pose ?

C'est une position excellente ! Plutôt que l'appel systématique à des individus aux fonctions repérées, il faut promouvoir les plateformes de réflexion qui rassemblent les acteurs dont on estime avoir besoin. Sans privilégier telle ou telle catégorie et sans quota d'artistes. S'il est judicieux de consulter des spécialistes, il convient encore, selon moi, d'associer aux réflexions menées les usagers.

Beaucoup de décideurs répugnent à travailler avec des artistes, craignant leur esprit critique. Ce qui explique en retour le nombre élevé d'opérations culturelles où l'on fait appel à des artistes de la convention. Quel intérêt peut-on encore trouver à travailler avec Tadashi Kawamata, par exemple ? Cela fait bien longtemps qu'il applique un même système, quels que soient le lieu et les circonstances. C'était intéressant au début mais, lorsque le contextuel se fait programmatique, lorsque Kawamata fait de la décoration culturelle à des fins de reliance, je n'en vois plus l'intérêt. C'est ce qui s'est passé pour « Estuaire » à Nantes, une manifestation sans grand intérêt qui a pourtant sidéré les élus et la gent socioculturelle.

On parle là de plasticiens connus, mais peut-on associer des personnes compétentes, des amateurs ?

Je suis tout à fait partisan d'associer des amateurs lorsqu'il s'agit d'un projet qui touche le collectif. Une société est par définition un ensemble d'« associés », de *socii*. Dans l'idéal, on devrait consulter tous ses membres ! Le risque de ce type de dispositif, cependant, est de pulser des actions médiocres, car on aura tendance, plutôt que d'adopter un parti pris, à chercher à faire une synthèse des points de vue. À aller vers des propositions qui ne posent pas de questions mais entérinent un accord général minimal, là où il faudrait pousser le quidam dans ses retranchements, l'inciter à ne pas simplement se distraire. Le risque, c'est de subir sans réaction cette forme d'euphorie de la consommation culturelle. Après la consultation, il faut donc choisir et c'est là qu'intervient la politique. La politique c'est faire des choix.

Dans ces conditions, une politique culturelle est-elle encore possible ?

Les politiques culturelles urbaines sont aujourd'hui nombreuses, systématisées. À ce point que personne ne songerait à s'en passer, du point de vue des municipalités agissantes. À tort. Ces politiques

Le risque, c'est de subir sans réaction cette forme d'euphorie de la consommation culturelle.

culturelles urbaines subissent de plein fouet la concurrence de l'Internet qui permet à chacun de programmer à la demande et de faire circuler ses choix dans une communauté. Cette révolution de l'usage de la culture échappe en grande partie aux municipalités. Les gens téléchargent, partagent, transfèrent et se créent une culture qui leur est propre. Nous sommes entrés dans l'ère des cultures portatives et nomades. Et ce phénomène ne fera que s'amplifier. Cela signifie à terme, peu ou prou, que toute politique culturelle est vaine.

•

La démarche Grand Lyon Vision Culture fait apparaître les nombreuses évolutions qui traversent aujourd'hui ce secteur :

• Quelle peut être la place de l'artiste dans une société « du savoir » ?
www.m3-mag.com/n2/p31-1

• L'artiste engagé dans la Politique de la Ville : les nouvelles règles du « je »
www.m3-mag.com/n2/p31-2

• Place de l'art public : artistes, commanditaires et statut des œuvres
www.m3-mag.com/n2/p31-3

• Retrouvez tous les documents de cadrage réalisés par Pierre-Alain Four
www.m3-mag.com/n2/p31-4

UNE VILLE IN/HOSPITALIÈRE : L'URBANITÉ DES FRAGILES

Pascale Pichon
est maître de conférences
HDR à l'université
Jean Monnet - Centre
Max Weber de Saint-Étienne.

Comment l'espace urbain que nous partageons peut-il être à la fois un espace de ressources et de rencontres et provoquer les formes les plus visibles de la déréliction et de l'abandon ? Comment la ville offre-t-elle l'hospitalité et génère-t-elle de l'exclusion sociale ? Comment les matérialités mêmes des espaces publics, leurs aménagements et leur design, peuvent-ils devenir des instruments d'expulsion ? Les parcours de survie des SDF pose avec acuité la question de notre conception de l'hospitalité urbaine.

→ Ligne 1 et 2 :
(In) visible : la végétation
s'en mêle..., région parisienne,
novembre 2008

→ Ligne 3 et 4 :
La maison de Tarzan,
région parisienne,
février 2009

Extrait de **Paris refuge. Habiter les interstices**
de Michel Agier (dir.),
Florence Bouillon,
Claudia Girola, Sabrina Kassa,
Anne Claire Vallet, Paris,
Éd. du Croquant, 2011.

→ suite p. 38

C'est par la notion de survie que les chercheurs pointent la dimension extrême, moralement insoutenable, des situations néanmoins ordinaires dans lesquelles se trouvent engagées involontairement les personnes à la rue. Extrême, au regard de plusieurs dimensions vitales. En premier lieu, le dénuement économique absolu conduit chacun à s'adapter à des conditions de vie inscrites dans une quotidienneté de l'urgence et du présent immédiat. À cette temporalité du coup par coup, que l'on croyait appartenir au temps d'avant les protections sociales, vient s'ajouter l'ébranlement des fondements de l'habiter humain lorsque les propriétés du chez soi n'existent que de façon partielle et dispersée, nécessitant de bricoler des espaces de réserve d'intimité ou de *privacy* jusque dans les espaces publics urbains. Ce cumul épuise les ressources psychiques surtout lorsque l'environnement humain génère à son tour des sentiments d'insécurité, de rejet, de mépris et d'abandon social. L'ensemble du tableau montre combien les choix de l'action humaine en sont réduits. Ce n'est pas

la capacité individuelle des personnes qui doit être mise en cause ici mais les carences de l'environnement sociétal qui grèvent la liberté de choisir d'autres orientations de vie. Au regard des multiples contraintes et obstacles rencontrés quotidiennement, il est difficile de se maintenir dignement face à autrui. Sur ce point, les jugements de réussite ou d'échec que les personnes en situation de survie prononcent doivent être rapportés aux adaptations qu'elles ont dû et su développer dans un milieu pour le moins hostile.

Une géographie de survie

La quête de biens de première nécessité et de services pour accéder à un hébergement, des soins, des droits, s'accomplit en multipliant les démarches auprès des institutions. À l'instar du colporteur des siècles précédents, se dessinent des itinéraires urbains routiniers, parfois très resserrés autour de quelques points d'ancrage – la gare, le service de soins d'urgence, le lieu de manche – que l'on peut repérer sur les cartes du « savoir-survivre » comme



Lire l'interview de Pascale Pichon accordée à M3 sur www.m3-mag.com/n2/p34

les présente Henry Zeneidi et, de façon plus subjective, sur des cartes mentales. Le sujet y inscrit sa mémoire des lieux et le souvenir des épisodes passés de sa vie, parfois fixés en tel ou tel point réel ou imaginaire. La cartographie de la survie permet de comprendre comment l'éventail des choix possibles d'action se réduit d'autant que l'étendue des territoires urbains traversés se rétrécit.

La circulation rend invisible

La géographie de survie intègre non seulement des modes de régulation des déplacements liés au fonctionnement des dispositifs d'assistance de jour et

Au regard des multiples contraintes et obstacles rencontrés quotidiennement, il est difficile de se maintenir dignement face à autrui.

de nuit qui implique une « mise en flux » des personnes, mais également des activités de contrôle de l'espace planifiées par les forces de l'ordre conduisant, quant à elles, à leur « mise en circulation » dans l'espace urbain. En effet, dans un contexte historique marqué par la dépenalisation des délits de mendicité et de vagabondage en 1992, se sont développées de nouvelles formes de répression, via par exemple les arrêtés municipaux de lutte contre la mendicité comme si ceux-ci comblaient un vide juridique, sans aucun doute imaginaire car le délit de vagabondage était tombé en désuétude depuis bien longtemps.

Il arrive aussi qu'assistance et répression se rejoignent dans une convergence d'intérêts, quand il s'agit de faire sortir les personnes sans domicile du métro parisien par exemple, pour la tranquillité des voyageurs, la santé commerciale de la RATP et la santé physique et psychique des personnes sans domicile elles-mêmes. Ce double mouvement contraint de flux et de circulation a pour conséquence l'invisibilisation des plus pauvres dans les espaces publics. Les dispositifs d'architecture, de design qui empêchent toute occupation même éphémère des seuils d'immeubles dans les centres urbains en sont les témoins muets. Mais tous les espaces de la ville n'ont pas le même statut et les mêmes qualités d'usage : les espaces centraux, plus riches en ressources de survie sont les plus touchés par les mesures répressives alors que les espaces « marginaux » sont les moins touchés, les espaces « transitoires » étant quant à eux appelés à chan-

ger de statut. C'est en effet, la variation du statut de chaque espace urbain qui entraîne la mise en circulation. La cartographie de survie montre cette tension dans l'occupation des espaces publics, entre visibilité et invisibilité. Elle est un indice critique d'une société urbaine qui se protège de ses plus pauvres.

L'habitat précaire, un système

Pour survivre, l'appropriation d'espaces marginaux est essentielle : chaque ville recèle nombre d'espaces en attente de promoteurs, de friches industrielles, de délaissés urbains, de possibles squats. Ce sont dans ces lieux du possible retrait que se cachent les abris de fortune précaires, soumis à l'insécurité et aux intempéries mais offrant un semblant de chez-soi. Anne Claire Vallet, architecte et jeune chercheuse en anthropologie a su documenter par la photographie ces habitats interstitiels.

La question de l'habitat précaire est au cœur du parcours de survie. Sous ces termes il faut entendre d'une part toute la gamme des modes d'hébergement et de logement adapté (logement d'urgence ou logement d'insertion par exemple) et, d'autre part, toutes les formes d'abris concevables, bricolés par les personnes elles-mêmes. La diversité des statuts et du confort de tous ces types d'habitat offre bien sûr une forte modulation dans les degrés de précarité et d'insécurité. C'est à la lecture des parcours d'habiter, reconstitués sur plusieurs années, que se révèle l'amplitude de la précarité. Et on peut commencer à percevoir ce que « tourner » à l'intérieur du système d'habitat précaire sans parvenir à en sortir signifie (cf. encadré).

Une anthropologie des expédients

À travers la géographie de survie et le système d'habitat précaire, les parcours de survie se dessinent peu à peu dans l'espace et dans le temps. Toutes les formes d'abri sont un indice pour comprendre que la survie ne se joue pas seulement au sein des services de secours et d'assistance mais également en résistance à eux. C'est pourquoi, les parcours de survie combine des prises en charge institutionnelles non pérennes et des formes de débrouille individuelle et collective. Même si les personnes échappent toujours à un moment à l'observateur lorsqu'elles dérivent entre rue et assistance, la longue durée de l'enquête est nécessaire pour comprendre que les parcours de survie peuvent durer des années, voire jusqu'à la fin de la vie.

Durant tout ce temps, chacun se débrouille. Dans le sens courant, la débrouille est employée de façon

• **Au rythme de l'accompagnement. L'expérience éthique du travail de rue dans l'urgence sociale**, « Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance » d'Édouard Gardella, Catherine Felix et Julien Tardif (dir.), 2010.

• **Paris Refuge. Habiter les interstices**, de Michel Agier (dir.), Florence Bouillon, Claudia Girola, Sabrina Kassa, Anne Claire Vallet, Paris, Éd. du Croquant, 2011.

• **La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF**, de Daniel Terrolle, *Espaces et sociétés*, n° 166-117, *Habiter sans logis*, 2004, p. 43-157.

positive par les personnes sans domicile, montrant par là-même les compétences développées pour survivre. Elle signale les ruses, stratégies, tactiques que les personnes mobilisent pour surmonter toutes les épreuves. Chacun sait que la mendicité fait partie de ces activités qui permettent de « gagner sa vie » comme le disent les intéressés, en se pliant aux contraintes de « ce travail » qui nécessite de tenir sa place et son poste. La valorisation des activités de survie n'empêche pourtant pas leur disqualification à l'heure d'une éventuelle « sortie de la rue » lorsqu'elle est jugée, aux yeux des agents sociaux et sanitaires, comme autant d'obstacles au « parcours de réinsertion ».

Les chercheurs qui décrivent et analysent ces expédients ont donné, quant à eux, raison aux capacités individuelles pour « s'en sortir » tout en rappelant que « s'en sortir » ne signifiait pas sortir de la rue. Cette possibilité nécessite que chaque personne puisse se saisir de supports collectifs efficaces qui ouvrent des possibles de rencontres, d'actions et une confiance retrouvée dans le monde commun. En effet, sortir de la rue relève essentiellement de la responsabilité collective au même titre que les causes du sans-abrisme. Mais la sortie ne peut s'appuyer sur l'économie de survie. Si l'on prend au sérieux l'anthropologie des expédients, c'est elle qui est, comme l'explique Isaac Joseph, « capable de nous faire comprendre la pauvreté contemporaine sans dissocier les histoires personnelles des configurations historiques dans lesquelles elles sont saisies. » Ce qui implique ici d'agir sur la configuration historique actuelle.

Face à la survie, l'expérience est collective

Si les aspects économiques sont le noyau dur des parcours de survie, ils n'en forment pas la

substance. Il convient de mettre l'accent sur l'environnement humain essentiel. Le réseau de survie est composé de diverses relations plus ou moins stables dont, celles, indispensables pour tenir, basées sur la confiance. Il a donné lieu à une formation dans le travail sociologique d'exploration biographique par une adaptation de la notion de réseau égocentré, issue de la sociologie américaine urbaine. Elle permet de comprendre avec une plus grande précision, la qualité, la densité des liens aux autres, aux lieux, aux choses comme aux produits toxiques. À travers cette lecture par les réseaux, les parcours de survie dévoilent un ensemble d'apprentissages, d'initiations, d'épreuves vécues par étapes successives, de liaisons et dé-liaisons qui ont rendu si vulnérables les identités personnelles et collectives des personnes sans domicile.

Sans écartier sur le plan individuel la diversité des trajectoires familiales et professionnelles menant à la situation de sans-domicile, sans occulter sur le plan sociétal les déterminants sociaux et structurels (orientant des possibilités d'action politique en termes de justice sociale et de solidarité), c'est aujourd'hui leur ancrage dans l'histoire contemporaine qui signe l'expérience collective des parcours de survie. En premier comme en dernier ressort, la pensée de notre fragile urbanité nous invite à ne pas délaissier les conséquences morales et politiques des parcours de survie. Et ce sont peut-être bien ces espaces contestés par des usages concurrents qui opposent aux citoyens des servitudes différentes, ce sont bien nos espaces publics que l'on doit considérer comme des espaces moraux tant qu'ils nous empêchent de reléguer « les indésirables » en dehors du monde commun.

•

L'HISTOIRE D'ÉRIC

Éric B., né à Belfort en 1988, passe une partie de son enfance en Pologne avec sa mère dont c'est le pays d'origine puis en famille d'accueil dans le territoire de Belfort. À 18 ans, il est accueilli dans un foyer de jeunes travailleurs pendant un an. Il part ensuite « faire la route » à travers la France, il vit le plus souvent dans sa voiture et se déplace en fonction des opportunités de travail saisonnier. Il arrive à Libourne en 2008 et s'installe dans un squat avant de partir vivre avec des amis dans un camion aménagé et d'arriver à Béziers. De là, il se rend à Montpellier où il trouve abri dans une voiture puis dans différents squats et plante finalement

sa tente dans le recoin d'un parking. Il y est délogé par les forces de l'ordre au bout de quelques mois. Il sera peu de temps après hospitalisé. En juin 2009, il trouve une place en lit de soins, d'abord logé dans un Algeco afin de conserver ses chiens près de lui, avant de pouvoir s'installer dans une chambre au sein du dispositif Lit halte soin santé, pour enfin occuper une petite chambre « en place de stabilisation ». Aujourd'hui, il est pris en charge dans le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Revivre.

Son parcours

• Domicile familial : 1988-date de fin non connue

• Famille d'accueil : date début non connue-2006
 • Foyer jeunes travailleurs : 2006-2007
 • Voiture : 2007-2008
 • Squat (une semaine)
 • Camion de Libourne à Béziers pour festival (deux mois) : 2007-2008
 • Voiture Montpellier : 2008
 • Premier squat Montpellier : 2008
 • Second squat Montpellier : 2008
 • Troisième squat Montpellier : 2008
 • Tente sur un parking Montpellier : 2009
 • Lit halte soin santé Montpellier : 2009
 • Place de stabilisation en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Montpellier : 2009
 • Place d'insertion en CHRS Montpellier : 2009-2011

L'ART DE MENDIER

Chris Olivier dirige le CerPhi (Centre d'étude et de recherche sur la Philanthropie) depuis 2005 et développe des recherches et des outils d'étude ad hoc lui permettant de conseiller associations, fondations et organismes publics sur leurs orientations stratégiques.

S'intéresser à la mendicité nécessite de dépasser la simple considération de la pratique. Dans les grandes villes, diversité des formes, des lieux d'exercice mais aussi des niveaux de précarité, lui dessinent de multiples visages. Une récente étude s'est penchée sur les différents langages du corps et occupations de l'espace public imposées par la mendicité.

LA GARE, LABORATOIRE DE GESTION DU SANS-ABRISME

Temple de la mobilité et du commerce, la gare est l'espace où la mécanique des comportements structurés par le voyage et la consommation se heurte à ceux des errants. Majoritairement des sans-abri. Leur présence qui dérange et interroge a conduit à la création de dispositifs dédiés. En toile de fond, les enjeux liés au positionnement des gares comme pôles de centralité urbaine et leur insertion dans le tissu social.

www.m3-mag.com/n2/p36

« Les mendiants » ne constituent pas un groupe homogène. Leur diversité recouvre celle des personnes en situation de précarité, de la plus grande précarité à la précarité relative. Ce constat est un des résultats de l'étude « Les mendiants à Paris et leurs publics » conduite par le Centre d'étude et de recherche sur la Philanthropie (CerPhi) en mai 2011, avec le soutien de la Fondation Caritas. Elle se base sur un inventaire empirique des situations et des formes de mendicité réalisé à partir d'une observation in situ dans différents quartiers et lieux usuels de cette pratique. Des entretiens individuels d'accompagnement ont également fourni un éclairage des enjeux des mendiants, des stratégies mises en œuvre et de leurs résultats.

Présentation de soi: le choix tactique

Le terme de mendiant ne désigne ni un état, ni une identité sociale. La mendicité doit être envisagée comme une pratique, transitoire ou installée, inscrite dans le quotidien de personnes aux profils hétérogènes. Les formes et pratiques de mendicité sont construites par différents facteurs, parmi lesquels : la nécessité d'être vu et de capter l'intérêt pour recueillir des dons, les capacités physiques et psychologiques de la personne qui mendie, l'étape où elle se trouve dans le processus de désinsertion sociale. Ils influencent le choix des lieux de mendicité, la posture adoptée (statique ou mo-

bile, silencieuse ou communicante), la rentabilité des pratiques.

Les formes de mendiants diffèrent aussi selon que la personne cherche à se conformer à l'image sociale du mendiant, en adoptant un discours axé sur le manque, une posture de faiblesse, ou à s'en différencier en affichant le caractère exceptionnel de sa pratique. Ces tactiques de présentation de soi ne doivent pas être envisagées comme des supercheries mais comme des adaptations contraintes au milieu où s'exerce la mendicité.

Une exigence de visibilité

Être vu, et par un nombre suffisant de personnes, est la condition première pour que le don puisse avoir lieu. Les mendiants se concentrent donc dans les lieux qui connaissent une forte fréquentation. Pour forcer la barrière de la « nécessaire indifférence » qui prévaut dans les lieux publics, elles se localisent dans des espaces particuliers : sas et seuils entre le dedans et le dehors, où la vigilance réflexe dépassant augmente parce que l'espace se modifie ; goulets d'étranglement, lieux où le trottoir est rétréci, où l'attention est forcée par « l'obstacle humain » à éviter ; points de fixation des citadins pour une activité ou le transport : rames de métro, distributeurs automatiques de billets, où se trouve un « public captif ».

Certains lieux autorisent différentes postures de

mendicité. Aux sorties de métro ou aux abords des commerces et lieux de restauration par exemple, la mendicité s'exerce assis ou debout, immobile ou en allant à la rencontre des passants, en leur adressant ou non une demande. D'autres lieux en revanche imposent une forme de mendicité. Certains impliquent un mode de contact actif, en déplacement : les espaces de transport où les voyageurs sont immobilisés, mais aussi les vastes places, esplanades et halls de gares. Ailleurs il s'agit d'être vu, mais sans faire « peur » ni gêner, pour ne pas déclencher un réflexe d'évitement. C'est le cas aux abords des distributeurs automatiques de billets, où la mendicité se pratique plutôt assise, et pas trop proche du distributeur.

Dans les couloirs intérieurs des métros, on rencontre plutôt une mendicité « passive », en position assise, sans sollicitation verbale. Aux abords des lieux de culte, s'ils ne sont pas trop touristiques, se pratique une mendicité discrète et digne, conformément à la « disposition » des personnes fréquentant ces lieux.

Adapter la gestuelle au lieu ou l'inverse ?

Différents auteurs ont souligné les rapports existants entre postures de mendicité (couché, assis, debout, en mouvement à la rencontre) et la phase du processus de désinsertion dans laquelle les personnes se trouvent (phase de résistance, d'adaptation, d'installation).

Aller « à la rencontre » suppose un ensemble de compétences relationnelles, une maîtrise du langage parlé et des codes corporels de présentation de soi, une capacité d'adaptation aux différents interlocuteurs. Elles sont le fait de personnes résistant à la désinsertion, aptes à manifester qu'elles sont dans « le même monde » que le passant. À l'opposé, la mendicité en position couchée, totalement passive, est bien le signe d'une désocialisation avancée. La position debout, même statique, manifeste la validité, la capacité de résistance physique dans une forme de tenue de soi, et le partage avec les passants du champ social qu'ouvre la verticalité. Elle potentialise aussi la mobilité, le déplacement vers l'autre ou vers d'autres activités.

À l'inverse la position assise traduit une forme d'installation dans la durée : on ne s'assied normalement que si on envisage de rester un temps à la même place. Elle pose en outre la personne assise en position d'infériorité physique par rapport au passant, qui la domine de toute sa hauteur autant que de son statut de personne « occupée à autre chose ». La position assise signe ainsi une allégeance du solliciteur. Ceux dont l'apparence peut

effrayer ou rebuter le passant tendent à se tenir assis, ce qui minore leur « dangerosité » éventuelle. C'est le cas par exemple des « punks », qui savent que leurs codes vestimentaires, leurs chiens, leurs attitudes ne sont pas pour rassurer a priori.

Multiplicité des postures et rentabilité

Entre les positions statiques debout ou assise, avec interpellation verbale ou non, de multiples combinaisons sont possibles, manifestant un degré plus ou moins marqué de socialisation ou de marginalisation.

Certaines pratiques de mendicité, bien qu'en position assise sont très actives, riches en sollicitations verbales, signant la capacité des personnes à résister à leur condition. Le fait de ne mendier assis que pour une durée limitée, ou alternativement assis et debout, peut refléter soit une capacité d'adaptation de la personne, soit au contraire l'effondrement de sa résistance. Enfin, des personnes qui mendient en position assise ou statique debout, tous les jours, dans de très grandes amplitudes horaires, sans initiative d'interaction verbale sont manifestement installées dans un mode de survie fortement dépendant de la mendicité.

Toutes les formes de mendicité n'ont pas la même rentabilité. Si l'on s'en tient au rapport entre le nombre de dons et le nombre de passants, on a observé que ce rapport se situe entre un à deux dons pour 100 passants dans les lieux profanes, et de six ou sept dons pour 100 dans les abords de lieux de culte.

Dans des rues ayant des taux de fréquentation très similaires, et pour des femmes du même âge, on a observé des moyennes de temps entre deux dons allant de 5 à 20 minutes selon la forme de mendicité adoptée et l'apparence physique de ces personnes. Les différentes formes d'occupation de l'espace public et de présentation de soi actualisées par les mendiants se différencient d'une part par un langage du corps dont les grandes lignes sont immédiatement lisibles par les passants, et d'autre part par l'intervention, ou non, du langage verbal, sous sa forme minima, la pancarte, ou dans la parole adressée.

Il faut considérer que les différentes postures et pratiques sont des ajustements, à un temps T, entre plusieurs dimensions : ce qui est imposé par le lieu et le public concerné ; les facteurs individuels, liés à la trajectoire de la personne, à sa position dans le processus de désinsertion sociale, qui déterminent la « disposition » physique, psychologique et relationnelle de la personne à telle ou telle posture ; et enfin la sanction économique de la pratique. ●

• **La lutte des places** de V. Gaulejac (de). et I. Taboada Leonetti, Grasset, 2009.

• **La mise en scène de la vie quotidienne** de Erving Goffman, Éditions de Minuit, Coll. Le Sens Commun, 1973.

• **SDF, sans-abri, itinérant : oser la comparaison** de Pascale Pichon, Presses universitaires de Louvain, 2009.

• **La manche, une activité routinière**, de Pascale Pichon in « Les Annales de la recherche urbaine », n° 57, 58, 1992, p. 147 - 157.



→ « À l'abri » des bretelles, région parisienne, janvier 2009

REFUGES PAR ANNE CLAIRE VALLET

Anne Claire Vallet prépare une thèse en anthropologie à l'EHESS. Elle fait partie du laboratoire Architecture Anthropologie à Paris.

En découvrant dans la ville des espaces imprévus pour l'habitation et impensés par la planification urbaine, j'ai rencontré des personnes se logeant pour des durées très variables dans des tentes ou des abris construits par eux-mêmes. Les habitations présentées ici sont celles de résidents bulgares ou roumains qui ont un emploi, bien que celui-ci ne soit pas déclaré et qu'il puisse être temporaire et très instable. N'ayant pas accès à un logement normatif, ce sont des habitants – au sens restreint – exclus, mais pas des citoyens exclus : ils se déplacent dans la ville, certains fréquentent les lieux publics – commerces, cafés, restaurants, piscines, parcs, lieux de culte... Si les friches de la

ville peuvent être des espaces de la mise à l'écart et révéler des exclusions frappantes, elles sont aussi, vues de l'intérieur, des interstices ouverts. Pour ceux qui y prennent place, elles permettent de se créer une certaine intimité, un « chez soi », la plupart du temps très précaire matériellement et très incertain temporellement, marqué par des expulsions au rythme plus ou moins soutenu selon le contexte urbain, social et politique de chaque lieu.

La plupart des vues sont publiées dans le chapitre, « Dans les friches de la ville », d'Anne Claire Vallet dans l'ouvrage **Paris refuge. Habiter les interstices**, de Michel Agier (dir.), Florence Bouillon, Claudia Girola, Sabrina Kassa, Anne Claire Vallet, Paris, Éd. du Croquant, 2011.

Certains des clichés figurent dans l'exposition **La Recherche s'expose**, qui a lieu à la Cité du design de Saint-Étienne du 4 avril au 2 septembre 2012.

Crédit: Anne Claire Vallet

LE SANS-ABRISME, OBJET DE RECHERCHE EXPOSÉ

Marie-Haude Caraës est politologue, directrice de la recherche à la Cité du design. Claire Lemarchand est designer, chargée de recherche à la Cité du design

La Cité du design accueille une exposition dédiée à la recherche en sciences sociales menée sur le sans-abrisme et l'espace public. **Claire Lemarchand** et **Marie-Haude Caraës** expliquent comment, tout en plongeant le public dans la compréhension des travaux des chercheurs, cet éclairage singulier sur la thématique interroge l'avenir de la ville.

Propos recueillis par Aude Ristat, journaliste.

Comment expose-t-on trente ans de recherches sur le sans-abrisme ?

Claire Lemarchand : Par des textes, mais aussi des documents visuels et sonores. L'exposition s'appuie sur des travaux écrits mis en forme, des témoignages ou interviews de chercheurs, ainsi que des matériaux récoltés où des sans domicile fixe témoignent de leur parcours ou encore de la difficulté à sortir de la rue. Les images sont peu nombreuses car l'usage de la photographie est délicat dans de telles recherches. Les sociologues, comme les ethnologues, l'utilisent avec précaution et distance.

Comment s'articule l'exposition ?

Claire Lemarchand : Trois parties permettent d'aborder différentes facettes du travail de recherche mené par des sociologues, des ethnologues, des géographes ou des statisticiens. La première s'intéresse aux terrains de recherche en sciences sociales sur le sans-abrisme : problématiques, méthodologies, lieux d'enquête. La deuxième se concentre sur les outils et les méthodes, les controverses scientifiques ou encore la position du chercheur, qui interroge la place de

l'émotion ou le sentiment d'ennui lié à l'enquête. La troisième revient sur trente ans d'histoire avec les témoignages des premiers programmeurs et chercheurs du Plan urbain, aujourd'hui PUCA. Des propos mis en vis-à-vis de ceux de jeunes chercheurs. Cela permet de comprendre l'évolution de la recherche et ses nouveaux enjeux.

Pourquoi exposer à la Cité du design ? Quel lien entre cette discipline, la recherche en sciences sociales et le sans-abrisme ?

Marie-Haude Caraës : Parce que le design n'est pas étranger aux questions politiques et sociales. Au contraire. Le reléguer à sa partie la plus médiatisée, du luxe au capotage des objets, c'est le méconnaître. Cette discipline s'est toujours préoccupée de sa place dans le monde et du monde lui-même. Le design, c'est autant un dessin qu'un dessein pour le monde. La forme que l'on dessine est toujours le reflet, la conséquence d'un point de vue. Pour ce qui est du sans-abrisme, plusieurs designers se sont penchés sur cette question. Parfois pour empêcher, par des artefacts, certains usages dans l'espace public. Le plus souvent pour rendre



manifeste, dans les deux sens du terme, le caractère inacceptable de cette situation, ou encore pour proposer des dispositifs fonctionnels qui visent à rendre moins terrible la situation de survie.

Ces productions s’inscrivent-elles dans une demande des pouvoirs publics ?

Marie-Haude Caraës : Ce sont à 99 % des productions issues d’une démarche individuelle. Avec deux constats. Le manifeste est intéressant, mais il est symbolique et n’apporte pas de réponse au quotidien. La création d’abris fonctionnels conduit forcément à la question : n’est-on pas en train de maintenir une situation qui n’est pas acceptable ? La thématique est complexe à appréhender pour tous les acteurs sociaux, scientifiques, politiques ; de même que pour les créateurs, architectes, designers ou artistes. Sans doute, la production de ces derniers, parce qu’elle est concrète, est-elle plus sujette à la critique : on peut se voir reprocher de soutenir l’extrême précarité des personnes à la rue.

Quel est l’intérêt d’offrir une vitrine aux travaux de recherche sur le sans-abrisme ?

Claire Lemarchand : L’enjeu de cette exposition est de rendre compte des recherches en sciences sociales. Il ne s’agit pas d’une exposition sur les SDF en tant que tels, mais sur les problématiques de recherche sur le sans-abrisme : les méthodes de

travail des chercheurs, les différentes techniques d’enquête, les analyses issues des recherches, etc. Un autre enjeu fort de cette exposition est de déplacer le questionnement quotidien du public sur les SDF. Les questions que les chercheurs se posent sont aussi celles de la plupart d’entre nous à la rencontre d’un sans-abri. Le comprendre permet d’ouvrir un espace de réflexion. Enfin, l’exposition présente l’impact du travail des chercheurs sur les politiques publiques : création du RMI, droit de vote accordé aux SDF, etc. L’enjeu est de designer ces relations en formalisant un matériel essentiellement littéraire, de donner forme aux idées par le biais de dispositifs scénographiques expérimentaux.

Et d’interpeller politiques et aménageurs ?

Marie-Haude Caraës : Ils ne sont ni aveugles, ni sourds. Mais cette exposition les réinterroge effectivement, sur le devenir de l’espace public, sur les usages de la ville. Les collaborations entre la politique et les sciences sociales sur ces questions existent. Le colloque associé à l’exposition, qui s’est déroulé au mois de mars, a d’ailleurs été introduit par le préfet Alain Régnier, conseiller du Premier ministre sur le logement et le sans-abrisme. Cette thématique est colossale, elle est tout à la fois un lieu d’analyse de l’évolution de sociétés urbaines et un domaine de recherche sensible. Personne ne peut faire l’économie d’une réflexion à son sujet car elle questionne directement notre humanité.



EXPOSITION

La Recherche s’expose

Espace public et sans domicile fixe
Du 4 avril au 2 septembre 2012,
Cité du design
3 rue Javelin Pagnon
42 000 Saint-Étienne
Informations et visites guidées
T. 04 77 49 74 70
www.citedudesign.com

DU BRUIT DANS LES YEUX

PAR
JEAN-JACQUES BERNARD

La ville nous parle, un langage dense, complexe, contradictoire parfois. Signalisation, publicité, street-art... les messages se succèdent, s’entrechoquent, se confondent. Le photographe de rue trouve là une source intarissable de scènes étonnantes et des situations cocasses. Le banal devient tout à coup l’insolite et les décalages apparaissent flagrants. Mais la situation n’est pas uniquement anecdotique. En se faisant le témoin visuel d’un monde en mouvement, on ne peut qu’être frappé par l’uniformisation de l’iconographie urbaine à travers le monde. La question prend un sens aigu dans les pays dits « émergents », où les marques internationales, et toute l’imagerie qu’elles véhiculent, occupent une part considérable de l’espace public, allant jusqu’à marginaliser la propagande des régimes les plus autoritaires. Comme un grand chassé-croisé idéologique.



1. **Shanghai (Chine) – décembre 2006**
 « Vue sur le nouveau district de Pudong depuis le Bund sur l'autre rive. Un bateau publicitaire lance un « Connecting people » semblable à un S.O.S. dans un désert de verre et d'acier. »

2. **Lyon (France) – janvier 2011**
 « Bellecour gorgée de manifestants. Réalité crue de la rue qui s'élève, hurle, revendique. Pas de quoi ébranler la nonchalance béate d'observateurs qui surplombent la scène. »

3. **Damas (Syrie) – octobre 2009**
 « Centre-ville à proximité d'un arrêt de bus très fréquenté. Au contact de la rue, une fameuse marque semble ici plus que jamais osciller entre les deux piliers de sa notoriété : universalisme marchand et goût pour la provocation. »



International (H.K.) Limited

服
裝

行
金
寶
珠
大
GARMAN JEWELLRY

位
WAI
元
YUEN
堂
TONG



潮州

學校
· 免費代排期

學
德安駕駛學校

宗客家菜

地

one2free

Clubbing Party Cafe
Colours
See the Difference!

81089118	李小姐	95035252	出租	1089118
81089118	馬小姐	90918326	出租	81089118
28948221	鍾先生	93812901	出租	2894860
69333028		380381	出租	相售
63088280		93812901		
93656398				



2

Double page précédente.

Hong-Kong (Chine) – janvier 2009

« District Wan Chai. Les enseignes et panneaux publicitaires poussent comme des excroissances des façades. Air conditionné intérieur et extérieur. »

1. New York (USA) – juin 2008

« Time Square. Regard XXL et hypnotique au coin de la 42^e rue. Mais les panneaux d'interdiction et caméras de surveillance s'érigent en obstacles à l'univers chatoyant de la publicité. Tous les états du moi en émoi dans la cacophonie visuelle. »

2. Paris (France) – mai 2010

« Aéroport Charles de Gaulle, salle d'attente. Un homme dort. Une scène étrange sur écran géant se joue dans son dos, ou peut-être dans sa tête. »



La Havane (Cuba) – décembre 2011

« Au détour d'une rue du Centro Habana. Agitation enfantine sur fond de bras de fer musclé, de grenades et de fil de fer barbelé. Cuba est un des rares pays où la publicité demeure pour l'instant interdite, et les écoliers cubains portent encore l'uniforme, sauf pour la séance de sport où ils arborent étonnamment les dernières tenues à la mode. Contraste et résonance devant un mur peint qui nous parle de liberté... »

Biographie

Jean-Jacques Bernard se définit comme photographe chroniqueur de la ville en mouvement. « Du bruit dans les yeux » est extrait des « lieux communs en couleur de jeanjacquesbernard »

www.jeanjacquesbernard.com

L'ESPACE, LA VIE, LA VILLE

50 **La nature aménagiste**
par Yves Chalas

54 **Quelle demande sociale ?**

- **Des citoyens en quête de nature en ville**
par Emmanuel Boutefeu
- **Laisser faire la nature** par Frédéric Ségur

58 **L'espace révélé**

- **Paysage, star de l'urbain ?**
Interview de Michel Desvigne
- **Le paysage, combien ça coûte ?**
Interview d'Emmanuel Mony

61 **La vie sauvage, acceptable ou pas ?**

- **La ville, refuge de la biodiversité**
par Philippe Clergeau
- **La ville autosuffisante grâce au microbétail**
par Claire Lemarchand
- **Biodiversité, l'humain est-il apte ?**
par Victoria Sosolic

68 **De la nature à la biodiversité**

- **Et si la biodiversité entrainait dans notre culture ?**
par Ludovic Viévard
- **Question de cohabitation**, par André Micoud

LA NATURE AMÉNAGISTE

Yves Chalas est professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble de l'université Pierre Mendès France et chercheur à l'UMR PACTE CNRS (Politiques publiques, Action politique, Territoires).

Interpénétration, centralité, sensorialité, monumentalité et vide structurant : avec son propre langage, son génie et ses contraintes, la nature change la ville sous nos yeux. Cette réalité naturelle, paysagère et environnementale est déjà là ou presque. Il suffirait de la parachever pour parvenir à pleinement édifier la ville nature contemporaine.

Par son extension même, la ville aujourd'hui englobe des pans entiers de nature agricole et non agricole qui deviennent des morceaux de ville. Symptomatique de cette interpénétration, l'emploi de plus en plus fréquent chez les urbanistes, comme chez les habitants, d'expressions telles celles de « campagnes urbaines », « agriculture urbaine », « prairies urbaines », « champs urbains », « collines urbaines », « forêts urbaines », ou, mieux encore, « zones humides urbaines » qui auraient été imprononçables et impensables, de manière aussi large et consensuelle en tout cas, il y a à peine vingt ou trente ans.

L'interpénétration contemporaine de la ville et de la nature est le produit d'une double dynamique : urbanisation de la nature et ruralisation de la ville. La première est déjà ancienne et bien connue. Au registre des pertes et conséquences néfastes, elle est à l'origine notamment de l'étalement urbain au détriment des terres agricoles et du mitage des paysages naturels. Sur la deuxième, tout un travail de connaissance et de reconnaissance commence à être effectué. Ne percevoir que l'urbanisation de la nature et ne pas prendre en considération la ruralisation de la ville, au sens d'étendues et d'attributs importants de la ruralité qui se développent en ville, c'est se condamner à ne pas comprendre l'émergence de la nature comme composante fondatrice de la ville à laquelle nous avons affaire aujourd'hui.

Le processus contemporain d'interpénétration de la ville et de la nature consiste non seulement en un dépassement du clivage entre rural et urbain, ville et nature ou ville et campagne, mais également en

une hybridation entre nature et urbanité.

Un double défi semble en conséquence se poser aux politiques d'aménagement. Contrôler, voire limiter drastiquement la dynamique d'urbanisation de la nature et, à l'inverse soutenir et même développer, autant que faire se peut, la dynamique de ruralisation de la ville. Une part importante de l'avenir de nos villes se joue dans la capacité collective à le relever.

Une nouvelle centralité urbaine

Les morceaux de nature qui surgissent au sein des villes territoires ou métropoles contemporaines par l'interpénétration de la ville et de la nature sont amenés pour certains d'entre eux à jouer un rôle de centralité.

Soit parce qu'ils occupent des positions géographiques centrales dans la cartographie des villes territoires et qu'ils se retrouvent ainsi au milieu de l'urbain constitué. Dans ce cas, c'est l'extension même de la ville de manière large et disparate qui a transformé de fait les espaces de nature autrefois périphériques en espaces centraux. Soit parce que, tout en étant situés en périphérie y compris lointaine, les activités qu'ils accueillent engendrent une fréquentation régulière et nombreuse d'habitants, à l'instar des centres urbains traditionnels. Dans la métropole contemporaine, tant sous l'aspect esthétique, que fonctionnel ou social, les centralités vertes ou bleues joueront un rôle aussi important que les centralités minérales, historiques, commerciales ou technologiques dont nous avons hérité de la ville d'hier.

La sensorialité est un autre concept clé du pro-

• **L'Isle d'Abeau, de la ville nouvelle à la ville contemporaine,** La Documentation française, Paris, 2005,

• **La mobilité qui fait la ville,** Certu, Lyon, 2008,

• **Comment les acteurs s'arrangent-ils avec l'incertitude?** Archives contemporaines, Paris, 2009.

UNE VILLE FERTILE, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?

Offrir à la nature en ville des visages. Des sons, des couleurs, des formes. L'exposer pour la concrétiser. Autant d'objectifs visés par l'exposition « La Ville fertile » pour répondre à l'intérêt croissant du public pour les jardins et paysages en milieu urbain et leur conception. L'exposition associe une promenade dans la nature luxuriante et la présentation de 16 projets internationaux : forêt linéaire en bord de périphérie parisien, prairie urbaine du stade Allianz Arena de Munich, The high line, reconversion d'un ancien chemin de fer industriel à Manhattan... Des initiatives nées de conceptions urbaines et de technologies innovantes. Le fruit de l'engagement des collectivités associées aux nouvelles passerelles créées entre le travail des paysagistes, des urbanistes et des architectes. L'exposition « La Ville fertile » a été accueillie au printemps et à l'été 2011 par la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

www.citechaillot.fr

cessus de transformation de la ville par la nature. Elle relève directement de la demande habitante contemporaine d'une nature sensible – ou sensorielle –, c'est-à-dire qui ne soit plus uniquement perçue par le seul sens de la vue, mais aussi le toucher, l'odorat, le goût et l'ouïe. Cette demande correspond à ce qu'il est possible désormais d'appeler « le passage du paysage au jardin ».

Le paysage est une nature disposée pour être perçue à distance et, ceci expliquant cela, avec le seul sens de la vue. Il suppose un individu immobile, spectateur séparé de la nature. Il n'est nullement une donnée naturelle éternelle, mais une invention en lien avec une société, des institutions, des politiques, un état du développement technique et économique. Les historiens situent à l'aube de la Renaissance pour l'Europe l'invention sociale historique du paysage en résonnance, entre autres, avec l'invention de la perspective. Le paysage est le produit de sociétés où la mobilité des personnes est limitée, techniquement peu développée, socialement un privilège et économiquement non encore indispensable à la production de richesses et à la consommation. Le paysage est également le produit de sociétés où la nature est tenue pour suspecte et maintenue hors les villes, car peuplée tant de démons imaginaires que de brigands bien réels. L'invention du paysage est en corrélation avec une nature que l'on ne pratique pas, que l'on ne pénètre pas.

Le jardin, à l'inverse du paysage, est une nature disposée non pas pour le seul sens de la vue, mais pour être pratiquée et vécue, d'une part, avec tous les sens du corps, d'autre part, le plus souvent possible. Le jardin est fait surtout pour être humé, touché, foulé, senti, ressenti, écouté, goûté chaque jour qui passe.

DU PAYSAGE AU JARDIN

Le passage du paysage au jardin que promeut la demande sociale de nature sensible est aussi la traduction d'une appréhension historique et culturelle de la nature. Pour avoir lieu ou espérer avoir lieu, l'expérience sensorielle globale de la nature suppose un rapport à la nature fondé sur l'amour ou du moins le goût et non le rejet, sur l'accès libre et démocratique, et non limité et réservé à une minorité du haut de l'échelle sociale, mais aussi sur l'hédonisme (l'attention croissante accordée aux plaisirs du corps) et l'individualisme ou épreuve du monde par soi et pour soi. Tout autant, elle nécessite du temps libre, des activités de loisirs, ainsi qu'une mobilité habitante aisée. Or, toutes ces conditions préalables à la possibilité d'une pratique sensible de la nature comptent précisément au nombre des caractéristiques essentielles des modes de vie spécifiques à nos sociétés contemporaines. Pour être satisfaite, la demande habitante de nature sensible nécessite une proximité spatiale de

la nature. Elle implique un contact corporel avec la nature de manière quotidienne ou presque et non de manière exceptionnelle, de temps à autre, le week-end ou en vacances par exemple. Elle désigne de ce fait une nature qui soit pratiquée et vécue dans la ville, par la ville et grâce à la ville, et non éloignée ou séparée de la ville. En ce sens, la demande habitante de nature sensible contribue à conforter la nature dans son rôle aménagiste au sein même de la ville contemporaine.

La nature dans les territorialités urbaines contemporaines est en mesure d'acquiescer un statut qu'elle n'aurait pu connaître en aucune manière dans la ville d'hier : celui de nouvelle monumentalité urbaine.

CENTRALITÉ, REPÈRES, MÉMOIRE = UN MONUMENT

Dans la ville contemporaine, la présence de zones naturelles agricoles ou non agricoles ne se limite pas à la seule possibilité, déjà considérable, d'exhausser la nature au rang de nouvelle centralité urbaine. Dans le chaos organisationnel et fonctionnel que représente la plupart du temps le périurbain, notamment aux entrées de villes, les grandes zones naturelles, quels que soient leur forme et leur contenu – collines, forêts, étangs, fermes agricoles, champs de maïs ou autres –, peuvent également servir de repère aux habitants et, fait remarquable, sur plusieurs plans. Les habitants s'orientent, se situent dans l'espace, mais indiquent aussi leur lieu d'habitation à leurs amis ou aux visiteurs de passage et dessinent la carte mentale de leur territoire périurbain à partir de la présence de ces zones naturelles. Enfin, pour les habitants toujours, la présence de zones naturelles dans la ville peut jouer le rôle de mémoire d'un passé territorial révolu. Si les mots de centralité et de repère n'apparaissent pas ou rarement en tant que tels dans la parole habitante pour qualifier les zones naturelles non encore envahies par les constructions, en revanche, celui de mémoire est plus couramment employé.

Au bilan donc : centralité, repère, mémoire. Nous avons là les trois termes de la définition même du monument. Un monument, c'est ce qui fait centralité, repère et mémoire. En conséquence, la nature en tant que centralité, repère et mémoire, c'est la nature en tant que nouvelle monumentalité urbaine.

Nous étions habitués à ce que la monumentalité urbaine soit minérale et située dans les centres villes historiques ou nouveaux. Il faudra dorénavant se faire à l'idée que la monumentalité urbaine puisse être également végétale et périurbaine.

LE VIDE, OUTIL STRUCTURANT

L'extension urbaine contemporaine fait émerger une interpénétration de la ville et de la nature, un rapport sensoriel des habitants à la nature, des

centralités vertes ou bleues, des monumentalités naturelles, comme elle fait également émerger une réalité urbaine, tout aussi nouvelle et majeure : celle des vides structurants.

Qu'est-ce que cela signifie ? Eh bien que la présence centrale ou périphérique, sensorielle et parfois monumentale de la nature « grand large » dans la ville constitue également des espaces vides, c'est-à-dire des espaces non bâtis urbains. Et à partir du moment où ces espaces non bâtis se mettent à façonner et à orienter les espaces bâtis – immeubles, lotissements de maisons individuelles, routes et autoroutes, centres commerciaux et autres zones industrielles ou artisanales – autour d'eux, et ce d'autant plus qu'ils sont protégés, ils deviennent des vides structurants.

Renversement remarquable, les vides dans un en-

vironnementale ou écologique. La nature présente dans les villes territoriales contemporaines sous forme d'espaces urbains vides ou non bâtis est en mesure d'améliorer de manière notable le cadre de vie des habitants des villes. Elle peut constituer également une forme de réponse particulièrement pertinente et immédiatement efficace aux très grandes préoccupations environnementales de dimensions planétaires qui ont pour noms bilan carbone, réchauffement climatique, eau et gestion de l'eau, déchets, énergies renouvelables, agriculture.

Les vides structurants pourraient être opportunément utilisés comme puits de carbone, ou espace absorbant le carbone pour l'oxygénation et la purification de l'air ; régulateur thermique local permettant par l'humidification notamment une réduction des îlots de chaleur urbains ; étendues pour l'écoulement, l'infiltration, le stockage et l'épuration des eaux de pluies ; terrain de recyclage des déchets organiques se substituant aux décharges et aux centrales de combustion des ordures ; lieux d'exploitation de l'énergie naturelle non fossilisée (le solaire, l'éolien, le géothermique) ; zones agricoles urbaines de proximité induisant des circuits courts d'acheminement des produits agricoles et s'inscrivant dans le mouvement mondial et crucial de relocalisation de l'agriculture. La liste n'est pas exhaustive.

Nous étions habitués aux pleins structurants, appelés équipements structurants dans le jargon technique de l'urbanisme. Il va falloir également se faire au concept et à la réalité des vides structurants en ce qu'ils permettent à la nature d'exercer un rôle d'armature de premier plan dans la composition urbaine.

•

Un monument, c'est ce qui fait centralité, repère et mémoire. La nature en tant que centralité, repère et mémoire, est donc une nouvelle monumentalité urbaine.

semble urbain contemporain ne sont plus, comme dans la ville d'hier, des espaces seconds, sans qualité, des résidus qui n'apparaissent qu'une fois les pleins construits. Les vides dans un ensemble urbain contemporain peuvent être en mesure de devancer et de déterminer les pleins. Ils sont même en mesure de donner une unité possible à la diversité des pleins. Les vides structurants pourraient servir également d'éléments propres à engager davantage les villes territoriales sur la voie du développement durable dans sa dimension envi-



Crédits : Carrot City, Mark Gorgolewski, June Komisar and Joe Nasr

CARROT CITY, VILLE EN CULTURES

La ville carotte est une exposition née à Toronto à l'initiative de l'université Ryerson. Elle présente 38 projets internationaux reconnus pour leur ingéniosité dans la conception de l'espace urbain ou leur contribution aux meilleures pratiques d'agriculture urbaine et périurbaine. L'intérêt de l'exposition est, outre de valoriser des réalisations remarquables, de présenter

les outils utilisés par les concepteurs pour les concrétiser. L'occasion de découvrir les fermes LUFA à Montréal, premières serres commerciales sur un toit d'immeuble en milieu urbain. Mais aussi le Science Barge à Manhattan, ferme pénière, ou encore The Vacant Lot Project à Londres qui transforme des terrains abandonnés en parcelles cultivables. Après Paris et Strasbourg, l'exposition est attendue à Lyon fin 2012. Pour en savoir plus : www.ryerson.ca/carrotcity

DES CITADINS EN QUÊTE DE NATURE EN VILLE

Emmanuel Boutefeu est chargé d'études au CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques).

Quels regards les Français portent-ils sur les espaces verts dans leur commune ? Retour sur les principaux enseignements des dernières enquêtes disponibles.



→ Jardin du palais Saint-Pierre (Certu, EB).

→ Jardin ouvrier, rue Flachet à Villeurbanne.

Un antistress naturel

Si les Français reconnaissent que la qualité de la vie en ville s'est améliorée au cours des dix dernières années, ils déplorent de ne pas avoir suffisamment d'espaces verts au pied de leur logement. L'enquête Ipsos réalisée pour le compte du Conseil national des villes et villages fleuris, en juin 2011, confirme l'importance de la demande sociale de nature en ville. La présence d'un jardin demeure l'un des premiers équipements spontanément cités par les Français pour embellir leur cadre de vie, notamment dans les villes millionnaires. Ainsi, les parcs et les espaces verts aménagés, les fleurs et les massifs fleuris, les arbres et les espaces boisés arrivent en tête des éléments qui participent activement à la qualité de vie des citoyens.

Quels usages et quels liens entretiennent-ils avec la nature ? De nombreuses études attestent que le voisinage d'un espace vert ou la simple vue sur des

arbres augmentent le bien-être des urbains. Dans ce milieu très minéralisé qui caractérise la ville, quoi de plus naturel pour les citoyens de réclamer plus de nature pour réenchanter leur cadre quotidien.

Le square : la nature de proximité

Ce modèle d'espace vert promu par Georges Eugène Haussmann, préfet de Paris, est toujours d'une grande actualité. Il séduit les étudiants, employés et les ménages avec de jeunes enfants. Leur fréquentation est très sensible aux rythmes scolaires et aux conditions météorologiques. Qu'il pleuve ou qu'il neige, et le square est inoccupé. À l'inverse, dès que la température est clémente et la journée ensoleillée, le square est bondé, surtout après la sortie des classes primaires.

Pas plus de dix minutes de marche

Le budget-temps de déplacement qu'un citoyen est prêt à consentir pour se rendre dans un square est de dix minutes. À Lyon, sept visiteurs sur dix y consacrent entre une et dix minutes de trajet, soit l'équivalent d'un parcours de 500 mètres à pied. À Paris, le pourcentage de Parisiens disposés à aller au-delà de cette distance est légèrement supérieur. Toute augmentation de la distance domicile-square a un effet dissuasif sur sa fréquentation : plus elle augmente et plus la fréquence des visites diminue. La promenade est le premier motif de visite évoqué. La seconde cause est liée à la présence d'une aire de jeux qui fédère les assistantes maternelles gardant des nourrissons et les riverains accompagnés de jeunes enfants. En 30 ans d'observation urbaine, le budget-temps de déplacement domicile-square est stable, il permet de mesurer le rayon d'attractivité d'un square, la marche étant le mode privilégié pour s'y rendre (90 %). D'où l'importance de répartir équitablement les squares dans un périmètre qui n'excède pas 500 mètres, à deux pas

• **Résultats de l'enquête et de l'immersion dans les espaces verts de la ville de Villeurbanne**, direction des Espaces verts, Agence ELC2, 2009.

• **La demande sociale de nature en ville**, enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise, d'Emmanuel Boutefeu, éditions Puca - Certu, collection Recherches n° 154, Lyon, 2005.

• **Un ailleurs au sein de la ville. Le parc des Buttes-Chaumont**, de Clavel Maïté, in « Natures urbanisées », Ethnologie française, tome XL, n° 4, p. 609-621, 2010.

des immeubles d'habitation. Le parc est une pièce maîtresse du réseau d'espaces verts d'une ville qui jouit d'une grande estime auprès des Français. Ainsi, 86 % des Lyonnais pratiquent les parcs du Grand Lyon qui connaissent une affluence record en fin de semaine. Le meilleur taux de fréquentation d'un parc est enregistré le dimanche après-midi. Des pointes de 40 000 visiteurs sont atteintes les beaux dimanches de juin et de septembre dans le Grand Parc Miribel Jonage.

Les jours ouvrés, la pression des visiteurs d'un parc est un peu plus forte que celle d'un square. Elle est liée aux rythmes horaires des ménages actifs, employés et des riverains. Les visites sont alors de courte durée et les séjours épousent les heures creuses d'une journée de travail : le matin de bonne heure (joggeurs, sortie des chiens), la pause méridienne (pique-nique), la fin d'après-midi (enfants), le début de soirée après le souper (promenade en famille). Le week-end, un parc attire les habitants des quartiers pavillonnaires et des centres bourgs des communes périurbaines.

Mon parc bien aimé

Le parc est un espace public plébiscité par les Français, même s'ils estiment, parfois, qu'il est trop aménagé, trop petit, bruyant, bondé ou pas assez ombragé. Les motivations des visiteurs sont infinies, et les pratiques, les plus diverses. Un parc est en effet fréquenté pour son calme, sa beauté, sortir les enfants, retrouver des amis, se dépenser, faire la sieste, jouer, lire, pique-niquer à l'ombre d'un arbre. Là encore, la marche reste l'activité favorite des usagers ; on vient au parc avec la ferme intention de

se promener. La balade est un moyen de se détendre et de contempler le spectacle de la nature. Encore faut-il que le parc ait de quoi surprendre les promeneurs (plan d'eau), qu'il ménage des points de vue pittoresques (belvédère, promontoire), donne à admirer le meilleur de la nature ! Marcher dans un parc s'avère un plaisir pour beaucoup : stimulant, tonique et vivifiant.

Le parc est, par excellence, un lieu de contact avec la nature. On le veut paisible et confortable, à l'abri des pollutions et sans détritiques. Le calme et le propre sont les valeurs cardinales d'un parc. Gare à ceux qui ne respectent ce credo ! Dans l'imaginaire du public, le parc correspond à une « oasis » au sein de laquelle l'agencement des arbres et des pelouses, la répartition des séquences paysagères, la richesse des ambiances rehaussent les bons côtés de la nature : apaisante, aimable et agréable.

L'environnement urbain ne doit pas être visible de l'intérieur d'un parc. Béton, bitume, panneaux publicitaires, bruits de la ville sont tenus de rester aux portes du parc. « S'oxygéner, se vider la tête, se ressourcer, se relaxer » sont les expressions utilisées par les visiteurs qui veulent passer un agréable moment et oublier leurs ennuis.





LE JARDIN PARTAGÉ, UNE DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

En 1997, le réseau du JTSE (Jardin dans tous ses états) se met en place pour favoriser la mise en œuvre de jardins partagés en Rhône-Alpes. Trois ans plus tard, c'est l'association Naturama, « agréée protection de l'environnement » pour le département du Rhône depuis 2010, qui s'attelle à l'amélioration de la relation entre l'homme et son milieu naturel via, notamment, des actions éducatives. Côté militant, le Guerrilla Gardening Lyon, exprime son engagement en taguant les murs de la ville à coup de végétalisation. Face à eux, Les Jardingues, sortes de *serial* jardiniers, agissent en faveur de la biodiversité et de la protection de la nature en réalisant des plantations dans les rues jusqu'aux failles des murs. www.jardins-partages.org
<http://goo.gl/sXbDDO> / www.jardingues.org

Frédéric Ségur
est responsable de l'unité
Arbres et Paysage, rattachée
à la direction de la Voirie
du Grand Lyon.

LAISSER FAIRE LA NATURE

Les liens entre présence du végétal en ville et développement urbain durable apparaissent évidents. Pour autant, son implantation plus massive sera source de nouvelles contraintes entre l'indispensable et le dispendieux, et d'arbitrages dépassant les catégories du beau, de l'utile et du fonctionnel. Nous entrons dans l'ère de la raison écologique.

Il faut bien se résoudre à une évidente contradiction. Si l'on souhaite plus de nature dans la ville, les moyens mobilisables pour son entretien se réduiront inexorablement dans l'avenir. Dans ces conditions, la démarche de projet devra s'intéresser davantage à la question du devenir des réalisations et envisager des choix minimisant les besoins d'entretien.

L'analyse des surcoûts de gestion met généralement en évidence l'éloignement entre les principes de conception des projets et les règles du fonctionnement naturel des écosystèmes. Ce n'est souvent que par des mesures correctives artificielles et récurrentes que l'aménagement paysager peut survivre. Le système fonctionne et peut donner des résultats étonnants (faire pousser un golf en plein désert), mais c'est au prix d'un coût économique et environnemental exorbitant.

Ce modèle de création qui s'oppose à la nature ne peut plus servir de référence unique. C'est nécessairement vers des paysages qui se revendiquent comme des écosystèmes à part entière, vivants et complexes, en devenir vers un équilibre naturel, qu'il me semble impératif de s'orienter. Un vrai défi

d'observation, de compréhension et d'imagination pour les paysagistes et les gestionnaires.

Le bond culturel, condition sine qua non

Cette évolution devra s'accompagner d'un travail pédagogique et culturel en direction de l'ensemble des acteurs de l'aménagement urbain, décideurs et grand public. La prise en compte des enjeux de développement durable conduit en effet majoritairement à des solutions situées à l'interface des savoirs et des organisations techniques conventionnelles. Les enjeux de formation professionnelle, tant sur un axe d'expertise métier accrue qu'en matière d'acquisition d'une culture transversale, sont aussi une vraie clé de réussite pour ces idées.

Le fonctionnement de cette « ville nature » repose aussi sur des changements individuels de pratiques et de comportements. C'est pourquoi un autre enjeu d'importance est la perception et l'acceptation de ces changements par les citoyens. L'image de la nature en ville reste aujourd'hui encore très liée aux yeux des habitants des villes à l'idée d'ordre et de propreté, une vision qui fait écho à la tradition horticole d'entretien des jardins. L'image d'une végétation plus libre et diversifiée, plus naturelle et moins normée, doit être expliquée afin d'être comprise puis admise. Une nécessité car l'implication plus généralisée des habitants dans la conception mais aussi la maintenance active de ces espaces de nature est une des conditions de réussite de ce modèle.

•



Crédit: agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise / Michel Desvigne Paysagiste

PAYSAGE, STAR DE L'URBAIN ?

Michel Desvigne, paysagiste, a été récompensé en 2011 du Grand Prix de l'Urbanisme. Il a signé des réalisations comme le parc de Greenwich à Londres pour laquelle il a reçu en 2002 le « Civic Trust Award ». Il est actuellement engagé dans des projets comme *Innograd*, la *Silicon Valley* russe.

Propos recueillis par **Sylvie Boutaudou**, journaliste.

Depuis quelques années, les mandataires d'équipes de maîtrise d'œuvre en charge des projets urbains peuvent être des paysagistes. Une position qui était impensable il y a vingt ou trente ans. Le paysage prendrait-il de l'importance ? L'envie de nature en ville pousserait-elle les urbains du XXI^e siècle vers ceux qui savent mettre du vert dans les villes ?

« Pas si simple », répond **Michel Desvigne**.

Les paysagistes n'ont pas toujours eu autant de reconnaissance et de possibilité de s'exprimer. Que s'est-il passé ?

Les paysagistes sortent d'une période d'effacement, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il suffit de penser à Versailles, ou au XIX^e siècle américain où l'attention à la géographie et au paysage ont été déterminants dans la forme et le développement des villes. En France, le métier de paysagiste a été sinistré à l'issue des deux guerres mondiales. Les reconstructions se sont faites sans paysagistes ni architectes : tout le pouvoir a été donné aux ingénieurs. Le paysagiste a été relégué au rôle d'aimable décorateur. Et le sentiment s'est répandu que le paysagiste était du côté du luxe, de la touche finale, mais que son travail ne pouvait être ni structurant, ni fondateur.

Les choses ont commencé à changer il y a trente ans. La réglementation française a imposé qu'un paysagiste soit intégré aux équipes des concours publics. Auparavant, cela dépendait du bon vouloir ou de la curiosité des architectes.

Parallèlement, une politique renouvelée d'espaces publics a stimulé les compétences. La transformation de Barcelone dans les années 1980 a inspiré certaines villes françaises, comme Lyon ou Nantes qui ont lancé des travaux. Le tramway s'est révélé être un moyen puissant de requalification des espaces. Tout cela a fait travailler des paysagistes, mais les grands lieux étaient encore confiés à des architectes. Y compris à Lyon, très novatrice dans sa politique d'espaces publics, mais qui a demandé à un architecte d'aménager une des artères principales du centre, la rue de la République.

Architecte/paysagiste : n'y a-t-il pas une querelle un peu corporatiste ?

La querelle professionnelle n'a pas d'intérêt. Si les espaces publics, ont longtemps été confiés à des architectes, cela tient aussi à la présence de grandes agences d'architectures qui avaient la taille critique pour répondre à des commandes d'envergure. Le développement de la profession de paysagiste et l'existence de quelques grandes agences les mettent désormais sur les rangs.

Mais je crois qu'il existe une vraie différence de point de vue. Architectes et paysagistes n'ont pas le même sens de la dimension de l'espace. Un bâtiment, même très grand, c'est une petite chose dans un paysage. Le métier du paysagiste, c'est la maîtrise de l'espace extérieur. On l'identifie souvent en premier lien comme celui qui travaille le végétal, mais j'estime que sa spécialité tient plus à la question de l'échelle qu'au matériau. Regardez ce qu'a fait le paysagiste Michel Corajoud avec les quais de Bordeaux : la ville a pris une autre dimension.

Les espaces publics sont nos grands travaux ?

Avec la nuance que l'investissement est relativement limité, sauf peut-être dans quelques réalisations clinquantes, excessivement écrites, qui ne dureront pas. Un espace public ne coûte rien en comparaison d'un édifice public. La requalification de tous les espaces publics du centre ville de Toulouse repose sur un budget d'environ 100 millions d'euros. Par comparaison, l'annexe du Louvre ou le Beaubourg de Metz coûtent environ 150 millions chacun en construction auxquels s'ajoutent 20 % de cette somme par an en frais de fonctionnement.



→ Michel Desvigne paysagiste.
Parvis du Mudam, Luxembourg.



Dans l'évolution actuelle, quelle est la part d'une demande sociale, qu'on décrit comme avide d'espaces naturels en ville ?

Je ne crois pas que la question de la nature soit fondamentale ni première. L'évolution sous-jacente très forte, c'est le retour vers les centres-villes. Il y a quinze ans, pour reprendre l'exemple de Bordeaux, la ville tournait le dos à son fleuve et les Bordelais fuyaient en voiture vers Arcachon dès que possible. Aujourd'hui, les quais sont remplis de monde le dimanche matin, les citadins restent en ville avec plaisir. Je travaille actuellement au réaménagement des quais du Vieux-Port de Marseille, lieu délaissé jusque-là. Il est probable que lorsqu'il aura retrouvé de la qualité, ce port de 2 600 ans attirera. On observe une nouvelle façon de s'approprier les espaces publics extérieurs qui existait déjà depuis longtemps à Amsterdam ou à Copenhague, qui n'ont pourtant pas un climat facile. Le centre retient ses habitants le week-end et attire des visiteurs parce qu'on peut se promener, flâner, boire un verre, laisser les enfants courir dans des zones piétonnes, etc. Certains espaces très minéraux ont cette fonction-là. Et ils attirent, qu'il y ait des arbres ou pas ! Certains professionnels traduisent d'une façon un peu mièvre et complaisante les goûts supposés de la population. On laisse pousser des herbes au pied des arbres parce que c'est à la mode, très bien. Mais le désir de centre-ville des citadins me semble plus profond.

Un profond désir de ville, c'est une bonne nouvelle pour contrer l'étalement urbain ?

Il faut y réfléchir dans tous les cas, pour améliorer la situation de la moitié de la population française qui ne vit pas en relation directe avec un centre-ville. Le lotissement diffus, au-delà de la banlieue, me semble une question extrêmement difficile. Or c'est le territoire que nous avons. Il est déqualifié,

dépourvu d'espaces communs, la population y est isolée, et ne vit avec les autres que grâce à la voiture, pour les courses, le travail, l'école des enfants...

Un petit nombre de paysagistes, dont je suis, pensent que les moyens de recomposer cet espace sont du côté du paysage. Je me suis intéressé en particulier aux lisières de ces lotissements. Car le paradoxe terrible est que leurs habitants sont loin des centres-villes, mais n'ont aucun accès non plus à la campagne. Ils sont enfermés par des clôtures infranchissables à l'arrière des maisons et contraints de prendre la voiture pour se promener !

Il faudrait donc aménager cet étalement urbain dont on dit le plus grand mal ?

Bien sûr. Il faut donner une forme à l'étalement urbain parce qu'il est là et que l'on ne construit plus guère de ville nouvelle, sauf au Qatar peut-être. Il y a un grand bénéfice à analyser les zones périurbaines à l'échelle du paysage, comme savent le faire les Américains, qui ont par ailleurs produit un étalement urbain épouvantable. Des villes comme Chicago ou Boston peuvent nous inspirer parce qu'elles se sont construites en parfaite intelligence avec leur territoire au sens géographique, topographique. S'il faut recomposer le territoire périurbain, regardons les lisières, et plus loin les collines, les étangs qui pourraient être valorisés. Une première ouverture serait de qualifier cette frange du territoire qui sépare les champs des habitations. Si l'on pouvait s'y promener, si des chemins étaient aménagés pour faire du sport, jouer avec les enfants, ou même pour développer une micro-agriculture de jardins, si les fonds de lotissement devenaient des façades vivantes, le gain en qualité de vie serait extraordinaire.

•

• **Territoires partagés**, l'Archipel métropolitain, Pavillon de l'Arsenal, Paris, septembre 2002.

• **Groundswell : Constructing the Contemporary Landscape**, MoMA New-York, 25 février/16 mai 2005.

• **Biennale internationale d'Architecture de Rotterdam**, 26 mai/26 juin 2005.

• **Natures intermédiaires**, Centre d'architecture Arc-en-Rêve à Bordeaux, 3 juin/30 octobre 2005.

LE PAYSAGE, COMBIEN ÇA COÛTE ?

Quels sont les budgets consacrés aux paysages ?

Environ neuf milliards d'euros par an en France. Les particuliers, collectivités et autres qui font appel à des entreprises privées dépensent cinq milliards, les collectivités en régie trois milliards. À cela s'ajoutent études et activités parallèles pour un milliard. Les budgets se répartissent à 50 % sur l'aménagement et à 50 % sur l'entretien avec un marché global en augmentation de 40 % depuis 2000. Les aménagements ont délaissé le minéral pour le végétal.

Question de coûts ?

De coûts oui, mais surtout de demande citoyenne, d'image. Aménager un hectare en végétal revient en moyenne dix fois moins cher qu'en minéral. Pareil pour l'entretien, enlever les graffitis ou les chewing-gums sur les dalles coûte plus cher que de couper des arbustes. Le problème est que la loi MOP, en instituant la rémunération des concepteurs au pourcentage du coût global de l'aménagement, a longtemps favorisé le développement de projets en minéral plus coûteux. Sauf qu'aujourd'hui, les citoyens demandent de plus en plus de nature et que les collectivités doivent répondre à cette demande. De plus, des régions comme Rhône-Alpes, Île-de-France et PACA, du fait de leur vocation touristique, ont des intérêts économiques à investir dans le paysage. Elles représentent d'ailleurs 60 % du business global.

Les budgets des collectivités sont pourtant contraints...

Tout est question d'affectation des budgets. Certaines collectivités préfèrent agir seules sans forcément avoir les compétences suffisantes. Or, si les choix des végétaux sont mauvais, l'investissement est un gaspillage. Il faut savoir où et comment mettre les moyens. Sur un projet de bâtiment, quand on consacre 5 % de l'ensemble du projet aux paysages et espaces verts c'est trop insuffisant et peu efficace, à 10 % ça commence à être bien. C'est un coût. Mais, il est sans doute bien plus pertinent que les fortunes gaspillées en produits chimiques pour éradiquer les herbes des trottoirs.

•



Emmanuel Mony
est président de l'Union
nationale des entrepreneurs
du paysage.

Propos recueillis par
Aude Ristat, journaliste.

OBSERVATEURS DE BIODIVERSITÉ URBAINE

L'opération associe les services Observation et valorisation des données (OVD) et écologie du Grand Lyon ainsi que le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Il s'agit de proposer aux 4 500 agents de la communauté urbaine de compter les papillons et bourdons dans leur jardin, balcon fleuri ou dans un square public. L'observation s'effectue selon un protocole scientifique établi en 2006 dans le cadre du programme national Vigie-Nature. Le projet a mobilisé, pour sa première édition en 2011, 62 personnes qui enregistrent chaque mois leurs observations sur le site web dédié du Muséum. Il a permis d'aborder des groupes jusqu'alors méconnus dans l'agglomération lyonnaise, y compris dans les zones les plus urbanisées qui ne sont pas nécessairement des déserts biologiques. L'opération est reconduite en 2012 et 2013. Pour en savoir plus sur le programme Vigie-Nature et l'Observatoire de la biodiversité des jardins : <http://vigienature.mnhn.fr/http://obj.mnhn.fr>

LA VIE SAUVAGE ACCEPTABLE OU PAS ?

Philippe Clergeau
est professeur au Muséum
national d'histoire naturelle
de Paris et écologue spécialisé
en écologie urbaine et en
écologie des territoires.

LA VILLE REFUGE DE LA BIODIVERSITÉ

L'urbanisation a fait disparaître et modifié le comportement et la morphologie de certaines espèces. L'adaptation de la ville au désir de nature croissant des citoyens avec la création de parcs plus naturels et de futurs corridors écologiques conduira quant à elle à la colonisation de nouvelles espèces. La planification urbaine a assimilé ces évolutions de la biodiversité urbaine. Elles imposeront toutefois à la ville une certaine vigilance.

• **Ville et biodiversité. Les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire**, de Philippe Clergeau, éd. PU Rennes, 2011.

• **Une écologie du paysage urbain**, de Philippe Clergeau, éd. Apogée, 2007.

La diversité du vivant intègre la richesse en espèces, la variabilité génétique et la diversité des fonctions écologiques et des écosystèmes. La biodiversité intègre à la fois les relations entre ces compartiments et des enjeux pour la population humaine. En aucun cas on ne peut restreindre la biodiversité à une liste d'espèces. Pour en avoir beaucoup, il suffit d'en introduire ou bien de perturber le milieu, gage d'apparition d'espèces généralistes (qui par leur plasticité comportementale peuvent occuper des habitats très différents). De plus en plus, les écologues soulignent l'importance de prendre en compte le fonctionnement du système (par exemple la cohérence des chaînes alimentaires) et la présence des espèces rares qui sont le plus souvent des espèces spécialistes (adaptées à l'utilisation d'un seul type d'habitat dans lequel elles sont très performantes).

La biodiversité concernait encore récemment essentiellement les espèces sauvages présentes dans les espaces plus ou moins naturels, depuis les montagnes, zones humides et mers jusqu'aux zones agricoles. Les animaux domestiqués, par exemple les vaches en milieu agricole, ne sont en général pas intégrés dans la biodiversité en espèce, même s'ils peuvent avoir un rôle dans le fonctionnement écologique global du système. Mais en ville peut-on conserver cette attitude ? La place d'espèces exotiques (plantes ou animaux qui ont été introduits depuis d'autres continents dans nos jardins ou nos mares) ou d'animaux de compagnie y est telle que leur rôle peut devenir fondamental. Par exemple, le chat qui est le principal prédateur de la faune urbaine joue un rôle considérable dans le

fonctionnement du système et dans la disparition de nombreuses espèces. Est-il possible alors de l'écarter des inventaires parce que c'est une espèce non sauvage ? Difficile de trancher car accepter de lui donner toute sa place dans la biodiversité c'est aussi accepter que toutes les espèces exotiques ou domestiquées puissent devenir le fondement d'une nature non plus autochtone (les espèces qui composent nos faunes et nos flores forment des ensembles originaux) mais beaucoup plus banalisée (ce sont les mêmes espèces généralistes que l'on retrouverait dans tous les milieux et sous toutes les latitudes !).

La ville est *a priori* faite pour l'homme, pas pour la nature. Et tout développement de celle-ci ne sera possible que si le citoyen l'accepte sous ses différentes facettes. Car s'il est bien le premier à réclamer une nature de proximité avec des espaces de verdure et des espèces sauvages dans son quartier, il est aussi le premier à refuser celles qui piquent, font sales ou pourraient être dangereuses. Même si c'est bien la diversité en espèce sauvage qui est retenue, la définition d'une biodiversité urbaine reste donc encore très ouverte.

Quel écosystème urbain ?

On peut parler d'un écosystème urbain car la ville a ses propres caractéristiques de climatologie (températures plus élevées...), de sol (déstructuré, pollué...), de luminosité (quasi permanente...), de perturbations (parmi les plus importantes...), etc. Cet écosystème s'est formé au cours de l'histoire récente et présente une évolution très rapide qui va expliquer l'apparition d'espèces végétales puis

animales. Avant le milieu du XIX^e siècle, les jardins publics, parcs et promenades, étaient rares dans les villes ouest européennes, les pressions combinées de mise en scène paysagère, d'acclimatation d'espèces exotiques puis d'hygiénisme ont abouti à la construction de nombreux parcs urbains dans la plupart de nos villes. Les types de parcs d'abord très entretenus avec leurs paysages de mosaïques de fleurs ont ensuite évolué vers les jardins anglais plus romantiques puis vers la présentation de zones de plus en plus naturelles. Au fur et à mesure, ces espaces de détente se rapprochent ainsi d'une végétation plus sauvage, des arbres sont plantés en abondance sur les boulevards et les jardins privés abandonnent progressivement leur caractère de potager. Ces espaces et leurs gestions de plus en plus écologiques offrent de nouveaux abris et de nouvelles ressources à des espèces animales et vé-

gétales, création de liens sociaux, récréation et loisir, santé) et sert de support pour des transports alternatifs (vélos, piétons) jusque dans le périurbain (liaisons ville-campagne), quand la largeur permet les fonctions nature et transports. Elle régule également certains problèmes environnementaux en réduisant l'imperméabilisation du sol pour les eaux de pluie, en fixant le particulaire atmosphérique, en stockant du CO₂, en faisant baisser significativement la température du boulevard, etc.

Tolérance et adaptation des espèces

Nos travaux recherchent quelles sont les espèces qui peuvent s'installer dans la ville et tentent d'établir des typologies en la comparant à la campagne. Chez les plantes, les traits les plus généralement notés sont des capacités reproductrices accrues comme la production de petites graines facilement disséminées, la reproduction rapide ou la tolérance à des perturbations comme le piétinement. Récemment, il a aussi été mis en évidence l'interrelation entre une nitrification du sol urbain par les pollutions atmosphériques et la facilitation des espèces végétales les plus nitrophiles. Pour les oiseaux, c'est avant tout le caractère de généraliste que ce soit pour l'habitat ou pour l'alimentation qui est remarquable. Ces larges tolérances, que l'on retrouve aussi chez certains mammifères urbains (renard par exemple), sont aussi facilitées par la grégarité qui favorise les alimentations de nombreux individus sur des ressources souvent ponctuelles.

Nous étudions aussi comment la structure des peuplements animaux répond à l'organisation du tissu urbain. D'une manière générale, le nombre d'espèces décroît au fur et à mesure que l'on rentre dans la ville de plus en plus dense. Les espèces volantes (oiseaux, libellules...) qui arrivent à s'affranchir des obstacles que constituent les bâtiments sont les plus nombreuses. La ville est ainsi capable d'accueillir une avifaune riche, même en son cœur, si les espaces de végétation offrent suffisamment de ressources. En revanche, le nombre d'espèces de mammifères diminue très rapidement dès l'entrée dans le tissu urbain. La qualité de l'habitat ne suffit pas pour ces animaux terrestres, il y a un problème de capacité de déplacement qui implique directement la structure du tissu urbain.

On illustre donc ici différents niveaux d'organisation écologique, comme le local avec ses ressources disponibles ou le paysage avec ses contraintes aux déplacements permettant le cheminement depuis la campagne source d'espèces. Mais les espèces elles-mêmes sont capables d'adaptation et peuvent répondre aux caractéristiques de l'écosystème urbain. Ainsi le faucon crécerelle qui, en campagne, chasse ses proies (essentiellement des campagnols) avec son célèbre vol en Saint Esprit, mange plutôt des moineaux en ville et change de techniques de chasse (plus à l'affût). Cela lui a permis

de nicher jusqu'au cœur de la plupart des capitales européennes. Les goélands et les renards se sont mis aux ordures ménagères et les hérissons aux croquettes pour chien... Mais il y a aussi adaptation aux contraintes de déplacement, le renard par exemple va avoir un territoire plus petit en ville mais aussi moins stable dans le temps, le pissenlit va émettre plus de grosses graines que de graines légères en ville pour assurer sa pérennité, etc.

La vigilance est nécessaire

Si on veut encore franchir une étape pour obtenir une biodiversité riche et fonctionnelle, il faut redonner la possibilité à de nombreuses espèces de cheminer dans l'espace construit, tout comme cela est promu dans l'espace agricole. Il faut éviter les barrières d'urbanisation aux dispersions régionales des espèces. On parle alors de maintenir ou de restaurer des corridors écologiques pour relier

différents parcs entre eux et avec les forêts périurbaines. L'idée de la trame verte qui est constituée essentiellement des taches d'habitat (les forêts par exemple) et des corridors qui les relient (chemins creux, suite de bois proches) peut donc être proposée aussi en ville. C'est une préoccupation aujourd'hui très forte en planification urbaine.

Il convient cependant d'être vigilant sur ces corridors qui peuvent aussi permettre la sortie des espèces exotiques de la ville vers la campagne. Ce type d'infrastructure verte doit donc s'accompagner d'une gestion cohérente globale qui doit amener le jardinier des espaces publics et privés à s'interroger sur les espèces qu'il introduit et où il le fait. La biodiversité en ville et l'efficacité des corridors écologiques sera intimement liée à l'investissement de chacun dans le projet de ville de demain.

Les goélands et les renards se sont mis aux ordures ménagères et les hérissons aux croquettes pour chien...

gétales qui colonisent la ville depuis les campagnes proches et s'installent.

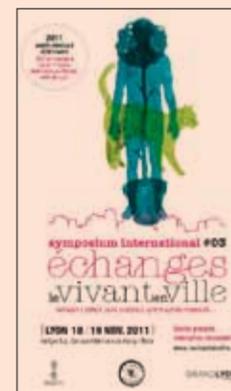
Le phénomène est donc récent et sa dynamique s'amplifie d'autant plus que des zones humides (avec leurs roseaux et leurs grenouilles) ou des friches (avec leur fouillis de végétaux plus ou moins spontanés) sont des nouveaux espaces créés qui vont accueillir des espèces qui n'étaient pas encore présentes dans la ville. On ne peut cependant pas dire que la ville est un refuge pour la biodiversité et qu'il y a plus de nature en ville qu'en campagne. Les villes restent encore très déficitaires en espèces et c'est seulement quand on compare les grandes cultures de la Beauce avec des jardins naturels urbains que la ville présente plus d'espèces animales et végétales.

Pourquoi la biodiversité rend service

Cette évolution accompagne une demande sociale également en pleine transformation. Le citoyen veut une nature de proximité, riche en espèces animales et végétales, et pas n'importe quelles espèces. Il préfère la plupart du temps celles qu'il connaît et qui composent le cadre campagnard de sa région, même s'il reste encore prudent par rapport à certaines espèces sauvages jugées dangereuses. En ville, l'Homme bénéficie aussi de nombreux services rendus par la Nature. La présence d'une biodiversité urbaine améliore le cadre de vie (bien-



Credit: Bojan Fatur



INTERROGER LE VIVANT EN VILLE

« Apprendre à connaître pour mieux cohabiter », « réenchanter la ville : les guérillers jardiniers »... La nature en ville se réfléchit, s'expose et se débat depuis 2007 dans le cadre du Symposium scientifique international du Vivant en ville organisé tous les deux ans dans l'agglomération lyonnaise. Sa création par le Grand Lyon et l'école vétérinaire Vet Agro Sup vise à réunir scientifiques, urbanistes, politiques et citoyens autour de conférences et tables rondes sur

les vivants. L'événement fait également découvrir des expériences prometteuses, ou concrétisées avec succès, dans d'autres régions françaises ou à l'international. En 2009, par exemple, Lorette Coen, spécialiste en architecture du paysage, présentait ainsi « São Paulo, Curitiba, paysages urbains et brésiliens ». Pascal Moeschler, conservateur au Museum de Genève se penchait quant à lui en 2011 sur « Les chauves-souris et la ville ». Prochaine édition en 2013.

www.levivantenville.com

LA VILLE AUTOSUFFISANTE GRÂCE AU MICROBÉTAIL

Claire Lemarchand est designer, chargée de recherche à la Cité du design.

La ville de demain sera confrontée à différentes problématiques d'approvisionnement alimentaire. Comment y faire face ? **Claire Lemarchand** propose une réflexion sur la manière dont les élevages urbains d'insectes comestibles pourraient contribuer à résoudre ces enjeux.



Propos recueillis par **Sylvie Mauris-Demourieux**, membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon.

En quoi la biodiversité alimentaire et les élevages urbains d'insectes comestibles permettraient-ils de répondre aux besoins de la ville de demain ?

La ville s'est développée et continue de se développer en éloignant progressivement ses lieux de production alimentaire. Cette donnée prend toute son importance dans un contexte où la population urbaine est en pleine expansion et où les villes sont contraintes de résoudre une équation majeure : comment concilier densité et durabilité ? L'une des réponses est de rapprocher lieu de production et lieu de consommation, autrement dit d'envisager la ville comme un écosystème ali-

mentaire. Développer des cultures sur toit ou des fermes verticales est une possibilité, mais, même en supposant que cela soit techniquement viable, cela ne résout pas la question du faible rendement et du besoin d'espace des cultures maraîchères et des élevages traditionnels. Les insectes, en temps que microbétail présentent un rendement nettement supérieur à l'élevage bovin. Ils ont la capacité de s'adapter au milieu urbain, à l'instar des abeilles qui viennent chercher en ville un environnement moins pollué que les campagnes. L'introduction de ces élevages en milieu urbain permettrait de privilégier les circuits courts de production et de distribution.

Crédit: Claire Lemarchand

Quelles espèces vous semblent les plus adaptables à de tels élevages ?

Sur les 1200 espèces d'insectes répertoriées comme comestibles, j'en ai sélectionné trois : le grillon, le ver de farine, et le ver à soie. J'ai tenu compte de leur capacité à apporter des réponses aux problématiques urbaines contemporaines, de

En tenant compte des protocoles d'élevage et des besoins spécifiques à chaque espèce, j'ai associé les grillons à l'espace public, les vers de farine au bureau, et les vers à soie à l'espace domestique.

leurs qualités nutritionnelles et de l'imaginaire auquel elles renvoient. À chacune de ces trois espèces correspond un dispositif d'élevage et un environnement approprié.

Quels sont ces dispositifs ?

En tenant compte des protocoles d'élevage et des besoins spécifiques à chaque espèce, j'ai associé les grillons à l'espace urbain, les vers de farine à l'espace tertiaire, et les vers à soie à l'espace domestique. Le dispositif d'élevage de grillons est constitué de plusieurs unités installées à proximité d'une place de marché. L'éleveur récupère les fruits et légumes frais, mais abîmés, pour nourrir les grillons et assure leur distribution sur le marché. Dans la partie basse de l'unité, des LEDs assurent l'éclairage urbain à la nuit tombée.

Les vers de farine sont élevés au sein d'immeubles de bureau et nourris avec le papier d'impression destiné à être jeté. Le dispositif d'élevage s'apparente à un digesteur qui assure la double fonction de broyeur à papier et de support d'élevage. Il permet le recyclage du papier directement au sein de l'entreprise tout en assurant une production alimentaire. Les fabricants ont adapté leur offre en proposant de nouvelles gammes de consommables : un papier fabriqué à partir de cellulose et de sons de céréales ainsi que des encres d'impression végétales pour apporter les nutriments nécessaires au développement de l'espèce.

Le dispositif dédié aux vers à soie est installé à l'air libre dans l'espace domestique. Les vers sont élevés sur un tapis vertical de feuilles de mûrier dont ils se nourrissent exclusivement. Ce dispositif participe au rafraîchissement de l'espace domestique. Les rouleaux de feuilles sont disponibles auprès d'un éleveur référent qui travaille au sein des espaces verts de la ville. La ville a développé des plantations de mûriers qui permettent dans un même temps de capter les îlots de chaleurs urbains.

Pensez-vous que l'entomophilie puisse devenir une pratique courante dans notre société ?

Nous en mangeons déjà sans le savoir. On trouve des fragments d'insectes broyés dans des produits transformés comme la compote, la farine, le chocolat, etc. Certaines traditions fromagères utilisent des vers pour la fermentation. Les Romains consommaient des larves. L'entomophilie fait partie de notre culture ! Ces trois dispositifs d'élevage d'insectes s'inscrivent dans un processus de bouleversement de nos habitudes alimentaires. Leur matérialité permet d'ores et déjà de nous projeter dès aujourd'hui dans une réalité d'usages. Par leur mise en forme qui empruntent des codes d'objets courants et leur réalité technique, ces dispositifs réduisent la barrière temporelle qui nous sépare de la réalisation de cette projection. Le design joue ici un rôle de révélateur de possibles à destination du politique, des citoyens, des industriels. De la mise en lumière des nombreux bénéfices dont la ville et ses habitants tireront de l'introduction d'élevages d'insectes comestibles en milieu urbain découlera naturellement des réflexions sur la mise en forme (design alimentaire), la consommation et la distribution d'insectes.



BIODIVERSITÉ, L'HUMAIN EST-IL APTE ?

Quelle peut être la place de la nature sauvage dans la cité ? Doit-elle en avoir une ? Au travers de son projet de design sur la biodiversité en ville, Victoria Sosolic s'est penchée sur ces problématiques qui placent l'homme et l'urbain au cœur de l'expérience esthétique merveilleuse.

Pourquoi vous êtes-vous intéressée au thème de la biodiversité en ville ?

La biodiversité est un sujet très installé et souvent un axe fort de la communication des villes qui l'abordent essentiellement sous l'angle du végétal. Pourtant, de manière générale, la flore et surtout la faune spontanées en milieu urbain dérangent, coûtent cher, voire nuisent au bon fonctionnement des espaces et des activités humaines. La population se plaint régulièrement au service vétérinaire de la ville des problèmes rencontrés, qui lutte pourtant à coups de grillages, de produits chimiques et de personnel. La cité n'est pas conçue pour accueillir deux entités que sont la nature spontanée et l'activité urbaine. Cependant, le concept de développement durable, la transformation progressive des modes de vie urbains vers des pratiques moins énergivores, le besoin de nature sont autant d'éléments qui créent un véritable socle pour une pensée intégrant l'animal autonome et autochtone dans nos espaces de vie, bref, la vie sauvage en pleine ville. Sans doute s'agit-il de lui donner une autre possibilité d'exister tant spatialement que symboliquement dans la ville.

N'y-a-t-il pas déjà une évolution forte en ce sens avec le développement des friches et des nouvelles pratiques paysagistes ?

C'est vrai qu'il y a une évolution. Le parc paysagé, bien que tourné en direction de l'activité humaine, est aussi un véritable effort pour décentrer l'attention, la porter ailleurs qu'en direction de l'homme. Par ailleurs, depuis une quinzaine d'années, le jardin urbain tend vers une forme d'appropriation spontanée des espaces délaissés, ou en tout cas, de son vocabulaire formel, notamment sous l'influence de la pensée de Gilles Clément et de son idée de tiers paysage.

Le tiers paysage désigne les lieux où la nature reprend ses droits : friches, délaissés urbains ou ruraux, bords de routes, de voie ferrée, talus... Il correspond à un vocabulaire très sauvage relativement à nos codes humains, parce qu'il s'implante de façon anarchique, mais aussi très urbain dans la mesure où il perpétue la juxtaposition des êtres, effective dans le maillage urbain régulier, et qu'il

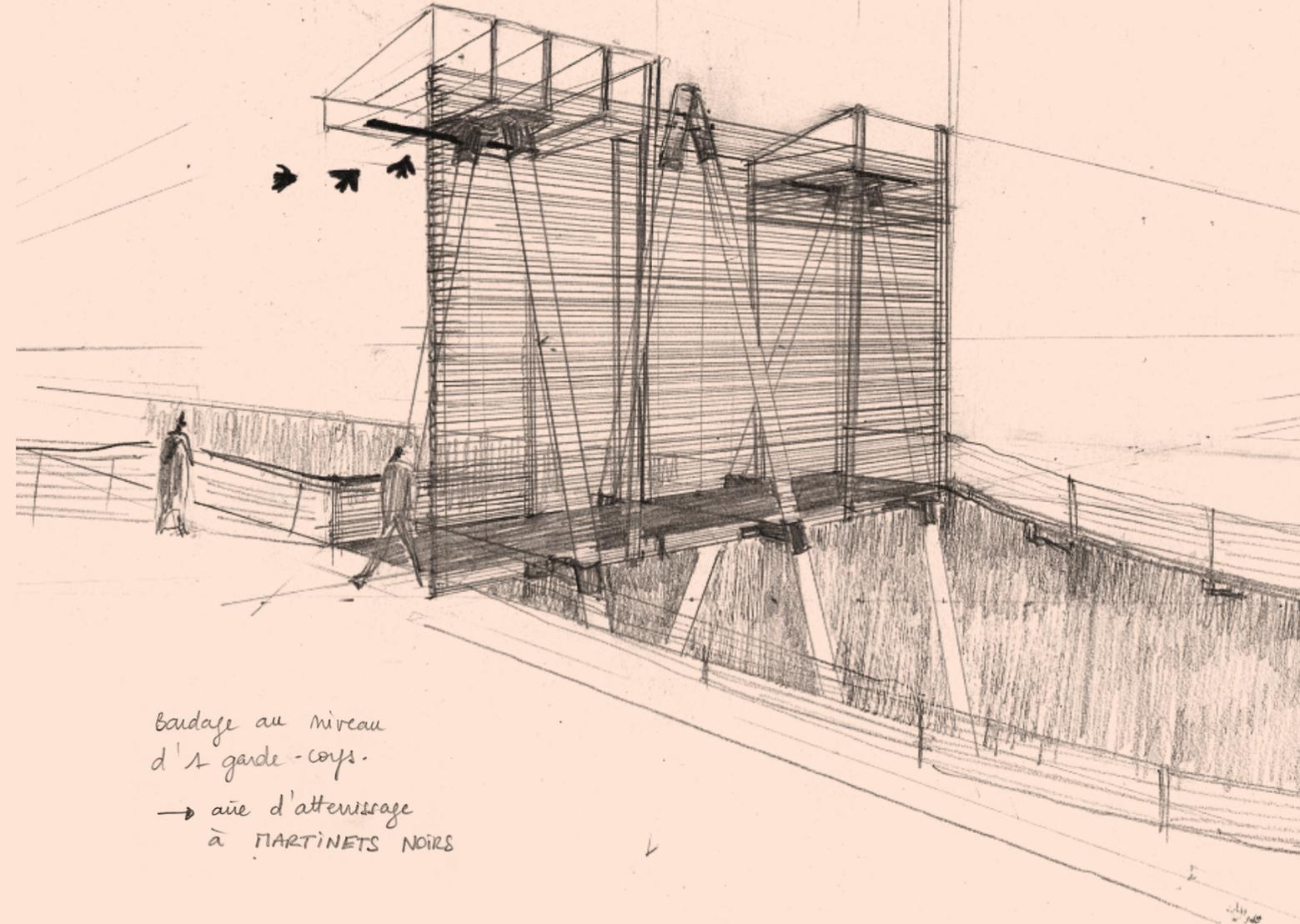
s'implante dans des typologies de lieux récurrentes. Reste qu'il ne se crée pas véritablement d'empiètement puisque cette biodiversité habite une partie du territoire lorsque les précédents habitants sont partis. Le tiers paysage se construit sur des ruines de civilisation et non, par la civilisation. Nous ne traversons pas les espaces en friche, nous glissons à côté. Ils sont privés du monde, ne se pratiquent pas, ne se regardent pas vraiment. L'organisation sauvage urbaine n'a pas d'image. Il semble donc impossible d'entrer en contact avec elle par le regard. Se pose alors la question : comment faire progresser l'ensauvagement de nos modes de fonctionnement ?

Ensauvager l'homme ? Mais pour que le sauvage reste sauvage, ne faut-il pas justement que l'homme en soit exclu ?

La nature est une conception humaine. Le sauvage en est une image idéalisée, puis artificialisée dans une mise en forme correspondant à des canons culturels à l'exemple du jardin romantique. De nos jours, le sauvage n'est plus une nature inconnue peuplée d'êtres effrayants voire surnaturels mais correspond à une série de mécanismes qui lient biologiquement les êtres entre eux. Les valeurs d'unité autour de l'humanité sont remplacées par une valeur de diversité. L'homme est un maillon indispensable à la chaîne biologique. Il est compris dans le paysage au même titre qu'une autre espèce animale. Le sauvage est avant toute chose l'expression d'une forme particulière de liberté. Il faut que la faune et la flore échappent à l'organisation habituelle de la ville et pour cela, ces espèces n'ont qu'à suivre leur propre organisation. C'est en cela que l'écologique est sauvage. Plus que sa façon de s'installer dans l'espace, ce qui est brutal, dans le sauvage, surgit dans une rencontre avec nous. Le sauvage nous confronte. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'être confronté à un sauvage très sauvage ou très impressionnant. Ainsi, un très petit événement peut être sauvage parce qu'échappant à la loi. L'intention dans le fait d'ensauvager la ville est d'apporter ce potentiel de surgissement dans un lieu qui ne laisse souvent place qu'à des événements mécanisés et secs. En ce sens, le sauvage peut engendrer une meilleure qualité de vie urbaine parce qu'il engendre des expériences esthétiques merveilleuses, issues de ce surgissement. Le grand spectacle du jardin romantique est dépassé au profit de petits événements. Ce nouveau rapport esthétique à la nature déplace le regard que nous portons sur elle. Il se crée un changement non seulement spatial mais aussi culturel et intellectuel dans l'expérience de la nature sauvage. Le jardin merveilleux n'est ni à côté de moi, ni le jardin dans lequel je suis, il est le jardin dont je suis.

•

→ Victoria Sosolic propose l'ensauvagement d'une trémie routière.



Bardage au niveau
d'A garde-corps.
→ aie d'atténuation
à MARTINETS NOIRS

• **Le désherbage raisonné au Grand Lyon : Quelles implications en termes de choix public et de conduite du changement ?**
www.m3-mag.com/n2/p67

L'ANIMAL, UN CITOYEN ?

Qu'est-ce qu'un animal au regard du droit ? De la représentation sociale ? Peut-il être considéré comme un acteur politique ? Avec quelles conséquences ? Ces questions ont nourri les journées « Citoyennetés animales. Les formes variées de la mise en politique des animaux » organisées en février 2012 à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne. Le colloque, initié par les sociologues Jérôme Michalon et Jacques Roux du Centre Max Weber, avait pour objectif, en convoquant les sciences humaines, de questionner les relations entre citoyenneté et animalité mais aussi plus largement celle de la présence de l'animal dans la cité. Historiens, philosophes,

politologues, sociologues sont ainsi intervenus sur des problématiques telles que l'arsenal juridique existant et ses manques, la possible création d'un droit du travail animal ou encore celle des différentes présences animales dans les trames vertes et bleues (en interrogeant, par exemple, la possible cohabitation du chien et du hérisson). Autant d'éléments de réflexion pour les acteurs de l'évolution et de la gestion de la présence animale en ville. L'ensemble des interventions du colloque sera présenté dans un ouvrage à paraître au printemps 2013.

Version complète
de l'entretien :
www.m3-mag.com/n2/p66

Crédit: Victoria Sosolic

ET SI LA BIODIVERSITÉ ENTRAIT DANS NOTRE CULTURE ?



• Biodiversité : usages et représentations

Dans cette étude, Ludovic Viévard traite de la question des représentations qui se cachent sous le concept de la biodiversité et comment ce concept peut modifier les interprétations sur les relations homme/animal ?
www.m3-mag.com/n2/p68-1

• La biodiversité en question

À travers huit questions, Aurélien Boutaud apporte un éclairage sur la biodiversité : ses origines, sa signification, les enjeux qu'elle soulève, les polémiques dont elle fait l'objet.
www.m3-mag.com/n2/p68-2

Ludovic Viévard,
docteur en philosophie.
Membre du réseau de veille
prospective du Grand Lyon,
il met en perspective
les concepts actuels avec
l'histoire des idées.
Sur le sujet de la biodiversité,
lire son interview d'André
Micoud :
www.m3-mag.com/n2/p69

• **Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril** de Virginie Maris, Buchet-Chastel, 2010

• **La construction sociale de la question de la biodiversité** de Catherine Aubertin, Valère Boivert, Franck Dominique Vivien, dans « Natures Sciences Sociétés », 1998/03, vol 6, n°1

• **Le principe de Noé ou l'éthique de la sauvegarde**, de Michel Lacroix, Flammarion, 1997

« Nature » et « biodiversité » sont souvent utilisés aujourd'hui comme des synonymes. Cette indistinction révèle un nouveau débat sur la place de l'homme. Jusqu'à envisager une « biodiversité culturelle » ?

L'arrivée du terme biodiversité, qui concurrence l'emploi du mot nature, dénote l'émergence de nouveaux besoins épistémologiques et oriente probablement la mise en œuvre des réponses aux questions qu'il porte. En ce sens, le terme biodiversité ne devra pas être compris seulement comme un terme descriptif. Il est également porteur d'imaginaires et revêt une dimension axiologique en ce qu'il permet de construire l'action, associative et militante ou politique et régulatrice. Le contexte de l'émergence du mot biodiversité nous renseigne sur ces trois dimensions.

Sur les besoins épistémologiques, d'abord. L'apparition du terme se fait dans le champ de la biologie de la conservation développé par des scientifiques engagés dans la préservation de la nature. Il leur faut à la fois décrire une crise écologique et nommer le danger. Pour cela le mot nature ne suffit pas. Il faut entrer plus profondément au cœur de celle-ci pour parvenir à en nommer le foisonnement puisque c'est ce foisonnement même qui est en péril. Avec une belle acuité, la philosophe Virginie Maris explique ainsi que la biodiversité désigne la diversité biologique en tant qu'elle est en danger. Biodiversité renvoie à la fois à une nature inventoriée, décrite dans sa multiplicité, et à une nature menacée qu'il faut protéger. « La biodiversité est alors un nouveau vocable, plus savant, et en apparence plus neutre, pour désigner ce qui par le passé relevait de la protection de la nature » estiment Catherine Aubertin, Valérie Boivert, Franck Dominique Vivien. Une nouvelle possibilité comptable est également offerte par ce concept qui permet d'évaluer la « valeur » de la biodiversité.

Sur l'imaginaire, ensuite. Le mot biodiversité aura permis la reformulation d'un débat ancien autour de la préservation de la nature. Il devient possible de se démarquer d'une vision romantique de la nature pour affirmer que la préservation de la biodiversité ne relève pas d'enjeux idéologiques mais d'une nécessité scientifiquement fondée. Pour cette même raison, il est aussi possible de rompre avec la vision Moderne de la nature qui la réduisait à un objet d'exploitation technique. L'imaginaire

change pour basculer, comme le dit le philosophe Michel Lacroix, du mythe de Prométhée au mythe de Noé.

Sur l'axiologie, enfin, car « les outils conceptuels qui objectivent la situation sont aussi ceux qui donnent des clés pour l'action » estiment André Micoud. Organiser la défense de l'environnement à partir de la notion « scientifique » de biodiversité fourbit ainsi de nouvelles armes. La notion de biodiversité insiste sur la diversité de la nature et c'est sur cet axe fort que va se construire sa préservation. Il va à la fois s'agir de préserver un « stock » mais, surtout, la capacité de celui-ci à se reproduire et à produire du nouveau. Parallèlement, un impératif éthique se met en place à partir du discours de la biologie de la conservation, qui, pour Virginie Maris « postule d'emblée que la biodiversité a une valeur et doit être protégée. »

Le centre de gravité homme/nature se déplace

Le glissement qui fait aujourd'hui souvent préférer l'emploi de biodiversité à celui de nature témoigne d'un déplacement du centre de gravité de la relation homme/nature. Cette transformation est à tel point importante qu'elle semble correspondre à un profond changement de paradigme. Pour bien la comprendre, il est nécessaire de remonter dans le temps. Vraie ou fausse, l'histoire que l'Occident se raconte est celle d'un arrachement progressif à la nature. Cette sortie de l'état naturel serait comme une naissance, la naissance de la culture, synonyme d'humanité. En s'affranchissant de la nature, en la domestiquant par l'élevage et l'agriculture, l'homme parvient à ouvrir la dimension de l'histoire. Plus largement, la culture – cette fois au sens des artefacts d'une société – se développe à partir de l'exploitation des ressources naturelles. Le lien entre culture des terres et civilisation apparaît ainsi dans cette même tentative de contraindre l'environnement. Il apparaît également dans l'étymologie puisque culture, qui vient de *colture*, signifie « terre cultivée » (TLFi). Cette histoire compte plusieurs marqueurs. Un

premier, symbolique, est la manière d'entendre le récit biblique dans lequel Dieu institue la domination de l'homme sur la création. L'épisode de la chute, en particulier, marque l'arrivée de l'homme dans un environnement naturel hostile qu'il lui faut domestiquer. Un second, celui de la Modernité, consacre le triomphe de la raison technique et la domination de l'homme sur la nature. En 1623,

marqué par son histoire. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, à la chaire d'anthropologie de la nature, Philippe Descola écrit : « [...] depuis plusieurs siècles en Occident, la nature se caractérise par l'absence de l'homme, et l'homme par ce qu'il a su surmonter de naturel en lui. Cette antinomie nous a pourtant paru suggestive en ce qu'elle rend manifeste une aporie de la pensée moderne en même temps qu'elle suggère une voie pour y échapper ». Dépasser cette opposition est une possibilité qu'offre le terme biodiversité en ce qu'il permet de réinterpréter l'idée de nature.

De fait, le concept de biodiversité pose, face au principe de l'unité du vivant, celui de sa diversité. S'il insiste sur la variété, il en souligne également le dynamisme et les interrelations dans les écosystèmes. Ces variations dans la manière de concevoir la nature ont ouvert une alternative à l'antagonisme homme/nature. Penser avec la biodiversité, c'est se donner la possibilité de réintégrer en partie des éléments de culture dans l'ordre environnemental. Pourquoi ? Parce que les milieux sont aussi façonnés par les espèces qui y vivent. Les hommes ont ainsi produit des cultures diverses qui sont à l'origine de milieux singuliers. Aussi dans leurs inventaires les biologistes de la conservation doivent-ils tenir compte de l'action humaine, à la fois sur les espèces (sélection et création) et sur les milieux. Autrement dit la distinction Moderne entre le naturel et le culturel s'est affaiblie pour se refondre, en partie, dans le concept de biodiversité, allant même jusqu'à intégrer l'idée d'une « biodiversité culturelle. »

Une réintégration du naturel dans le culturel

Cette transformation de la lecture des rapports de l'homme à son environnement a des conséquences fortes sur les institutions internationales et la gouvernance mondiale. Ainsi, un document de l'Unesco et du PNUE lors du sommet mondial pour le développement durable indique : « La conception selon laquelle la diversité biologique et la diversité culturelle sont des phénomènes dissociés occulte la réalité qui est qu'elles se renforcent mutuellement et sont interdépendantes. L'on ne saurait en effet comprendre ni conserver son environnement naturel sans appréhender les cultures humaines qui l'ont façonné. Chaque culture possède son propre ensemble de représentations, connaissances et pratiques. » L'argument culturel est désormais un argument en faveur de la défense de la nature repensée en termes de biodiversité. Cette réintégration du culturel dans le naturel permet également de repenser la place et le rôle des peuples autochtones. Par là, on valorise un mytique temps des origines, un temps d'avant la guerre entre l'homme et la nature. On célèbre une symbiose, une harmonie, sans doute tout aussi fantasmée que la maîtrise, mais qui témoigne d'un

Vraie ou fausse, l'histoire que l'Occident se raconte est celle d'un arrachement progressif à la nature. Cette sortie de l'état naturel serait comme une naissance, la naissance de la culture, synonyme d'humanité.

Galilée affirme que la nature est écrite en langage mathématique. Mesurable, celle-ci subit une forme de réification, d'objectivation. Non seulement elle est inférieure à l'homme dans l'ordre de la création, mais elle est réduite au rang de chose dont, selon la formule de Descartes, nous pouvons nous rendre « comme maître ». Dans un texte controversé décrivant les racines chrétiennes de la crise écologique contemporaine, Lynn White (1907-1987), professeur d'histoire médiévale, résumait ces deux postures en écrivant : « Notre science et notre technique proviennent des attitudes chrétiennes envers la relation de l'homme à la nature qui sont partagées presque unanimement non seulement par les chrétiens et les néo-chrétiens, mais aussi par ceux qui naïvement se considèrent comme des post-chrétiens. Malgré Copernic, tout le cosmos tourne autour de notre petit globe. Malgré Darwin, nous ne sommes pas, dans nos cœurs, partie intégrante du processus de la nature. Nous sommes supérieurs à la nature, nous la dédaignons, voulant en user selon notre plus futile fantaisie. »

Un contrat d'armistice avec la nature ?

Les rapports que nous entretenons avec la nature tiennent de cette histoire particulière qui est celle d'une opposition. De la même manière, la préservation de la nature s'est inscrite à l'intérieur de cet antagonisme ; il faudrait ainsi signer un « contrat d'armistice » (Michel Serres) avec la nature pour entériner une « réconciliation » (Robert Barbault). Défendre la nature, c'est prendre fait et cause contre la raison et contre l'homme. « Sous l'amour de la nature, la haine des hommes », pour reprendre le titre d'un article de Marcel Gauchet paru en 1990 dans la revue *le Débat*. En réalité, l'usage du terme nature a rendu le conflit difficile – voire impossible – à dépasser tant le concept est

• **Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable**, table ronde organisée conjointement par l'Unesco et le PNUE le 3 septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud) à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable.

• **L'humain face à l'animal**, d'André Wénin, *Études* 5, (tome 396), § 3, 2002.

André Micoud est directeur de recherche honoraire du CNRS au Centre Max Weber.

Propos recueillis par Ludovic Viévard membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon. Retrouvez l'interview sur : www.m3-mag.com/n2/p71

QUESTION DE COHABITATION

La biodiversité, c'est la diversité biologique en tant qu'elle est menacée.

L'idée d'une nature menacée est plus ancienne que le concept de biodiversité. Les romantiques ont, par exemple, été des défenseurs de la nature qu'ils voyaient commencer à être défigurée par l'industrialisation. Ce qui change, ce sont les motifs de cette volonté de préservation. Ils étaient auparavant esthétiques, religieux, éthiques, sentimentaux, etc. Les scientifiques naturalistes ont été les premiers à lancer des cris d'alarme argumentés sur des données concrètes.



Nature est un terme qui appartient au français depuis le XII^e siècle — pour nommer la « force active qui a établi et maintient l'ordre de l'univers » (TLFi).

Biodiversité est lui, tout récent. Apparu aux États-Unis au milieu des années 1980, il traduit *biodiversity* qui souligne la variété des formes du vivant.

Aujourd'hui, c'est sur un constat différent que se fait la préservation. En France, dans les années 1950-1960, les associations qui ont porté la demande de création des parcs nationaux relevaient de deux types. Ce sont des associations de conservation du patrimoine et des associations de protection de la nature qui vont introduire l'idée d'une patrimonialisation de la nature. J'hérite d'un patrimoine naturel comme j'hérite d'un patrimoine culturel, et je porte donc une responsabilité dans sa transmission. Ce sont elles qui, les premières, diront qu'il faut prendre en compte ce qui nous environne et ce qui nous précède alors que la Modernité, à l'inverse, avait fait son affaire de la nature

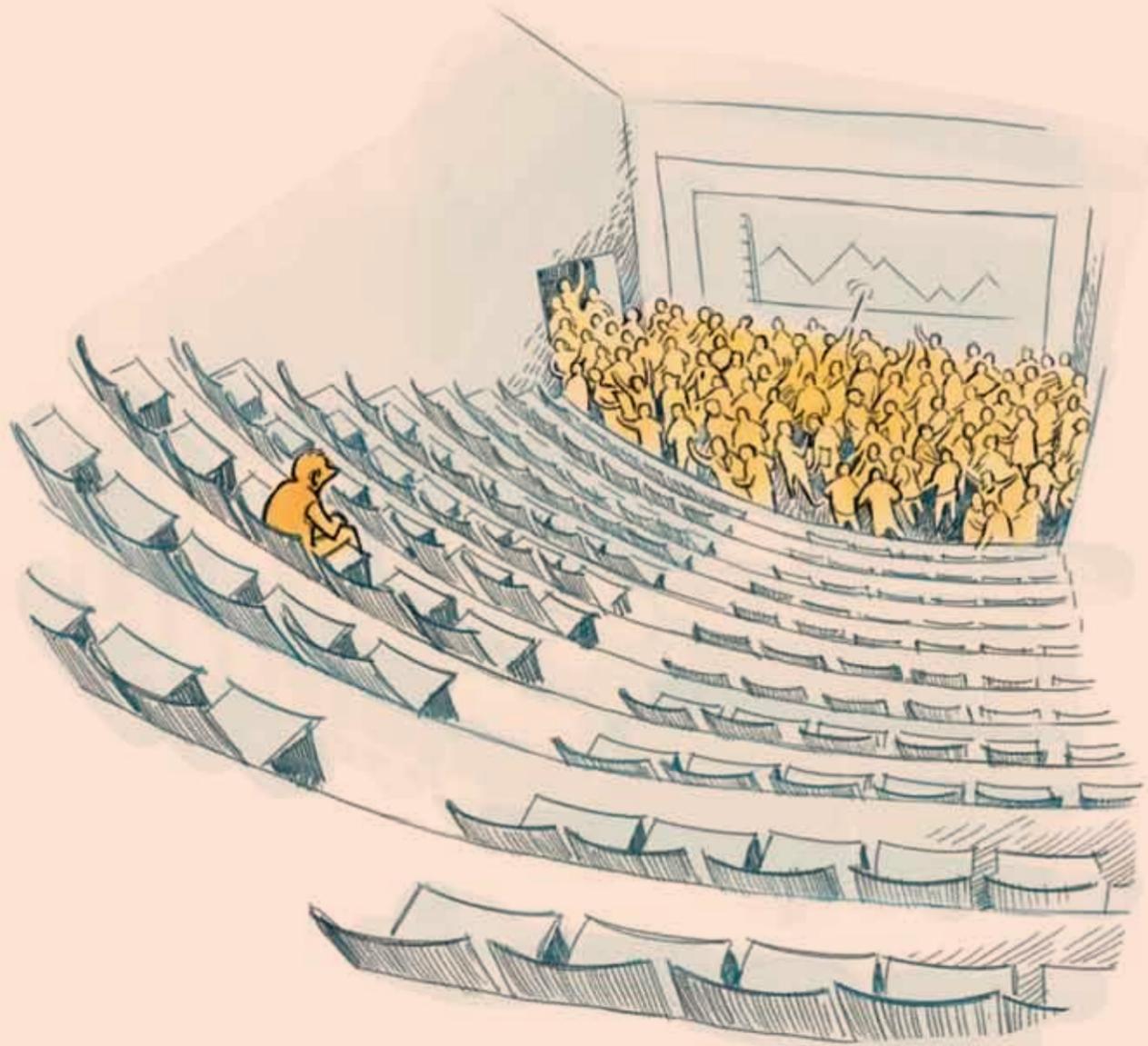
notions fondatrices de la Modernité sont revisitées. Ce changement de paradigme est une réponse à l'impact de la Modernité sur l'environnement. Cette réponse est encore balbutiante et porte un certain nombre d'incertitudes. C'est pourquoi les sciences humaines doivent la penser, en faire un inventaire critique et l'accompagner, pour éviter, peut être, qu'elle produise elle aussi ses excès.

et table rase du passé et de la tradition. Ces associations, qui quand on les regarde de près, concernent beaucoup de monde, ont peu intéressé les sociologues, notamment les sociologues français.

Nouveau rapport de force, nouveau rapport au temps

Le droit de l'environnement a considérablement évolué. Dans la presse, ces idées sont plus visibles qu'autrefois. Dans les villes, on s'occupe désormais d'écologie urbaine, etc. Les dissidents à ces idées sont aujourd'hui sur des positions défensives ce qui montre que le rapport de force a changé. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que la biodiversité est un concept qui vient avec d'autres : développement durable, ressources renouvelables, patrimoine, etc. Or, l'ensemble de ces notions nouvelles impliquent un autre rapport au temps que celui qui était porté par la Modernité, auto-instituée et en opposition à la tradition. C'est cette opposition au passé, à la tradition, qui est devenue caduque. Si aujourd'hui, on se retourne vers les techniques traditionnelles, vers les premières nations, les indiens, etc., si tout cela fascine tant, c'est peut-être parce qu'on recherche là quelque chose qu'on avait répudié et, effectivement, on peut parler de la recherche d'un rapport plus partenarial avec la nature. Il faut « faire avec elle » et non plus contre elle.

CONGRÈS DU G.I.S.

RECHERCHES URBAINES
EFFETS DE PARTICIPATION,
LA DÉMOCRATIE À L'ÉTUDE

Jean-Michel Fourniau est sociologue, directeur de recherche et directeur du Groupement d'intérêt scientifique « participation du public, décision, démocratie participative ».

La prolifération des initiatives qui ont donné corps à l'idée de démocratie participative a été accompagnée par le développement de la recherche en sciences humaines et sociales sur ce domaine. Dépassant l'analyse basée sur la prééminence des dispositifs, différents travaux cherchent à déterminer les effets de la participation sur les mobilisations sociales, l'action publique, la structure politique. Mais aussi sur la recherche elle-même.

La création du Groupement d'intérêt scientifique « Participation du public, décision, démocratie participative », validée par le CNRS à l'automne 2009, a mis en évidence l'ampleur nouvelle des questionnements relatifs au renouvellement de la démocratie dans les sciences humaines et sociales. Son premier congrès s'est tenu du 18 au 21 octobre 2011 à Paris. Il s'est pleinement saisi des questions qui irriguent les travaux de recherche, dans toute leur étendue (crise financière et écologique, mouvements sociaux et critique sociale...) et a dressé une première cartographie d'univers encore dispersés, tantôt tournés vers des enjeux théoriques, tantôt plus insérés dans des activités de terrain. Sa tenue a marqué la naissance du champ de recherche spécifique des études de la participation du public en démocratie. Celui-ci ne s'organise pas autour d'un paradigme partagé mais autour de questionnements traversant l'ensemble des travaux, qu'ils portent sur la démocratie urbaine, les relations sciences-sociétés et la démocratie technique, la démocratie écologique, la démocratie sanitaire, etc. Cette floraison d'adjectifs accolés au nom de la démocratie témoigne de l'absence d'une théorisation commune mais aussi du retour du conflit comme objet central d'analyse, pour dépasser le tropisme procédural de la vague précédente d'observation fine du fonctionnement des dispositifs. L'étude des conflits va de pair avec un pluralisme

des méthodes et des références. Les discussions du congrès ont montré la fécondité de lignes de tension qui parcourent et souvent opposent les travaux, par exemple autour des couples conflit/consensus processus/processus, délibération/participation. Il faut noter que le champ des études de la participation se constitue dans le monde francophone (et plus généralement en Europe continentale) sans opposer théories de la démocratie participative et de la démocratie délibérative – alors que cette opposition est plus structurante dans les références anglo-américaines. Mais le congrès a souligné la nécessité de maintenir ouverte la tension entre ces deux points de vue théoriques distincts, alors que les deux concepts de participation et de délibération fonctionnent trop souvent comme des équivalents. Cette mise en tension passe par une large ouverture internationale des travaux.

Dépasser la prééminence des dispositifs

Le congrès a consacré une journée d'études aux « effets de la participation du public aux processus décisionnels ». Leur détermination est l'un des principaux ressorts critiques des acteurs de la démocratie participative. De multiples propositions de critères de description, de classification et d'évaluation ont été faites tant par les chercheurs que par les acteurs. Mais l'ambition de la journée d'études était de s'interroger sur les manières de saisir les

effets de la participation, par un décentrement du regard par rapport aux analyses les appréhendant à partir du seul fonctionnement des dispositifs. Ces nouvelles approches inscrivent l'analyse des effets de la participation dans l'étude d'ensemble des processus décisionnels, sans présupposer la prééminence des dispositifs participatifs ou délibératifs sur d'autres modes d'action collective. De telles approches permettent ainsi de reconsidérer l'influence des arènes participatives et délibératives, et donc le discours de leurs promoteurs, voire de mettre en lumière des effets inattendus au regard des objectifs initialement affichés, notamment sur les participants individuels, sur les processus de politisation, les compétences politiques et les savoirs d'usage des citoyens ordinaires, sur les réseaux d'acteurs, les territoires de la participation ou l'émergence de problèmes publics sur des scènes multiples. Examinons quelques-unes des pistes explorées.

Efficacité de l'engagement, l'approche sensible

Des travaux récents, notamment d'histoire de la démocratie participative, tendent à revaloriser le rôle de la participation comme activité coopérative orientée vers la résolution d'un problème tout autant que comme activité conflictuelle visant la décision. Ils invitent à être attentif à d'autres types d'effets que ceux portant sur la décision : l'éducation des citoyens et la fabrication de conduites politiques conformes à certaines conceptions de la démocratie, les processus de capacitation ou d'*empowerment*, la fabrication de savoirs et de savoir-faire pour l'action collective, les transformations du sens commun, etc. Les transformations contemporaines des pratiques démocratiques invitent donc à dépasser le paradigme de l'opinion informée et à analyser l'écologie des publics et les processus de construction d'une compétence citoyenne élargie. La majorité des travaux sur les effets individuels de la participation insiste sur la manière dont les acteurs individuels s'approprient les dispositifs, se conforment ou non aux règles qu'ils imposent, et sur les usages variés dont les procédures et les technologies participatives sont l'objet. Ces travaux observent notamment que les revendications de légitimité des citoyens ordinaires opèrent un déplacement de l'appréhension abstraite de l'intérêt général vers l'élaboration sensible du commun. D'autres travaux commencent à s'intéresser à l'activité participative ou délibérative et à la manière dont les individus engagés dans des dispositifs lui donnent sens.

Si les dispositifs participatifs, qui suscitent des modes d'engagement très différents, offrent en effet un potentiel d'apprentissage, celui-ci est investi de manière très diverse selon les types de participants. Le sensible, la sociabilité, l'appartenance à une communauté apparaissent comme des ressources, particulièrement pour les citoyens les plus éloignés de la vie politique, en manque de légitimité dans les arènes publiques. Appréhender l'efficacité politique de l'engagement individuel dans les dispositifs participatifs ne peut alors relever des seules approches cognitives des préférences et des apprentissages ou des analyses classiques de la compétence politique, mais implique d'être attentif à l'expression des émotions et de la subjectivité, et de suivre les processus de construction de trajectoires participatives dans la durée desquelles se forment les capacités à la fois individuelles et collectives d'avoir prise sur son environnement politique. Cette nouvelle perspective dégage les conditions de pérennité des apprentissages observés permettant de faire de l'expérience participative un levier pour agir dans un système décisionnel généralement peu transformé par la participation.

Mobilisations sociales : quel répertoire ?

De nombreux travaux sur les effets de la participation sur les mobilisations et les mouvements sociaux s'interrogent sur les transformations contemporaines de l'espace public, les remaniements des répertoires de l'action collective aux différentes échelles territoriales, du local au mondial, la politisation (ou la dépolitisation) des pratiques des acteurs sociaux et des formes d'engagement civique. Le modèle de la « gouvernance à cinq » promu par le Grenelle de l'environnement conduit de nombreux acteurs à distinguer la « société civile organisée » – les parties prenantes conviées dans les dispositifs de gouvernance concertée – et la société civile atomisée. Mais aussi à s'interroger sur la capacité des dispositifs participatifs à favoriser le passage d'un état fragmentaire à un état collectif alors même que les stratégies individuelles et les revendications collectives entrent souvent en tension. Une partie des travaux s'intéresse au filtrage des revendications opéré par les dispositifs de gouvernance participative. Il s'en dégage un double rôle des épreuves de délibération dans les arènes publiques : d'un côté, elles orientent la connaissance, l'argumentation ; de l'autre elles jouent un rôle dans la coordination des acteurs, la structuration de l'interaction sociale et les décisions qui

en découlent. Pour une autre partie des travaux, il s'agit d'avancer dans la saisie de l'expression des critiques citoyennes, l'identification des réseaux d'acteurs, des coalitions, des milieux pour lesquels la participation est un des instruments de l'action collective. Plusieurs travaux montrent que les associations peuvent imposer leurs savoirs et s'inscrire dans une double dynamique de coopération et de contre-pouvoir quand elles arrivent à saisir des effets d'opportunités politiques. La construction des

panes entiers se soustraient ou s'adonnent à ce nouveau régime de gouvernementalité. La prise en compte de l'encastrement des processus participatifs dans leurs configurations sectorielles et territoriales, donc dans des systèmes d'action plus vastes et des temporalités plus longues, permet de mettre en évidence des effets produits, conformes ou non aux objectifs visés, sur la problématisation des enjeux, les réseaux d'acteurs, les pratiques administratives, etc., dont la réalité contredit le sentiment courant d'inanité de la participation.

Il y a certes un décalage entre les effets observables et les effets mis en scène, certains effets étant peu visibles et peu lisibles pour le grand public, voire même invisibilisés. Mais aucun secteur d'action publique n'échappe totalement aujourd'hui à l'impératif participatif, bien que les expériences participatives restent inégalement distribuées. Ainsi, l'examen détaillé des processus de démocratie participative mis en œuvre à l'échelle locale souligne que dans beaucoup de cas, la participation, malgré la grande diversité des dispositifs, reste limitée à des objets résiduels de l'action publique. Les enjeux forts qui sont le plus politisés et les plus controversés entre les élus, ne sont que très rarement soumis à la parole citoyenne.

Comprendre les effets structuraux sur le système politique

La place de la démocratie participative ou délibérative dans le fonctionnement de la démocratie représentative, les effets en retour sur l'institutionnalisation différenciée des divers dispositifs, les transformations induites dans les rapports des citoyens à l'élaboration de la loi et à la mise en œuvre du droit sont également des questions interrogées par les travaux de recherche. On assiste plus largement à un retour des questionnements sur les effets substantiels de la participation au-delà des effets structuraux sur les dynamiques sociales et politiques : par quelles voies la démocratie participative ou délibérative peut-elle déboucher sur plus de justice sociale ? L'environnement, la ville, l'innovation scientifique et technologique sont-ils transformés par l'instauration d'un ordre participatif, alors que leur production est puissamment travaillée par les mécanismes du marché et les logiques de globalisation ? L'échelle de ces grands enjeux pour l'humanité conduit souvent les différents niveaux de gouvernement à considérer que les citoyens n'ont pas leur place dans leur traitement. Les résistances que suscite le retour du tirage au sort en

La revue *Participations* dédiée aux sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté a consacré, à l'occasion du congrès du Gis son premier numéro au bilan des recherches sur la participation du public et la démocratie participative



territoires de mobilisation collective et les modalités diversifiées d'engagement à différentes échelles territoriales ont également retenu l'attention : le territoire est déterminé à la fois par les nuisances anticipées d'un projet et par l'histoire des luttes locales constitutives d'une appartenance collective, mais il est aussi transformé par la participation. Malgré le faible effet direct constaté dans la plupart des processus participatifs, la répétition des expériences participatives modifie les usages et les représentations du territoire, y transformant à terme l'action publique en profondeur.

Interroger la « fabrique participative »

Partant du constat que tout ne se joue pas dans le moment de la procédure participative, mais bien souvent en amont, dans le choix des enjeux mis en débat, les nouvelles approches s'interrogent sur la « fabrique participative » de l'action publique et sur les capacités de mise en participation du social des différents niveaux de gouvernement. Les travaux s'intéressent alors au rôle des arènes participatives, d'une part sur la politisation des problèmes publics, et d'autre part sur les technologies de gouvernement, les pratiques des administrations et des acteurs politiques. Quelques travaux commencent également à conduire des comparaisons entre secteurs d'action publique pour analyser leurs capacités différenciées à produire une offre de participation et pour comprendre comment des

OCT. 2011

Premier congrès du Gis à Paris

NOV. 2009

Création du Gis, validée par le CNRS. Premières journées doctorales à Lyon.

témoigne. Pourtant quelques travaux montrent comment la participation se traduit par une modification profonde de l'économie générale des épreuves de démonstration de la pertinence des projets et des politiques au regard de ces grands enjeux. La montée des questions de santé environnementale dans l'orientation de nombreuses politiques en témoigne, par exemple. Travailler à nouveaux frais cette problématique des effets substantiels de la participation suppose des innovations méthodologiques, des approches comparatives larges et des protocoles de recherches pluridisciplinaires communs favorisant la comparaison. Le congrès en a tracé la perspective pour l'activité future du Gis.

Un dernier point mérite d'être noté. Les travaux sur la participation du public en démocratie s'appuient

sur une large variété de postures des chercheurs. Celle classique de l'observateur neutre et distant laisse souvent la place à l'engagement dans les dispositifs au titre d'organisateur, de garant ou d'évaluateur. Les recherches action, les recherches participatives (avec les dispositifs comme les PIRI) se développent. La recherche en sciences sociales se trouve également directement « embarquée » dans les grands programmes de recherche technologique qui ne se conçoivent plus sans une implication du public. La participation n'est donc pas sans effets sur la recherche elle-même, et cela mérite également d'être analysé. Ce travail réflexif, le Gis n'entend pas le conduire en vase clos. D'une part, la structuration d'un champ des études de la participation du public en démocratie ne fait pas de la participation un objet séparé mais un point

impératif. Il faut qu'il se penche également sur les dispositifs transnationaux.

Est-ce que votre participation aux activités du Gis a modifié vos pratiques ? En quoi ?

Elle m'a permis de mesurer la diversité des dimensions de la recherche sur la participation du public en démocratie. Le Gis regroupe en effet un beau panel d'acteurs et de nombreuses disciplines, notamment certaines auxquelles je n'aurais pas pensé spontanément comme le droit. C'est une opportunité pour enrichir et préciser les différents concepts mais aussi tirer des enseignements de l'expérimentation de la démocratie participative sur le terrain.

Quelle est l'initiative du Gis la plus importante pour vous aujourd'hui ?

J'ai participé au congrès organisé en octobre 2011 à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris qui a mis l'accent sur l'importance du renouvellement de la démocratie. Il a été l'occasion d'aborder le sens des mouvements sociaux et les nouvelles formes de la critique sociale, les différents dispositifs participatifs existants, les enjeux de la crise économique et de la crise écologique, tout en statuant sur les effets de la participation du public dans le processus décisionnel. Ce congrès a permis un état des lieux des savoirs sur la démocratie et la participation citoyenne.

•

de passage obligé de l'analyse de phénomènes sociaux plus larges qui la rendent possible et la contraignent tout à la fois, et qu'elle influence en retour. D'autre part, le Gis entend promouvoir les démarches coopératives avec les acteurs de la démocratie participative pour comprendre comment les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales influencent sa diffusion et la conduite des processus de participation.

•

3 QUESTIONS À JEANNE CARTILLIER



Jeanne Cartillier est responsable de la mission Participation citoyenne du Grand Lyon.

M3 : Quel est l'intérêt du Groupement d'intérêt scientifique dénommé « Participation du public, décision, démocratie participative » (Gis) pour vous ?

Jeanne Cartillier : La constitution du Groupement d'intérêt scientifique « Participation du public, décision, démocratie participative » revêt un intérêt majeur pour moi, en tant que praticienne de la participation citoyenne au sein d'une collectivité territoriale. À plusieurs titres. Parce qu'il permet de structurer un champ de recherche très éclaté sur le fait participatif, qui contribue à rendre visible – en particulier pour les acteurs extérieurs au champ universitaire – des courants de pensée pluriels, des angles de recherche montants... Cela constitue en soi le terreau de développement de partenariats de recherche fertiles entre le monde professionnel et le monde académique (mise en lien avec de jeunes doctorants notamment). D'autre part parce qu'il a aussi pour rôle, plus crucial encore à mes yeux, d'aiguiser la vigilance et la réflexivité critique des praticiens sur les points de bascule entre les bonnes intentions participatives et les effets pervers de ces dernières, en invitant à une analyse fine sur le choix des méthodes et leurs conséquences.

•

Est-ce que votre participation aux activités du Gis a modifié vos pratiques ?

En quoi ?

Ma participation aux activités du Gis a essentiellement contribué à faire évoluer mon « logiciel » d'analyse réflexive des dispositifs participatifs, en considérant la pluralité de leurs effets, au-delà du seul impact sur la décision finale. Ce dernier est trop souvent le « couperet » conduisant à valider ou invalider en bloc l'intérêt d'une démarche participative. Parmi ces effets, la mise à l'agenda politique d'un sujet ou la coordination entre services et partenaires résultant de la concertation me semblent être particulièrement enrichissants pour l'action publique locale. Cela m'apporte en ce sens une approche plus « épaisse » et moins strictement managériale de la participation citoyenne intégrée à la conduite de projet.

Quelle est l'initiative du Gis la plus importante pour vous aujourd'hui ?

L'organisation du congrès de l'automne 2011 à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a permis d'appréhender l'état actuel des savoirs sur la participation et la démocratie, à l'aune de disciplines de sciences humaines et sociales variées, y compris certaines disciplines que je n'aurais pas mobilisées spontanément sur le sujet, comme le droit ou la psychologie sociale.

•



Isabelle Durant est une députée européenne belge, membre du groupe des Verts/ Alliance libre européenne. Elle est vice-présidente du Parlement européen.

3 QUESTIONS À ISABELLE DURANT

M3 : Quel est l'intérêt du Groupement d'intérêt scientifique dénommé « Participation du public, décision, démocratie participative » (Gis) pour vous ?

Isabelle Durant : En tant qu'élue au Parlement européen, les recherches et conférences de l'ampleur de celles organisées par le Gis présentent un réel intérêt. Les ressources qu'il met à disposition permettent de réfléchir, critiquer et interroger les différents moyens d'impliquer davantage les citoyens dans les décisions politiques. Dans un contexte de crises des démocraties européennes et de légitimité de l'Union européenne, c'est une question fondamentale. D'autant plus que l'UE, pour des raisons domestiques, est placée dans le rôle du bouc émissaire politique. Une réforme de ses institutions ne suffira pas : il faut placer au cœur du projet européen son acteur primordial, le citoyen. Cela exige le développement d'instruments identiques à ceux utilisés au niveau national ou régional, mais surtout, la construction d'un espace médiatique transnational susceptible de développer le sentiment d'appartenance à cette communauté de valeurs et de destins. Face à cet enjeu, je suis ravie qu'un groupement comme le Gis existe. Après trois ans d'existence, il est arrivé à organiser un champ de recherche pluridisciplinaire sur une question devenue aujourd'hui un tournant

L'ESPACE PUBLIC EN INTERACTION

Lorenza Mondada
est professeur en sciences
du langage, laboratoire ICAR
(CNRS & université de Lyon)
et université de Basel (Suisse)

L'espace public n'est pas désincarné. Et lorsque le citoyen prend la parole dans un atelier de concertation, il le fait avec son corps, sa voix, son regard, ses mots, dans un espace matériel et un temps particuliers, en interaction avec d'autres. L'observation et l'analyse de ces échanges est particulièrement riche pour l'ethnologue.

L'appréhension de l'espace public doit beaucoup au travail d'Habermas (1978 [1962]) qui montre comment celui-ci naît au XVIII^e siècle dans l'émergence, face à l'État moderne, d'une bourgeoisie qui débat, défend et propose des questions d'ordre public, en faisant un usage public et critique de la raison. Si Habermas donne à l'échange communicationnel un rôle politique central, il propose une approche normative des conditions de la discussion, qu'il situe dans une sphère relativement abstraite. Son « espace » public est un idéal désincarné, qui ne fait pas référence à des lieux où se tient la discussion comme réalité phénoménale. Ce constat a poussé des chercheurs en sciences humaines et sociales à repenser l'espace public tel qu'il est accompli dans l'action des participants. D'une part, dans leur action quotidienne investissant les lieux publics et, en retour, les configurant

par les modalités de leur action, de leurs regards mutuels, de leurs cheminements. D'autre part, dans leurs activités de discussion, de débat, d'élaboration collective qui non seulement imaginent, projettent, conçoivent des lieux publics à transformer ou à venir, mais aussi constituent et instituent des lieux publics de discussion – un espace interactionnel public.

L'enjeu de cette redéfinition consiste à observer les pratiques par lesquelles un espace public se constitue dans l'action. Cela donne lieu à une vision praxéologique – basée sur les pratiques sociales des citoyens – située – tenant compte de l'ancrage contextuel spécifique de ces pratiques – et incarnée – considérant non seulement la parole mais aussi les corps en action – de l'espace public.



→ Le Grand Lyon a eu recours au théâtre forum (compagnie petits pas pour l'Homme) pour mettre en scène et traiter collectivement de la question des postures à l'œuvre dans la concertation, notamment entre les trois figures de l'élus, du professionnel et du citoyen.

Des outils d'analyse

Un tel programme visant à étudier l'espace public en tant qu'il émerge de l'action citoyenne a bénéficié des outils d'analyse issus de diverses disciplines des sciences humaines et sociales, comme la micro-sociologie, l'anthropologie de la communication, la linguistique, les approches interactionnistes. Dans ce cadre, la perspective issue de l'ethnométhodologie et de l'analyse conversationnelle, à la croisée entre sciences sociales et sciences du langage, a développé une approche rigoureuse basée sur des terrains ethnographiques, visant le recueil de données *in situ*, constituées d'abord d'enregistrements audio et vidéo des activités ordinaires des participants, mais aussi de documents, images, et autres objets, ensuite intégrés dans des transcriptions détaillées de la parole – et de plus en plus de la multimodalité (comprenant la langue, les gestes, les regards, les postures et les mouvements du corps) – en interaction.

Cette redéfinition praxéologique de l'espace public peut être faite sur la base d'une analyse d'un projet de démocratie participative en urbanisme. Une ethnographie d'atelier de concertation fournit par exemple un matériau riche. Il permet une analyse de la manière dont l'espace public est accompli de manière spécifique et située, moment par moment, dans les actions des participants, dans leurs prises de parole, dans la manière de donner la parole, de

configurer le débat, d'écouter, d'élaborer collectivement des solutions. Cette analyse ne vise pas à évaluer un espace public défini *a priori* de manière idéale et normative, mais à décrire les procédés situés par lesquels les citoyens donnent corps à ce qui est pour eux un espace incarné et matérialisé d'interaction politique.

L'expérience permet de comprendre que l'espace public n'est pas donné mais est produit dans l'interaction sociale. Il se crée progressivement au fil de l'action des participants, de leurs régulations mutuelles, de l'émergence et de la sédimentation des accords et des désaccords. C'est ainsi que la notion d'« espace public » prend toute sa valeur, mobilisant à la fois l'espace interactionnel créé par les orientations réciproques des corps participants, l'espace matérialisé de l'inscription créé par leurs décisions et leurs écritures, l'espace imaginé et projeté dans les propositions offrant une figuration future de ce que deviendra le parc.

•

Lorenza Mondada
est professeur en sciences
du langage, laboratoire ICAR
(CNRS & université de Lyon)
et université de Basel (Suisse)

ETHNOGRAPHIE D'UNE CONCERTATION À LYON

La communauté urbaine de Lyon mène un projet de démocratie participative en urbanisme à l'occasion de la transformation de la caserne Blandan en un parc public. La concertation avec les citoyens a commencé en automne 2008 et se poursuit. Une ethnographie de cette concertation a été réalisée par l'enregistrement vidéo de toutes les rencontres avec les citoyens, ce qui va permettre de suivre différentes étapes par lesquelles passe la production publique d'une opinion, en soulignant les ressources qui y interviennent : la parole, le corps, l'espace et l'inscription textuelle.

La parole : publicisation par reprise et reformulation

Dans l'atelier de brainstorming, réunissant une vingtaine de citoyens accompagnés d'un animateur, celui-ci donne successivement la parole à différentes personnes. Le premier pas vers la publicisation est cette discussion interne, extériorisée dans une prise de parole adressée à toute la salle. Une fois énoncée, cette idée est reformulée par l'animateur : on a là le deuxième pas vers une collectivisation de l'opinion, qui est réadressée par l'animateur à l'ensemble du groupe.

Nous en avons un exemple dans l'extrait 1. Rossier prend la parole (2) dans le brouhaha (1), pour partager une proposition discutée en groupe (« on avait dit » 1). L'animateur assure d'abord sa prise de parole, en la défendant contre d'autres paroles simultanées (« chu : t » 3, « s'il vous plaît » 4) ; il reformule ensuite la proposition (4).

Les modalités détaillées de cette reprise de la parole du citoyen par l'animateur sont importantes pour comprendre comment se fait sa publicisation.

Le corps : collectivisation des idées et orientations corporelles multiples

L'animateur ne se limite pas à « répéter » la parole du citoyen : il la publicise. Cela est accompli par une parole incarnée, qui mobilise plusieurs ressources. L'extrait 2 en donne un exemple : lorsque Turenne (indiquée par un cercle dans la figure 1) fait une proposition (1) – formulée comme dans l'extrait

précédent comme renvoyant à une discussion préalable en petit groupe (par les deux conjonctions « que » de la ligne 1) – l'animateur écoute en la regardant (figure 1). Dès qu'il prend la parole (début de la ligne 3), il modifie sa position corporelle, en se tournant vers la salle et en s'approchant d'elle en ouvrant les deux bras vers elle (figure 2).

En outre, la formulation est reprise de manière plus synthétique et par une voix très articulée et forte. La première formulation par Turenne, qui était adressée avec une voix relativement basse à l'animateur et non à la salle, se trouve ainsi réadressée à tous les présents, transformée en objet d'examen et de débat public. Les ressources corporelles sont essentielles à cette étape de la publicisation.

L'espace : constitution d'un espace interactionnel public

Les deux étapes précédentes nous ont fait passer d'une proposition individuelle à sa publicisation ; la troisième étape concerne la collectivisation par la discussion. Les positionnements corporels y jouent à nouveau un rôle essentiel, dessinant un espace interactionnel public, comme le montre l'extrait 3. Lorsque l'animateur répète la proposition (2) il ne se tourne pas seulement vers la salle mais regarde visiblement dans toutes les directions (fig. 1), manifestant un survol de la salle, se montrant réceptif aux expressions d'accord ou de désaccord qui émergeraient dans le groupe. Ce regard circulaire accompagne la montée du désaccord (3-6), qui est rendu publiquement manifeste par l'animateur en pointant vers Rossier et Maurane qui viennent de l'exprimer (7) (fig. 2). Il pointe ensuite vers un membre qui défend la proposition (ligne 9, fig. 3). Les orientations du corps et les gestes de l'animateur rendent visibles à tous des positions dans la salle dans lesquelles se matérialisent des positions argumentatives contraires, à qui il va donner la parole successivement et qui vont se confronter. L'espace interactionnel est ainsi configuré pour la controverse et l'échange entre opinions contraires.

L'écriture : inscription et fixation des idées

L'espace interactionnel créé pour le débat public se dissout à la clôture de la discussion, lorsque les parties ont atteint un accord ou lorsque le désaccord persiste et prend des formes cristallisées. Un pas supplémentaire dans l'établissement public de la proposition est atteint lorsque l'animateur se réoriente du groupe des participants vers le tableau blanc derrière lui. Il le fait alors que les positions du débat se sont sédimentées, comme le montre l'extrait 4.

Extrait 1

```
1 ((pl[usieurs personnes parlent en même temps])
2 ROS: [euh oui o- on avait dit qu'on voulait pas de par[king/
3 ANI: [chuit/
4 ANI: alors/ pas de s'il vous plaît/ pas de: pas de par'king\
```

Extrait 2

```
1 TUR: les voies d'accès au parc, # qu'elles soient vertes et qu'il ait qu'il
ani >>tourné vers TUR, reg TUR-->
fig #fig.1
2 ait une amélioration des: pistes cyclables
3 ANI: d'accord. *voie d'accès vertes et <pistes cyclables, ((plus fort))>
->*,.....*se tourne v salle, s'approche du groupe----->
fig #fig.2
```



Extrait 3

```
1 TUR: donc euh: ferm- fermé la nuit\
2 ANI: fermé la nuit/* # h
-->*regarde à droite et à gauche-->
fig #fig. 1
```

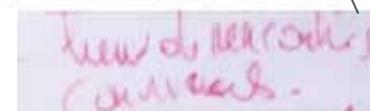


```
3 ?i: oui .hh
4 ?i: non
5 ROS?: non on [n'est pas d'accord, [nous
6 MAU: [non [non
7 ANI: *Ah, pas d'accord ici,
->*pointe v la table de ROS et MAU -->
fig #fig. 2
8 ? i: *pas d'accord*
9 ANI: AN*, (.) alors monsieur, pourquoi? fermé la *nuit?*
fig #fig. 3
->*pointe v CUN au fond de la salle-----*,.,.,.*
```



Extrait 4

```
1 ANI: pas d'opposition?
(0.3)* -->*se tourne vers le tableau-->
2 ani -->*marche vers le tableau-->
3 ?i: non,
4 NIC: *on a trouvé les mots* ((petit rire))
5 BLP: ((petit rire))
6 JEA: ((ri-re)) *c'est dur*, ((rire))
ani -->*écrit* *lieu de rencontres*-->
fig #fig. 1
```



→ Les ateliers de concertation ont été animés par Claude Costechareyre de Niagara Innovation.

Le débat se clôt ici par le constat que les désaccords ont été résorbés. Ce n'est pas uniquement la question de l'animateur (1) qui le clôt, mais le fait qu'il tourne le dos à la salle pour avancer vers le tableau blanc. Les commentaires dans la salle confirment l'accord trouvé (3-6), pendant que l'animateur atteint le tableau et se met à écrire la proposition (6, fig. 1). L'inscription achève le statut non seulement collectif mais encore durable et fixé de l'opinion, qui est ainsi rendue disponible pour les archives, les reprises dans d'autres textes écrits, des rapports pouvant être diffusés dans d'autres sphères de communication.

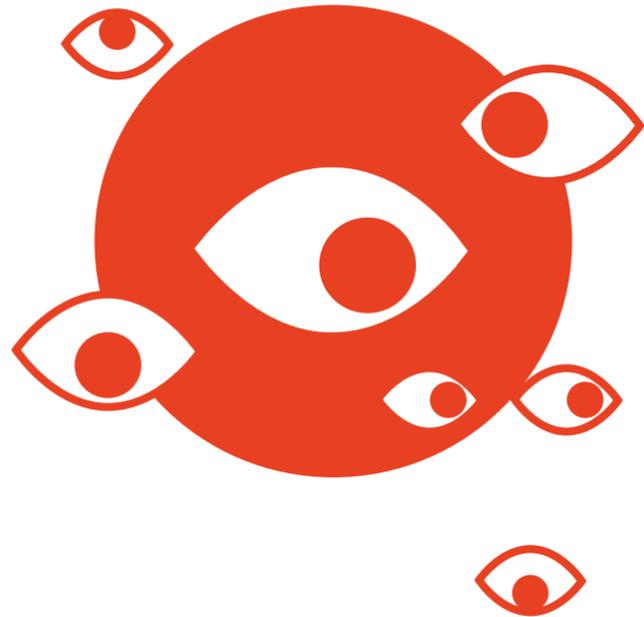
Dans les cas où le désaccord persiste, l'animateur inscrit la proposition dans un support différent, la « boîte à idées » située à gauche du tableau. Ainsi, l'inscription de la proposition se fait dans des espaces graphiques qui matérialisent son statut d'opinion partagée ou controversée. L'acte d'inscrire est lui aussi une action pratique et incarnée qui est sensible à la gestion du débat, pouvant être arrêté, corrigé, modifié dans sa trajectoire par des interventions des participants.

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

[chevauchements	&	continuation du tour de parole
/\	intonation montante/descendante \	.h	aspiration
(.)	micro-pause	(il va)	essai de transcription
(2.3)	pauses mesurées	*bon*	murmuré
((rire))	phénomènes non transcrits	**	indication du début/de la fin d'un geste, décrit en italique à la ligne successive
xxx	segment inaudible	----	continuation du geste aux lignes suivantes
exTRA	segment accentué	:	allongement vocalique
<>	délimitation des phénomènes entre (())	par-	truncation
^	liaison	=	enchaînement rapide

LA NÉCESSITÉ DE LA POSTURE PLURIELLE

La complexité des points de vue, qui varient selon les intérêts, pratiques et valeurs, s'exerce et se donne à voir dans l'espace démocratique de la concertation citoyenne. Sans une démarche qui permette à chaque acteur de se décentrer, cette concertation risque pourtant d'en rester à une seule intention. Lorsqu'il s'agit « d'entrer en concertation », il faut trouver la juste posture qui permettra de créer les conditions d'un dialogue de type interculturel entre espace public, espace citoyen, institution et habitant. À cela s'ajoutent une exigence d'efficacité et de pragmatisme et, de fait, la nécessité de trouver les justes postures, une posture plurielle.



Texte coécrit par **Sylvain Abrial, Myriam Poitau, Clément Dupuis, Yann Crespel, Paul Hallé** de KaléidoScop.

Être tiers-facilitateur. Cette posture semble pour l'instant la plus juste, quand il s'agit par exemple de faire travailler ensemble des citoyens très engagés sur leur quartier, des élus et des techniciens. Une posture qui a évolué en cours de démarche afin d'être considérée comme « média » de la parole exprimée, mais pas médiateur gérant une conflictualité/dualité. Le tiers facilitateur est extérieur, neutre mais impliqué. Il s'adresse à un groupe, détenteur d'un savoir à partager. Il est aussi « l'égaliseur » qui essaye de mettre tout le monde au même niveau ajusté de connaissance et d'expression.

Être stimulateur de pensée créative pour que l'expertise (citoyenne, politique ou technicienne) ne prenne pas le pas sur les utopies et idéaux. La parole peut être stimulée à différents moments, dans différents espaces, de manière formelle ou informelle. La créativité appelant la créativité, il s'agit aussi de multiplier les dispositifs en changeant les dispositions de l'espace, en utilisant l'image, le photolangage... Oser la créativité est un point de départ pour faire émerger une intelligence collective et, à terme, être productifs, ensemble.

Être porte-parole pour que chaque parole exprimée soit représentée. Tel un « homme- ou une femme-micro », l'animateur/facilitateur collecte ce qui se dit dans l'espace défini mais aussi dans les in-

terstices, les moments où le citoyen « déborde du cadre » de la démarche. Comment faire alors pour prendre en compte cette pluralité de paroles qui s'expriment officiellement, officieusement, publiquement ou de manière plus confidentielle ? Quand le facilitateur devient rapporteur, il/elle se pose la question de l'exhaustivité de la parole à rendre compte.

Pour être juste, il faudra donc être autoévaluateur du processus engagé avec l'institution qui concerte, revendiquer une culture du doute et de l'autocritique mutuelle, qui permet de jeter un œil sur ce que nos postures produisent, sur les rapports qui en ressortent, sur nos intersubjectivités. C'est aussi ce qui permet de vérifier que les personnes concertées restent acteurs et actifs, qu'ils se sont emparés d'une parole qu'ils nous ont donnée et qu'il faut leur rendre.

-

KaléidoScop est une coopérative de compétences accompagnant les démarches participatives. Son principe est de restituer la diversité des situations en variant les angles de considération d'une même problématique.

DANS LA FABRIQUE DU DÉBAT

Dans l'atelier de l'usine démocratique, des personnes, des forces en présence, œuvrent à une production commune. Chargé de mettre de l'huile dans les rouages, le médiateur-logisticien y déploie ses multiples fonctions.



Denis Bernadet, consultant à ArchipelS.

Le manutentionnaire

Le temps de la manutention est celui de la transformation d'un volume bâti en espace de débat : déplacer et recomposer tables et chaises, défaire les lignes droites et créer des arrondis plus propices à l'échange. Mais aussi placer – ou pas – le technicien derrière une table qui lui donne de la prestance mais peut faire barrage ; placer – ou pas – l'élu sur une estrade, surplombante ; faire des petits paquets de gens ou de grands groupes...

La pointeuse badgeuse

S'assurer qu'il n'y a pas de retard ou très peu, faire respecter les temps de parole et/ou faire place à l'imprévu... Bref, rendre l'échange et l'écoute possible par des règles de temps énoncées et tenues. Ensuite la badgeuse servira simplement à identifier qui parle, à bien s'assurer que l'orateur (trice) est reconnu(e) par tou (tes) pour son rôle ou sa fonction.

L'ergothérapeute

La mise en place est incomplète si des conditions de travail rhétoriques suffisamment confortables ne sont pas réunies. Il ne faut jamais négliger les fonctions sensibles : l'audition (acoustique et éventuelle sonorisation du lieu), la vue (le regard de chacun sur tous, sur un écran, une maquette...), le toucher (y a-t-il des crayons à manier, des choses à manipuler ?), le goût (penser à fournir de l'eau, voire un encas en fin de réunion pour prolonger les échanges autour d'un verre).

Le cariste

Sur la ligne de production, tout est maintenant réuni pour produire de l'argument. Position institutionnelle, point de vue, questionnement, enrichissement, remise en cause, approbation enthousiaste, refus brutal... La gamme des arguments est bien vaste. Le cariste va donc devoir les acheminer, les stocker, les ranger de manière pratique, avec un système de classement efficace pour pouvoir les retrouver, prêts à l'emploi. C'est le cariste ou le chaos.

L'assembleur monteur

Les pièces du débat public ne prendront pas grand sens si elles ne sont que juxtaposées. Il faut les manufacturer : les assembler, assurer les soudures, éliminer les doublons, contrôler les rouages. Le plus crucial sera de bien garantir que l'énergie dégagée par les forces en présence participe bien à la réalisation du produit final : une œuvre complexe et fragile, prête à livrer. Une œuvre provisoire car destinée à être dépassée au fil de la progression des prochains débats, quand bien même son obsolescence n'aurait pas été programmée.

Le médiateur logisticien a encore d'autres rôles à jouer dans son métier : contremaître aux postures autoritaires face à des ouvriers argumenteurs trop agressifs, syndicaliste quand les ouvriers sont traités avec mépris ; médecin du travail quand s'exprime de la souffrance. Et parfois cellule R&D, pour imaginer les évolutions d'outils, de process, de management : le cadre de production de futurs ouvrages.

-

ArchipelS est un collectif de consultants intervenant dans le champ du débat public. Ils prônent une posture commune d'apprentissage, d'expérimentation, d'innovation et de mutualisation.

Crédit: Adam Crowe

LA 27^E RÉGION, « PIRATE BIENVEILLANT » DES POLITIQUES PUBLIQUES

Stéphane Vincent
est délégué général
de la 27^e Région.

Projet expérimental, 27^e Région explore les façons différentes de concevoir et conduire les politiques régionales dans l'éducation, les transports, la formation, la culture, etc. Ses programmes innovants lui ont valu en 2011 le prix des Victoires des acteurs publics et le Design Management Europe Award. Nouvelle étape, 27^e Région devient cette année une association loi 1901. Mise en lumière d'une approche qui monte/fait ses preuves

L'équipe de 27^e Région
• **Stéphane Vincent**
est délégué général
• **Romain Thévenet**
est chargé du design
de services
• **Flore Berlingen**
est chargée des programmes
et événements
• **Anne Tavernier**
est chargée de l'admini-
stration et de la gestion
• Le président de l'association
la 27^e Région est **Christian
Paul**, député et premier
vice-président de la région
Bourgogne.

www.la27eregion.fr

Lorsque vous avez un tempérament intuitif, ce n'est souvent qu'après avoir agi que vous saisissez vraiment le sens de votre action... C'est un peu ce qui nous est arrivé après avoir lancé la 27^e Région en 2008. Nous étions convaincus que la Région, création encore jeune, devait inventer son propre modèle plutôt que marcher dans les traces de l'État. La décentralisation n'était pas simplement pour nous affaire de décrets, de regroupements et de suppressions, mais bien l'application d'une culture radicalement nouvelle, au plus près des problèmes à résoudre.

(Ré)interroger, expérimenter, imaginer

Alors que beaucoup ne juraient déjà plus que par la « capacitation citoyenne » pour transformer la société, nous pensions qu'en parallèle, il était essentiel de réfléchir aux façons de transformer radicalement la sphère publique elle-même. Naïveté

ou, au contraire, principe de réalité? Nous avons en tout cas le sentiment qu'il existait des moyens de dépasser les sempiternels discours sur la réforme, la modernisation publique, l'innovation. Nous pensions aussi que les lieux traditionnels de recherche, les arts également, avaient depuis longtemps des choses à dire à l'acteur public, mais qu'ils se tenaient trop en retrait du processus de l'action publique.

La création d'une « utopie concrète » comme la 27^e Région s'est alors imposée – l'idée d'une administration régionale idéale, autant que territoire vécu, désirable, soutenable, ayant mené à bien sa conversion écologique et sociale. Elle est apparue comme une façon de délimiter un terrain où nous pourrions conduire des expériences, susciter un imaginaire de l'action publique et territoriale, capable de remobiliser élus, agents et citoyens en montrant que d'autres voies étaient possibles.



En tant que consultants, agents ou élus de collectivités, nous avons été sommés durant nos carrières de penser, produire et délivrer des solutions sans jamais pouvoir ré-interroger les problèmes auxquels nous étions confrontés. Or, à quoi sert d'investir dans des réponses qui répondent au mauvais problème ? Une nouvelle génération d'élus et de fonctionnaires étaient à la recherche d'autres modèles, alors même que des disciplines qui pouvaient apporter un regard totalement inédit sur l'action publique, comme la sociologie et l'ethnologie, occupaient encore un strapontin. Ne parlons pas de

nourrir une vision à long terme dans les services publics. Combiné à une culture déjà ultra jacobine, il a réduit toutes les marges de manœuvre qui permettent de rendre le service public « habitable ». Au détour d'un rapport publié en 2009, dans un étonnant volte-face, l'OCDE elle-même attribue à la NMP « la baisse de la qualité des services publics en Europe, conjuguée à une augmentation sensible de leurs coûts. »

Le problème est qu'il n'y a pratiquement personne pour questionner ces techniques. De la droite à la gauche, tous les partis au pouvoir ont repris à leur compte l'antienne de la « nouvelle gestion publique ». Que faudrait-il donc inventer, sinon à la place, au moins à côté de cette vision ultraquantitative, pour remettre de la qualité, du collaboratif, de la marge de manœuvre, de l'inventivité, et dans une large mesure, du sens dans les services publics ?

Remixer l'ingénierie publique

Les inquiétudes inspirées par ces formes extrêmes de management sont anciennes, et ce n'est pas la 27^e Région qui allait régler la question ! Mais, nous tenions un objet à interroger. Nous ne voulions pas proposer de grandes orientations, mais plutôt travailler sur le « comment », dans les « cuisines » où se concoctent les services publics. C'est ainsi que nous avons conduit « Territoires en Résidences » (lire p. 88) dont nous avons tiré sept transitions à opérer pour « remixer » l'action publique.

Passer de l'évaluation à la recherche action. La recherche action est quasi-absente dans le secteur public. Quelles organisations peuvent se permettre de mettre en œuvre des solutions coûteuses en réponse à des défis toujours plus complexes, sans mener préalablement des expériences associant les habitants, sans préjugé dogmatique ?

Passer des livrables au prototypage rapide. Pourquoi la principale production des études est-elle un rapport de 300 pages que plus personne ne lit, plutôt qu'un *beta-test*, si possible réalisé in situ ? Nous préconisons la réalisation de microtests et de prototypes le plus tôt possible dans le processus d'élaboration des politiques publiques.

Passer de la résolution de problèmes à la reformulation des questions. Notre vision est qu'il faut prévoir du temps et mobiliser des méthodes afin de réinterroger la question initiale, jusqu'à en tirer une épure exploitable, « actionnable », sur laquelle il sera possible d'agir réellement.

Passer de la maîtrise d'œuvre à la maîtrise d'usages. L'expertise des experts n'opère plus si on ne la fait pas dialoguer avec l'expertise des utilisateurs. Nous pensons que comme les objets et maintenant les

Une nouvelle génération d'élus et de fonctionnaires étaient à la recherche d'autres modèles

compétences comme le design, testé depuis 10 ans par des administrations scandinaves ou britanniques : personne ou presque en France n'imaginait que le travail sur l'ergonomie, l'orientation usager, la co-conception, ou le prototypage rapide pouvaient s'appliquer à l'élaboration des politiques et des services publics.

Quelle culture de gestion publique ?

Au fil des expériences, des rencontres et des lectures, la question du sens s'est progressivement imposée à nous. Une vision très particulière inspire l'idée de progrès dans les services publics depuis un demi-siècle : le « nouveau management public ». Elle érige en doctrine la réduction des coûts par une approche ultra comptable et le pilotage par indicateurs de performance. Largement promue par les grandes institutions internationales comme l'OCDE, en France par Bercy, elle demeure la principale référence des grandes écoles qui forment les futurs fonctionnaires et a modelé tout le secteur public et parapublic, les grands cabinets de conseil et d'audit, les marchés publics, l'externalisation, les techniques de gestion. Si personne ne peut nier l'urgence de mieux maîtriser la dépense publique, la RGPP peut-elle pour autant à elle seule tenir lieu de vision pour l'avenir des services publics en France ?

Depuis plusieurs années, des chercheurs nous alertent sur les excès de ces formes de gestion. D'après eux, le « nouveau management public » aurait détruit la coopération et la possibilité de

services, les politiques publiques doivent être conçues par rapport aux usages qui en sont faits. Passer de la culture managériale à la pluridisciplinarité. Nous proposons de combiner les compétences, celles des experts et des « amateurs », mais aussi de réintroduire au cœur de l'action publique des compétences de compréhension (sociologie de terrain, ethnologie) et des disciplines de conception (designers, designers de services, designers sociaux). Passer de la prospective d'experts à la prospective populaire. Penser l'avenir est un exercice très pratiqué par les acteurs publics, mais limité aux experts et aboutissant le plus souvent à la production de rapports peu diffusés. L'expérience montre d'une part qu'il est possible d'associer les non-experts à l'élaboration de la prospective, d'autre part que la mobilisation de techniques issues de la sociologie, de l'image, des performances artistiques, permet de produire une prospective « sensible » dans laquelle un plus grand nombre de personnes peut se projeter.

Passer des bonnes pratiques à la documentation du processus. Les chefs de projets préfèrent aux fiches pratiques des moyens d'accéder aux coulisses des projets et le détail de leur déroulement. Nous prônons donc un récit continu du processus, du début à la fin, sans taire les difficultés rencontrées. Par exemple, lorsqu'une équipe travaille avec la 27^e Région, elle publie ce récit sur un blog, sous une licence « creative commons » pour que chacun puisse se servir librement de ce contenu.

Dynamique européenne et cadre conceptuel commun ?

Des initiatives similaires voient le jour un peu partout dans le monde, sous l'impulsion croisée d'une nouvelle vague d'innovateurs sociaux, de fonctionnaires, d'élus, de « designers sociaux », de jeunes professionnels qui redécouvrent les vertus de l'innovation publique. Ces initiatives viennent des États comme des collectivités locales. Le Mindlab, laboratoire d'innovation interministériel danois, fête ses dix ans cette année après avoir inspiré la politique environnementale du pays ainsi que des dizaines de politiques nationales dans l'emploi, le social et la création d'entreprise. Son expérience a inspiré le gouvernement australien, qui vient de lancer son « centre du design du secteur public ». A l'échelle locale, en Grande-Bretagne le Social Innovation Lab du Kent (SILK) fait de même en épaulant, depuis 2007, les politiques familiales du Comté. En France, certains hôpitaux comme la Fabrique de l'Hospitalité au CHU de Strasbourg se dotent de tels dispositifs.

Malgré la rudesse de la crise, des petites agences spécialisées se sont fait connaître dans les pays anglo-saxons : le pionnier IDEO, mais aussi Think Public, Innovation Unit, Live Work, Participle, US Creates, Engine Service Design, ou encore les think tanks Demos, la Young Foundation, l'agence nationale de l'innovation NESTA. La France, moins à la pointe, n'est cependant pas en reste avec Plausible Possible, User Studio, Talking Things, le pionnier Strategic Design Scenarios chez nos voisins bruxellois, et de nombreux jeunes designers et sociologues *free lance*. La France bénéficie déjà de l'expérience de nombreux collectifs issus de l'architecture participative et des mouvements urbains (le Bruit du Frigo, Exyzt, De l'Aire, le 3^e Pôle, le Pôle des Arts Urbains...), de l'innovation numérique et du 2.0, ou encore des vétérans du développement local (Adels, Pactes Locaux, Unadels, etc). L'Europe elle-même a pris plusieurs décisions récentes visant à donner plus de visibilité à ces approches fondées sur le design et l'innovation sociale.

Il ne manque plus grand chose pour que ces efforts convergent pour créer un cadre conceptuel commun. Aujourd'hui acteurs « anciens » et « modernes » se parlent, s'organisent, et il est permis de penser que la crise va forcer les gouvernements à se saisir de tout ce qui pourra créer de nouvelles marges de manœuvre.

•

• **La société managériale**, essai critique sur les nanotechnologies de l'économique et du social,

• **La ville brûle**, d'Anne et Eric Pezet, novembre 2010.

• **Lost in management – la vie quotidienne des entreprises du XXI^e siècle** de François Dupuy, Seuil, février 2011.

• **Manuel d'utilisation des résidences** : www.la27eregion.fr/Residences-manuel-d-utilisation

Lire l'interview
de Stéphane Vincent
et Romain Thévenet
accordé à M3:
www.m3-mag.com/n2/p88

LA TRANSFO : À CHAQUE RÉGION SON LABO ?

À partir des enseignements de « Territoires en résidences », la 27^e région propose à cinq Régions de rejoindre un nouveau programme conduit de 2011 à 2014, « la Transfo ». L'objectif de ce programme est de transférer durablement les méthodes préconisées par la 27^e Région au sein de l'organisation régionale elle-même : en somme, il lui est proposé de se doter de sa propre 27^e Région, un laboratoire de recherche action capable de tester de nouvelles politiques ou d'améliorer des dispositifs en place. Cette fois-ci, c'est au cœur de l'administration régionale que se déroule la résidence : une équipe pluridisciplinaire va simuler l'existence d'un laboratoire d'innovation « embarqué » à bord de l'institution, à raison de 10 semaines d'immersion étalées sur deux à trois ans. Tout en travaillant sur un thème à titre de test, l'équipe va chercher à comprendre comment pérenniser la démarche. Plusieurs Régions ont déjà rejoint ce programme : la région Bourgogne (« les villages du futur »), la région Champagne-Ardenne (« repenser les politiques jeunesse »), la région Pays de la Loire (« l'avenir de la Région à 2040 »), et d'autres en préparation.

La Transfo a reçu le Design Management Europe Award et les Victoires des Acteurs Publics 2011.

LE RÉSEAU D'ACTEURS

Le projet expérimental 27^e Région a été lancé à l'initiative de l'Association des Régions de France, avec l'appui de la Caisse des dépôts, de la Fondation Internet Nouvelle Génération et de l'Union européenne. L'équipe travaille en réseau avec une trentaine de designers de services, sociologues, architectes, urbanistes, comédiens, plasticiens, blogueurs, etc. Elle a pour partenaire scientifique le cabinet Strategic Design Scenarios, basé à Bruxelles. Le design (en particulier le « design de services » et le « design social ») est très présent dans les méthodes mobilisées par la 27^e Région. Roger Tallon, illustre designer décédé en octobre 2011 propose une définition très large du design : « ce n'est ni un art, ni un mode d'expression mais une démarche créative méthodique qui peut être généralisée à tous les problèmes de conception. »

TERRITOIRES EN RÉSIDENCES, UN PROGRAMME TEST

Entre 2009 et 2010, la 27^e Région a conduit une expérience sur une douzaine de terrains et thèmes : les circuits courts alimentaires au lycée (Saint-Laurent, avec la région Champagne-Ardenne), l'ouverture du campus (Revin, région Champagne-Ardenne), la mobilité en zone rurale (Corbigny, avec la région Bourgogne), l'environnement de travail des élus (région Nord-Pas de Calais), la lutte contre l'exode médical (Pionsat, avec la région Auvergne), etc.

Le protocole était identique pour chaque résidence avec la constitution d'une équipe pluridisciplinaire d'au moins quatre personnes ; l'immersion de cette équipe à raison de trois semaines étalées sur une période de trois à cinq mois ; un blog-journal de bord pour raconter l'expérience et une évaluation *in situ* six mois plus tard avec les participants.

Au total, ces résidences ont produit des dizaines de solutions inspirantes et très variées, sous forme de maquettes, de prototypes testés avec les habitants : une solution de covoiturage rural, un logiciel d'échange interlycées, de nouveaux outils d'aide à la décision pour les élus, etc.

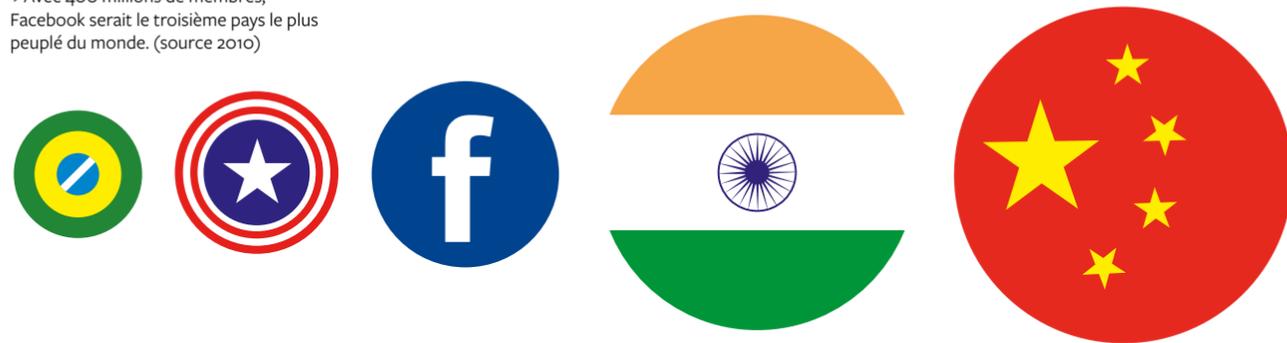
Comme le décrit François Jégou dans le « manuel d'utilisation des résidences » : « avec le recul, cette forme de résidence apparaît comme une nouvelle méthode de compréhension des terrains. Elle permet de questionner le rapport entre les acteurs. En plus d'agir avec le terrain, de remonter les enseignements du terrain vers les politiques publiques, la résidence semble être un moyen intéressant pour réinterroger des nœuds d'interactions complexes entre les acteurs du territoire. Elle permet de mettre à plat en produisant un état des lieux et en adressant le point de vue de tous les acteurs ; de remettre à zéro les contentieux en proposant un terrain hors du jeu habituel des acteurs ; elle propose une nouvelle donne en apportant une compréhension créative du terrain à travers l'invention de nouvelles solutions... ».

•



UN ŒIL SUR LA PROSPECTIVE

→ Avec 400 millions de membres, Facebook serait le troisième pays le plus peuplé du monde. (source 2010)



CONNECTEURS SOCIAUX¹

Leur passer une information permet de la diffuser à 50 000 personnes. Ils sont ce que le marketing appelle des « connecteurs », des individus férus de connexions à la recherche d'un nombre toujours plus grand d'interlocuteurs. Des personnalités avec un rôle social reconnu dont l'activité a explosé avec l'usage de Facebook et Twitter. En se penchant sur les spécificités de ces vecteurs d'information influents, l'article du Centre d'étude et de prospective stratégique CEPS Facebook et Twitter, le royaume des connecteurs de janvier 2012 s'est aussi intéressé au « bénéfice produit » pour l'utilisateur. Et aux principes générateurs de l'addiction : décompression, douceur, affection, inspiration...

www.ceps.asso.fr

R&D, PRODUCTIVITÉ, ÉCO-RESPONSABILITÉ : CLÉS DE LA CROISSANCE

Malgré une crise de nature structurelle, certains secteurs économiques se portent bien. Le constat invitait donc à interroger la dynamique sectorielle pour définir des projections macro-économiques de croissance affinées. C'est chose faite par le Centre d'analyse stratégique qui a publié en janvier 2012 le rapport *Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030*. Identification des secteurs créateurs et destructeurs d'emploi à long terme, test de la résistance de la croissance à un certain nombre de chocs prévisibles et aux réactions induites connues, intégration des incertitudes testées par le modèle économétrique Nemesis ont permis de définir trois scénarios : de crise, contraint et cible. Avec pour ce dernier la mise en œuvre d'un nouveau modèle de croissance.

www.strategie.gouv.fr

UN ŒIL SUR LA PROSPECTIVE



RIO + 20 ANS : CE QU'IL FAUT EN ATTENDRE²

1992 : Sommet de la Terre à Rio. 2012 : où en est-on ? En revenant sur l'héritage de la conférence inaugurale et sur le bilan de la situation mondiale actuelle, la note d'analyse Rio + 20 : l'heure du réalisme écologique du Centre d'analyse stratégique de janvier 2012, présente les enjeux de ce nouveau sommet. En question : l'adoption d'une économie verte et l'éradication de la pauvreté, la transition énergétique et la réforme du système international.

www.strategie.gouv.fr

INDUSTRIE & SERVICES : L'EUROPE DES CONTRASTES

Bien que toujours positionnée sur l'activité industrielle, l'Europe n'a cessé de renforcer sa spécialisation dans le tertiaire. Cette tendance lui offre une situation intermédiaire entre les États-Unis et le Japon dans un contexte mondial marqué par une forte demande de produits primaires, l'accélération des exportations de pays émergents et l'augmentation des échanges de services. Or, les disparités sont nombreuses au sein de l'Union européenne. Et cette situation renforce leurs inégalités face à la concurrence internationale. C'est ce que démontre La lettre du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, Industrie ou Services : le dilemme de la spécialisation européenne. L'étude présente les 27 pays membres à travers la diversité de spécialisation de leur activité économique.

www.cepii.fr

LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE À L'ÉPREUVE DU MODÈLE SOCIAL

Peut-on parler de modèle social européen ? C'est la problématique du dossier *Le modèle social européen à l'épreuve de la mondialisation* du Centre d'analyse stratégique rédigé en décembre 2011 suite au colloque du même nom. S'ils disposent d'un socle commun, les modèles sociaux

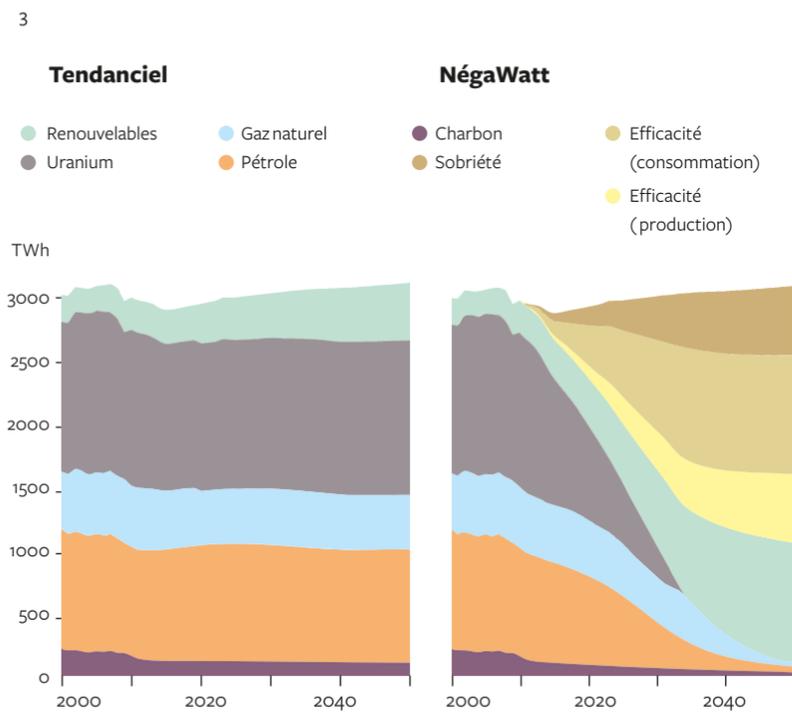
divergent. L'objectif de ce dossier est donc d'interroger leur efficacité en termes d'emploi, leur philosophie des risques, leur définition de la démocratie. Et de déterminer si la convergence souhaitée entre ces modèles a progressé. Une question majeure dans un contexte marqué par la crise et le sentiment d'insécurité. Une nécessité pour définir un possible modèle pour l'avenir.

www.strategie.gouv.fr

AMÉNAGEURS ET NUMÉRIQUE

Les acteurs de l'urbain ne disposent pas toujours d'outils leur permettant d'appréhender et de mettre à profit efficacement toutes les ressources du numérique urbain. Pour éviter cet écueil et apporter à ces aménageurs un apport aussi bien pédagogique qu'opérationnel, le groupe Chronos, cabinet de sociologie urbaine et de prospective, a créé Do It CitY, plateforme de ressources et de partage d'expériences. Un programme d'ateliers thématiques s'est déroulé entre mai 2011 et janvier 2012 en partenariat avec le CitéLabo de la FING, l'Institut français d'urbanisme et l'Artesi Île-de-France.

www.groupechronos.org



90 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ? POSSIBLE POUR NÉGAWATT³

NégaWatt a publié fin 2011 son scénario pour un avenir énergétique soutenable. Sobriété, efficacité et utilisation des énergies renouvelables en sont les trois segments. L'originalité de la démarche est de débiter l'étude à partir des usages et non des ressources. Les gains réalisables grâce à l'application d'une démarche de sobriété et d'efficacité sur les postes de consommation que représentent la chaleur, la mobilité, l'électricité sont calculés et concluants. Le scénario envisage en outre l'abandon raisonnable, progressif et raisonné du nucléaire. Et surtout une offre fondée en priorité sur le développement des énergies renouvelables avec un objectif de 90 %.

Les moyens d'y parvenir ? Priorité à la biomasse et rattrapage du retard français pour le photovoltaïque et l'éolien.

www.negawatt.org

DE LA VILLE DURABLE À LA VILLE FRUGALE

Et si la ville durable laissait la place à un autre modèle ? À celui d'une ville qui ne cristalliserait pas sur les plans climat et les réalisations architecturales HQE intégrant toitures végétalisées et panneaux solaires ? C'est en somme ce que défend Jean Haëntjens, économiste, urbaniste et dirigeant de la société spécialisée en stratégie urbaine *Urbatopie*, dans son livre *La ville frugale*. Un nouveau modèle de ville économe et désirable y est proposé ainsi que des pistes d'action en termes de densité humaine, de distances et durée des transports, de spécialisation et répartition du travail. Jean Haëntjens avait publié en 2010 *Urbatopies*, un voyage dans les villes engagées dans l'urbanisme du XXI^e siècle (Lyon, Barcelone, Bilbao, Nantes, Copenhague, Hambourg ou Vancouver). Et au-delà, la présentation de stratégies urbaines innovantes intégrant tous les champs de la vie en société, toutes les échelles, tous les acteurs et créant de nouveaux rapports entre eux. www.urbatopie.com

ANTICIPER L'IMPACT DU VIEILLISSEMENT

Le vieillissement démographique impactera nos systèmes de protection sociale et la solidarité entre les générations. Reste à en connaître le degré. *Futuribles International*, en coopération avec l'institut *SilverLife*, lance une étude en souscription sur cette thématique. Elle consistera à réaliser, en plus d'une revue critique des projections démographiques à moyen et long terme et l'évaluation de leur crédit, une analyse systémique des mécanismes de solidarité et leur réaction à différentes variables. Ces analyses permettront de définir des scénarios et de préciser ainsi les défis que devra relever la France. Mais aussi et surtout de proposer aux acteurs de la protection sociale des moyens efficaces de construire leur stratégie d'action. www.futuribles.com



4

LA FERME À LA VILLE⁴

Le développement durable impose de penser proximité des lieux de production et de consommation. La concrétisation du principe achoppe souvent sur la difficulté à mettre en œuvre un système global. C'est ce à quoi travaillent les *Ekovores*, projet système valorisant la résilience et l'économie circulaire. Il s'agit de construire un modèle de production, consommation, valorisation complet à l'échelle d'un quartier fermier. Produire en ceinture verte, produire en ville, distribuer, transformer, valoriser, interconnecter sont les étapes clés du système. Elles prennent notamment vie grâce à des équipements créés par l'agence de design *Faltazi* : dispositifs urbagricoles installés dans des espaces publics, mobilier urbain permettant de valoriser les déchets organiques... www.lesekovores.com

Crédit: Faltazi

QUEL(S) ARTISAN(S) EN 2025 ?

Ce titre est celui du premier ouvrage d'une collection de 9 cahiers de *Tendances de l'artisanat du bâtiment*[®] édités par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). L'ouvrage vise à présenter les grands enjeux mondiaux pour le secteur et les solutions qui peuvent y être apportées : énergie, densité, réglementations, mutation de la filière, marchés d'avenir, travail en réseau, autocontrôle... Sa conception s'est appuyée sur la compilation des témoignages de 300 artisans, d'entretiens individuels sur les conséquences du Grenelle de l'environnement dans le bâtiment, d'une étude sur les compétences dans les métiers de l'artisanat du bâtiment, de documents prospectifs réalisés par les Unions nationales artisanales et d'une enquête sur les réseaux professionnels du bâtiment. www.hopscotch-presse.fr/capeb

Disponible sur
Android market
et iTunes store



RETROUVEZ LA REVUE M3 SUR TABLETTE TACTILE



ABONNEMENTS

M3

SOCIÉTÉ URBAINE
ET ACTION PUBLIQUE

Si vous souhaitez
recevoir le prochain
numéro de M3 :

ABONNEZ- VOUS !

**C'EST
GRATUIT**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui, je souhaite m'abonner gratuitement
au magazine M3 pour 2 ans.

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Organisme

À titre professionnel personnel

E-mail

2 ANS — 6 NUMÉROS GRATUIT !

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Date

Signature

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

In medias res — M3 Magazine

20 place Tolozan

BP 1213

69202 Lyon Cedex 01

abonnementsM3@agenceinmediasres.fr

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

CENTRE DE RESSOURCES
PROSPECTIVES DU GRAND LYON